

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations STAPS - Éducation

Université Claude Bernard Lyon 1

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Laurence Nieto, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *STAPS - Éducation* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Licence professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs
- Licence professionnelle Intervention sociale : développement social et médiation par le sport
- Licence professionnelle Santé, vieillissement et activités physiques adaptées
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré
- Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation
- Master STAPS : activité physique adaptée et santé
- Master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive
- Master STAPS : management du sport

PRÉSENTATION

L'offre de formation de l'Université Claude Bernard Lyon1 (UCBL1) est articulée autour de quatre champs : *Ingénierie – Technologie, Santé, Sciences formelles, fondamentales et actuarielles – Biosciences et STAPS (Sciences et Technologies et Sciences et Techniques des Activités) – Éducation.*

En particulier, le champ de formation *STAPS – Éducation* de l'UCBL1 est organisé autour des formations des domaines *Sciences et Technologies et Sciences et Techniques des Activités* (STAPS) et *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF). Il intègre une licence générale, trois licences professionnelles (LP), sept mentions de master, auxquels viennent s'ajouter sept diplômes universitaires (DU) et deux diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST). Enfin, un parcours du master mention *Études sur le genre*, coaccrédité avec l'Université Lumière Lyon 2, complète cette offre de formation mais n'a pas été évalué ici.

Ce champ implique l'unité de formation et de recherche (UFR) STAPS, l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de l'académie de Lyon et l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (anciennement ESENER). Coté STAPS, des coaccréditations existent avec l'Université Jean Monnet - Saint Etienne alors que les formations MEEF sont coaccréditées avec les universités Jean Monnet - Saint Etienne, Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3 et l'Université catholique de Lyon (UCLy).

Les formations du domaine STAPS sont dispensées sur le site de l'UFR STAPS à Lyon (campus de La Doua à Villeurbanne) et à l'Université Jean Monnet - Saint Etienne, et les formations MEEF, en ce qui concerne les parcours de Lyon 1, sur les campus de Lyon Croix-Rousse (site de l'INSPE), de Bourg-en-Bresse et de Saint Etienne.

La licence générale et les masters sont proposés uniquement en présentiel, à l'exception du parcours *Management des organisations sportives* (MOS) du master *Management du sport* (MS) et du master deuxième année (M2) mention *Encadrement éducatif* (EE) qui sont ouverts à l'alternance, alors que les LP sont dispensées en partie, à distance. La mention de MEEF *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) est accessible exclusivement en M2 par validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) sans qu'une première année de master (M1) ne soit organisée.

Près de 4 000 étudiants suivent ces formations, à part approximativement égale pour les deux domaines. Pour les formations STAPS, 80 % de ces étudiants sont en licence (générale ou professionnelle) alors que 100 % des étudiants MEEF sont en master.

AVIS GLOBAL

Le champ *STAPS – Éducation* associe un ensemble de formations, initiales et continues, qui sont, dans leur grande majorité, de très bonne qualité, tant par leur attractivité que par l'insertion professionnelle des diplômés qu'elles forment. La visée professionnalisante est clairement affichée et concrétisée par la majorité des mentions.

Au sein de chaque domaine du champ, *STAPS* d'une part et *Éducation* d'autre part, le regroupement des formations apparaît d'une pertinence thématique indéniable. Cependant, les liens tissés entre formations d'un même domaine sont très ténus et cette fragilité peut même être retrouvée entre les parcours d'une même mention, en particulier lorsqu'elle s'articule entre différents sites, ce qui est problématique.

A une échelle plus large, mise à part la visée professionnalisante des formations des deux domaines, il est difficile de comprendre la logique ayant conduit à leur regroupement au sein d'un même champ de formations. Il est regrettable que ce point clef ne soit qu'à peine évoqué dans le dossier du champ et ne soit même pas mentionné dans les dossiers formations (excepté pour le parcours *Éducation et motricité* de la licence STAPS). Concrètement, aucune mutualisation ne semble exister entre les domaines MEEF et STAPS, à l'exception de la préparation au CAPEPS (Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive) et au CRPE (Concours de recrutement de professeur des écoles). Ainsi, un fort défaut de cohésion apparaît entre ces deux ensembles de formations et, par conséquent, il est très difficile, voire souvent impossible, de faire une analyse globale du champ. On peut cependant noter que ce regroupement est nouveau et que des discussions semblent être en cours pour harmoniser cet ensemble.

A une échelle plus large encore, les liens entre champs de formations de l'Université semblent inexistant à la lecture du dossier. Par exemple, alors que de nombreuses formations en STAPS et le parcours *Métiers de*

l'éducation à la santé à l'école (MESE) de la mention *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) de master MEEF affichent le terme « santé » dans leur intitulé, on regrette que les liens avec ce champ ne soient pas explicités.

Une des conséquences regrettables de ce manque de mutualisation est l'absence de passerelles entre les formations, absence qui est relevée par les responsables du champ, et qui peut être problématique, en particulier pour les étudiants inscrits dans les mentions de master MEEF échouant aux différents concours auxquels le champ prépare.

La plupart des formations de STAPS (à l'exception de certaines LP) montrent un bon positionnement avec la recherche. Elles bénéficient de l'appui de deux laboratoires (Laboratoire sur les vulnérabilités et l'innovation dans le sport (L-VIS) et Laboratoire interuniversitaire de biologie de la motricité (LIBM)) et développent des enseignements d'initiation à la recherche. En complément de cela, il serait souhaitable qu'une initiation à la recherche soit mise en place au sein de la licence STAPS.

Des enseignements en lien avec la recherche existent dans les masters MEEF mais les modalités d'adossment de ces mentions aux structures de recherche ne sont pas clairement explicitées.

A l'échelle du champ, la stratégie d'adossment à la recherche des formations reste insatisfaisante au regard du nombre très faible d'étudiants poursuivant leurs études en doctorat. Même si ce chiffre n'est pas toujours communiqué, il semble que moins d'une dizaine d'étudiants au total soient concernés sur la période évaluée par le Hcéres (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur).

La réussite des étudiants semble faire partie des axes prioritaires mis en avant par les responsables du champ, ce qui est appréciable.

A quelques exceptions près (dont une double diplomation du master *Entraînement et optimisation de la performance sportive* - EOPS), le manque d'ouverture à l'international caractérise beaucoup de formations du champ.

Enfin, d'une façon très générale, et malgré la bonne qualité des formations qu'il présente, le dossier d'autoévaluation du champ *STAPS - Éducation* de l'UCBL1 aurait gagné à être plus précis, en particulier en ce qui concerne les effectifs et le suivi des étudiants. De plus, de nombreuses contradictions (entre dossier champ et dossiers formations, ou même au sein du dossier champ) ne facilitent pas la compréhension de sa structure globale et rendent difficile l'appréciation de son fonctionnement.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Finalité des formations

Les objectifs en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont clairement exposés pour chacune des formations du champ. Les contenus des enseignements sont, en grande majorité, identifiables et en cohérence avec les objectifs scientifiques et professionnels des formations. La mention PIF du master MEEF montre cependant des lacunes dans les enseignements proposés selon les débouchés visés.

Les métiers et les secteurs de professionnalisation sont identifiés de manière plus hétérogène. Ils pourraient être précisés pour la LP STAPS mention *Activité sportives : développement social et médiation par le sport* (DSMS) et la LP STAPS mention *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* (GDOSSL) et, en particulier pour cette dernière, différenciés des métiers visés par les étudiants poursuivant en master. En ce qui concerne la licence STAPS, les connaissances acquises pour une poursuite d'études après cette licence générale ne sont pas facilement repérables, les objectifs d'insertion professionnelle directe apparaissant comme prioritaires.

La pertinence du parcours MPSI (*Mouvement performance santé et innovation*), mutualisé entre les trois mentions de master STAPS, interroge en raison du très faible nombre d'étudiants poursuivant en doctorat. Une formation à la recherche spécifique à chaque mention pourrait améliorer ce point, conformément à ce qui est envisagé par les responsables des formations.

Enfin, dans les masters MEEF, on peut regretter le manque d'identification de passerelles et/ou de débouchés prévus hors Éducation Nationale, qui pourraient pourtant favoriser la réorientation des étudiants non lauréats des concours de recrutement.

Positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

Les formations de STAPS sont bien positionnées à l'échelle locale et régionale. Ainsi, il n'y a pas de formation concurrente géographiquement proche pour la licence générale et les LP sont centrées sur des thématiques bien différenciées assurant leur spécificité à l'échelle régionale (LP GDOSSL par exemple), voire assez uniques au plan national (notamment la LP DSMS). Le positionnement des masters est satisfaisant au niveau régional mais il convient toutefois de noter que la mention *Entraînement et optimisation de la performance sportive*, ouverte à Grenoble, a les mêmes finalités que celles proposées dans le master de Lyon.

La situation est différente pour les mentions de master MEEF, qui sont dispensées sur cinq universités (UCBL1, Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3, Jean Monnet - Saint Etienne et UCLy) et pour lesquelles l'offre manque clairement de lisibilité. Ainsi, si certaines formations sont spécifiques à certains sites (EE, PIF ou parcours de disciplines scientifiques en MEEF 2nd degré), d'autres semblent redondantes entre sites (UCBL1, Lumière Lyon 2, Jean Moulin Lyon 3, Jean Monnet - Saint Etienne et UCLy) sans qu'aucun élément du dossier ne permette de comprendre et d'apprécier les choix réalisés dans la construction de ces mentions.

En ce qui concerne les liens avec la recherche, l'adossment est variable selon les formations. Trop limité en licence (à l'exception de la LP STAPS, mention *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées* – SVAPA), il est satisfaisant en master, au travers d'un appui fort sur les deux laboratoires précédemment cités.

A l'exception de la mention PIF, l'adossment à la recherche des mentions MEEF semble correspondre uniquement au rattachement d'enseignants-chercheurs intervenant dans les formations, sans réelle politique scientifique liant la formation de master aux laboratoires concernés, ce qui est regrettable.

Pour les formations STAPS, les liens avec le monde professionnel et associatif, qui favorisent la professionnalisation des étudiants, sont présents et semblent bien structurés, notamment par des partenariats pour l'enseignement et l'accueil de stagiaires.

Le master MEEF 1^{er} degré a mis en place de nombreux partenariats inter institutionnels (rectorat et ses différents services, réseau Canopé, réseau de création et d'accompagnement pédagogiques, acteurs culturels locaux, acteurs du monde associatif, éducatif et socio-économique) et ceci pourrait être encouragé pour les mentions MEEF 2nd degré et EE. Les seuls partenaires socio-économiques mentionnés par la mention PIF sont des instituts de formation (Universités d'Orléans et de Grenoble Alpes).

Certaines formations affichent une politique engagée de développement de la mobilité internationale particulièrement louable. Elle se traduit d'abord par des possibilités offertes aux enseignants et au personnel administratif au sein du master STAPS MS ou de la mention MEEF 2nd degré. Aussi, la mention MEEF 1^{er} degré donne la possibilité aux étudiants lauréats du concours de réaliser un stage à l'étranger en M2 et la mention MEEF 2nd degré propose un cursus binational franco-allemand permettant une certification professionnelle dans les deux pays. Enfin, le master EOPS dispose d'une convention de double diplomation avec l'Université libre de Bruxelles.

A côté de cela, l'internationalisation des autres formations est encore trop peu développée. Elle semble inexistante au niveau licence et encore fragile au niveau des masters STAPS et il est appréciable que des projets de partenariats avec différentes universités étrangères soient en cours (Canada, Japon, pays africains).

Organisation pédagogique

Les formations du domaine STAPS sont organisées de façon lisible en différents domaines ou blocs de compétences qui sont bien explicités alors que l'organisation pédagogique des quatre formations MEEF manque de lisibilité, en raison d'un manque de précisions et des contradictions relevées dans les dossiers. Pour la mention MEEF 2nd degré, la mise en place de l'évaluation par compétences est un chantier en cours.

La plupart des formations sont proposées en présentiel, certaines mentions de master sont proposées en alternance et les LP proposent des dispositifs pédagogiques hybrides associant présentiel et formation à distance. Cette dernière initiative est intéressante car elle permet d'élargir le bassin de recrutement étudiant et les possibilités de stage. Cependant, le fort taux d'abandon parfois observé incite à soigner particulièrement le suivi pédagogique des étudiants concernés.

Les formations sont conformes aux fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La grande majorité des cursus sont construits selon une spécialisation progressive appréciable. Deux exceptions sont à noter : la mention EOPS pour laquelle les deux parcours semblent totalement indépendants et la mention PIF du master MEEF qui ne propose ni tronc commun ni mutualisation entre ses trois parcours. Cette mention apparaît également problématique puisqu'elle n'offre que des enseignements en deuxième année (alors même que le supplément au diplôme mentionne l'existence de quatre semestres de 30 crédits ECTS chacun) ce qui est contraire à la réglementation en vigueur. De plus, des incontournables de la formation (gestion du budget et management des ressources humaines d'un établissement) à un des métiers visés (chef d'établissement) sont absents, ce qui est problématique.

Les passerelles entre mentions sont rares, pour ne pas dire inexistantes. Ceci peut s'expliquer par l'absence de mutualisation d'enseignements intra et inter domaines STAPS et MEEF. Ce point est regrettable en MEEF dont les mentions accueillent des étudiants qui ne seront pas tous lauréats des concours de recrutement de l'Éducation Nationale et pour lesquels la réorientation vers d'autres débouchés devrait pouvoir être accompagnée.

La professionnalisation est un élément clé de ce champ de formation. Les mises en situations professionnelles sont encouragées et les périodes de stages présentes dans toutes les formations, même si les conditions de mise en stage (recherche, suivi et évaluation) ne sont pas toujours bien décrites.

L'aide à la réussite est inégalement proposée par les formations. Les mentions de licence STAPS, les LP SVAPA et GDOSSL ont développé des dispositifs remarquables sur ce point. Le suivi des étudiants est parfois flou (master EOPS) ou lacunaire (mentions de master MEEF) ce qui est regrettable.

La place de la recherche est globalement faible dans les formations STAPS de licence, mais correcte voire bonne pour les masters. Si le master MEEF EE est peu ouvert à la recherche, le master PIF lui accorde une grande importance.

La place du numérique est appréciable pour les mentions MEEF qui proposent l'utilisation de nombreux outils numériques interactifs et l'innovation pédagogique a une place forte dans la majorité des formations de ce domaine. Côté STAPS, la situation est différente et, à l'exception de la mention EOPS, le numérique semble avoir une place classique.

Malgré les dispositifs mis en place par certaines formations, la mobilité internationale concerne finalement peu d'étudiants. Les initiatives présentées étant pourtant des plus intéressantes, il s'agira peut-être de mieux communiquer sur leur existence. Les formations MEEF n'enregistrent aucun étudiant issu d'une mobilité entrante, même si il est intéressant de constater que l'accueil d'étudiants étrangers en MEEF 1^{er} degré est possible.

Pilotage

Lorsqu'elles sont présentées dans les dossiers de formation (ce n'est pas le cas pour le parcours *Évaluation et ingénierie de la performance sportive* (EIPS) de la mention de master EOPS), les équipes pédagogiques apparaissent diversifiées et complémentaires, associant enseignants, enseignants-chercheurs et intervenants extérieurs. Cependant, pour les masters MEEF, les dossiers d'autoévaluation ne permettent pas d'apprécier la part du volume total d'enseignement assurée par chaque catégorie d'entre eux. En outre, la part des enseignants-chercheurs apparaît trop faible pour la licence STAPS (notamment en première année de licence (L1) et en deuxième année (L2), particulièrement dans certains parcours et dans une moindre mesure dans la LP DSMS) alors que la part des intervenants professionnels dans les enseignements semble un peu juste pour la LP SVAPA et le M2 *Management des organisations sportives* du master *Management du sport* (MS-MOS).

Les responsabilités des membres des équipes pédagogiques sont bien décrites et les réunions de pilotage des formations sont globalement nombreuses et pertinentes. La mention MEEF 2nd degré présente un pilotage très bien structuré, ce qui est particulièrement louable étant donné le nombre important de parcours qu'elle coordonne.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place à l'échelle de l'UFR STAPS et regroupe des partenaires professionnels institutionnels. Cependant, ce dispositif est transversal à l'ensemble des formations et non spécifique à chaque mention comme attendu. Il est ainsi appréciable que les masters et les LP (à l'exception de la LP GDOSSL) aient mis en place (masters MS et EOPS, LP SVAPA, LP DSMS) ou prévoient de mettre en place (master APAS) un comité de pilotage comparable à un conseil de perfectionnement et spécifiquement dédié à leur formation. Une vigilance particulière devra être portée à la place des étudiants dans l'évaluation des formations, trop faible à ce jour, comme cela est pris en compte dans les perspectives d'évolution énoncées dans le dossier.

Côté MEEF, à l'exception de la mention PIF, des conseils de perfectionnement ont été mis en place mais, faute d'informations sur l'implication des différentes parties prenantes et sur les retombées réelles des réunions sur l'évolution des formations, il est difficile de savoir s'ils assurent pleinement leur rôle.

L'aide à la réussite des étudiants apparaît comme une préoccupation centrale de l'équipe pédagogique de la licence STAPS, par la mise en place de dispositifs de tutorat, de remise à niveau et de nombreuses actions favorisant l'orientation et la réussite des étudiants.

En mention PIF de MEEF, les trois parcours semblent disposer chacun d'un jury indépendant pour la validation des unités d'enseignement (UE), semestres et années, ce qui n'est pas conforme à la législation.

Résultats constatés dans les formations (réussite, insertion, poursuite,...)

L'ensemble des formations du champ montre une attractivité bonne à excellente, à l'exception des LP DSMS et SVAPA, dont l'ouverture récente (septembre 2018) peut expliquer le nombre encore faible de candidatures sans susciter, à ce jour, d'inquiétude.

Les poursuites d'études des diplômés de licences STAPS en master sont trop peu nombreuses. Parallèlement à cela, la part d'étudiants issus de L2 en LP GDOSSL pourrait aussi être renforcée, notamment en provenance de la licence STAPS.

En L1 STAPS, malgré des dispositifs d'aide à la réussite, le taux d'échec est important mais inférieur à la moyenne nationale et en forte régression. Après la L1, les taux de réussite sont plutôt bons (au-dessus de 70 %), à l'exception du master mention EOPS, pour lequel les données ne sont pas claires. L'exigence d'une certification en anglais du cadre européen de référence (Test of English for International Communication (TOEIC) avec un score variable selon les formations) semble le principal obstacle à l'obtention du diplôme pour les masters STAPS. Ce constat justifierait un investissement supplémentaire des équipes pédagogiques dans la préparation de cette certification si elle s'avère effectivement nécessaire à la diplomation, pour les responsables.

Les taux de réussite dans les quatre mentions de master MEEF sont très variables allant des très bons résultats de la mention 1^{er} degré à des résultats plus mitigés pour d'autres (mentions EE et PIF). Dans la mention EE, le taux moyen de réussite des étudiants au concours de Conseiller principal d'éducation (CPE) est de 20 %, ce qui est bien supérieur à la moyenne nationale (9,7 %).

Le nombre d'étudiants continuant en thèse apparaît faible (il semble que moins de 10 étudiants soient concernés pour l'ensemble des mentions sur la période évaluée), ce qui est regrettable.

Les résultats des enquêtes sur le devenir des étudiants des formations STAPS sont avant tout produits par l'observatoire de la vie étudiante de Lyon I et révèlent un fort taux d'insertion professionnelle pour les licences ou masters (entre 75 et 100 %). On peut cependant regretter de ne disposer d'aucune information précise sur le devenir des étudiants de la licence STAPS et du parcours MPSI adossé aux trois masters STAPS. Pour la mention EOPS, on remarque que l'insertion professionnelle n'est pas conforme aux attentes d'une telle formation (niveaux de qualification, statuts d'emploi et rémunérations).

Pour la mention MEEF, si l'ensemble des étudiants titulaires du concours est inséré professionnellement, il manque dans les dossiers des informations relatives au devenir des non-lauréats du concours.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bon niveau d'insertion professionnelle de formations à visée professionnalisante.
- Bonne attractivité des formations.

Principaux points faibles :

- Cohérence du champ inexistante.
- Formation à la recherche ne se concrétisant que trop peu par la poursuite d'études en doctorat.
- Internationalisation des formations qui reste faible, malgré les efforts louables de quelques mentions.

Recommandations :

Le champ *STAPS - Éducation* de l'UCBL1 propose une offre de formation globalement bonne, complète et cohérente. Cependant, le choix du regroupement des mentions STAPS et MEEF au sein d'un même champ interroge à la lumière des seules informations disponibles puisqu'il n'est ni justifié ni soutenu par l'identification de marqueurs communs à ces deux domaines. La pertinence de ce regroupement de formations reste ainsi à expliciter et devra se traduire par la poursuite des réflexions pédagogiques communes initiées à l'échelle du champ et par un pilotage plus affirmé de ce dernier.

Ce travail commun permettra d'abord d'améliorer l'architecture de l'offre de formation. Ainsi, pour chaque mention, il s'agira *a minima* d'afficher clairement un tronc commun et d'harmoniser l'organisation pédagogique des parcours afin d'assurer sa lisibilité et sa cohérence. Les différentes mentions du champ pourront gagner à s'inspirer des dispositifs pédagogiques appréciables mis en place dans certaines formations (innovations pédagogiques de mentions MEEF, dispositifs d'aide à la réussite de la licence STAPS et des LP) et à mutualiser, quand cela est pertinent, certains de leurs enseignements afin de permettre l'émergence de passerelles favorables à la réorientation éventuelle.

Une réflexion transversale à l'échelle du champ sur l'amélioration continue des formations est aussi à encourager. D'abord, il s'agira de veiller à doter chaque mention d'un conseil de perfectionnement conforme aux attentes. Ensuite, une collecte de données précises sur des indicateurs de réussite (profils d'étudiants recrutés, taux d'abandon, lien entre taux de réussite au diplôme et taux de réussite au concours dans les mentions MEEF, poursuites d'études, insertion professionnelle) ainsi que leur analyse permettront de mieux cibler les besoins, d'adapter les dispositifs d'aide à la réussite et d'envisager des passerelles pertinentes. Une réflexion dans ce sens est présentée dans le dossier champ et sa mise en œuvre rapide est vivement encouragée.

Concernant la place de la recherche, la situation est très différente en fonction du domaine concerné : elle est satisfaisante pour les mentions de master STAPS et trop floue pour les formations MEEF. Concernant ces dernières, le projet de création d'une structure fédérative de recherche, intitulée RELYS (Recherche en éducation Lyon - Saint Etienne) semble intéressant mais faute d'informations dans le dossier champ sur ses contours et son fonctionnement, il est difficile d'analyser les avantages qu'elle apportera.

Dans tous les cas, même si l'adossement à la recherche existe, le nombre d'étudiants poursuivant leurs études (licence vers master et master vers doctorat) reste beaucoup trop faible. Une politique volontariste pilotée à l'échelle du champ devra être mise en place pour améliorer ce point et devra passer par une augmentation de l'implication des enseignants-chercheurs (en licence STAPS notamment) mais aussi par la mise en place de réunions/forums avec des chercheurs, en STAPS comme en MEEF.

Enfin, les nombreux dispositifs existants visant à favoriser l'ouverture à l'international, dont certains sont innovants et particulièrement intéressants, ne se traduisent pas par des mobilités (entrante et sortante) suffisantes des étudiants. Les raisons de cette faiblesse devront être analysées et corrigées. Une meilleure communication autour des dispositifs existants et autour des plus-values que cette mobilité apporte aux étudiants semble en particulier nécessaire.

POINTS D'ATTENTION

Le master *Pratiques et ingénierie de la formation* se décline en trois parcours existant uniquement au niveau M2 ; il ne valide donc que 60 crédits ECTS, et se présente ainsi comme un M2 « suspendu ». Les étudiants sont inscrits directement en M2 suite à une validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Pourtant, le supplément au diplôme fait apparaître 120 crédits ECTS sans que l'on comprenne comment les 60 crédits ECTS de M1 sont attribués, puisque seuls figurent sur ce document les semestres 3 et 4 pour 30 crédits ECTS chacun (sans information concernant les UE concrètement validées par les étudiants). Les trois parcours fonctionnent de façon indépendante (pas de tronc commun ni de mutualisations), ce qui interroge quant à la cohérence de la mention. D'autre part, l'un de ces trois parcours (*Métiers de la formation et de l'encadrement des adultes*) est revendiqué comme se préparant sur deux ans (un semestre par année universitaire). Par ailleurs, on relève l'absence d'un conseil de perfectionnement pour cette formation qui présente de surcroît des taux de réussite faibles.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Établissement : Université Claude Bernard Lyon 1

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL1) est une formation généraliste proposée en trois années de formation permettant l'acquisition de compétences professionnelles et la poursuite d'étude en master, ou en licences professionnelles. Elle se présente comme pluridisciplinaire en abordant des disciplines scientifiques dans le domaine des sciences biologiques, des sciences humaines et des sciences sociales. Elle représente une formation professionnalisante en proposant des enseignements théoriques et pratiques en lien avec les métiers auxquels se destinent les étudiants, avec l'apparition de quatre parcours en troisième année de licence : *Activité physique adaptée et santé* (APAS), *Entraînement sportif* (ES), *Éducation et motricité* (EM), *Management du sport* (MS). Délivrée uniquement en présentiel au sein de l'UFR (unité de formation et de recherche) STAPS, elle comprend au total entre 1 602h et 1 702h d'enseignement selon les parcours, dont la moitié en travaux dirigés, un quart en cours magistraux et l'autre quart en travaux pratiques, des stages étant obligatoires en deuxième année de licence (L2) et troisième année (L3).

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées et les contenus des enseignements repérables à partir des intitulés des différents éléments constitutifs des maquettes de formation. On apprécie tout particulièrement la pluridisciplinarité des différents contenus de la formation scientifique, même si on peut noter un déséquilibre dans la mesure où les sciences sociales sont peu présentes dans le tronc commun et même absentes dans certains parcours. On remarque un équilibre entre les enseignements scientifiques et pratiques à visée professionnelle même si ceux-ci sont plus juxtaposés que réellement intégrés. L'autoévaluation souligne ce déséquilibre et fixe pour objectif d'améliorer l'articulation entre les enseignements scientifiques, théoriques et pratiques. Les compétences professionnelles visées correspondent bien à la formation et les emplois sont ceux décrits par les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) jointes au dossier pour chacun des quatre parcours. La polarisation sur les objectifs de formation professionnelle à niveau licence ne permet pas de repérer facilement les connaissances acquises pour une poursuite d'étude.

Positionnement dans l'environnement

La licence STAPS de l'UCBL1 ressemble à la plupart des licences STAPS au niveau national, les plus proches géographiquement étant recensées dans le dossier. Dans le cadre de parcours Sup, la répartition territoriale des inscriptions en première année de licence (L1) évite toute concurrence avec les autres Universités de la région Auvergne-Rhône-Alpes. De par sa spécificité, la formation n'entre en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement, ni même des autres universités sur Lyon. Elle est adossée à deux unités de recherche reconnues (deux équipes d'accueil) offrant un environnement favorable en matière de recherche ; les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation étant rattachés à une de ces deux unités. Pour autant, l'initiation à la recherche est quasi-absente de la formation, ce qui est inhabituel et regrettable pour une licence généraliste et ce d'autant que la poursuite d'étude en master STAPS ou autre, est une voie possible pour ces étudiants. La formation est bien positionnée dans l'environnement socio-économique dans son ensemble avec des partenariats stabilisés dans le domaine de l'encadrement et de l'organisation des pratiques sportives.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible avec une spécialisation progressive qui se concrétise par une première année en tronc commun, puis des unités d'enseignement (UE) optionnelles à choix (15 %), spécifiques à chaque spécialité en L2, et l'apparition de quatre parcours types en dernière année, dont les contenus sont spécifiques et séparés. Le choix des cours optionnels en L2 aide à l'orientation mais ne sont pas contraignant et une réorientation en L3 peut s'effectuer. Les modalités d'enseignement mises en place sont classiques avec des enseignements scientifiques, théoriques et pratiques. On apprécie la réflexion menée pour asseoir une formation par blocs de compétences susceptibles d'améliorer la cohérence des apprentissages en évitant la juxtaposition des enseignements et en préférant une intégration plus forte des contenus. La mise en place d'évaluations communes regroupant plusieurs enseignements illustre parfaitement cette perspective. La structuration de la formation en bloc de compétences, retranscrite dans les quatre suppléments au diplôme, constitue un objectif annoncé pour favoriser la validation des acquis professionnels (VAP) et ainsi répondre à l'individualisation des parcours de formation. Une attention particulière est accordée à l'aménagement de la scolarité des sportifs de haut niveau, nombreux dans la filière STAPS ainsi qu'aux étudiants en situation de handicap. La formation à la recherche, minimale, est intégrée dans des enseignements de méthodologie universitaire en L2 ou dans les enseignements scientifiques ou méthodologiques de manière inégale selon les parcours en L3.

La professionnalisation est présente tout le long de la formation, que ce soit par la programmation d'enseignements à visées professionnelles ou encore par la réalisation de stages obligatoires dès la L2 (20h) auxquels sont associés des travaux dirigés (TD) et des travaux pratiques (TP) d'accompagnement des stages (de 80h à 100h en L3).

L'utilisation des outils numériques reste traditionnelle avec une plateforme de dépôt de supports de cours. Certains enseignants utilisent des logiciels permettant des séquences filmées de leurs cours et le recours aux outils numériques pourrait être généralisé pour l'analyse des pratiques sportives notamment. L'utilisation des outils numériques et la mise en place de projets pédagogiques innovants est vivement encouragée (formations des enseignants, recrutement en vue d'un enseignant spécialisé dans ce domaine). L'internationalisation de la formation se résume à l'enseignement de l'anglais présent à chaque semestre de formation. Les coopérations internationales sont possibles (une douzaine de programmes d'échange), ce qui conduit à une mobilité des étudiants, entrante et sortante, très faible (un à deux étudiants par an). Ce constat est partagé par l'équipe mais les perspectives d'évolution en la matière restent allusives, par la mise place de partenariats privilégiés avec certaines de ces universités.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée (enseignants-chercheurs, enseignants et intervenants extérieurs) mais l'implication des enseignants-chercheurs paraît trop faible (30 % des enseignements), notamment en L1 et L2, et particulièrement dans certains parcours. Ce déséquilibre est dommageable pour une licence généraliste dont un des objectifs est la poursuite d'étude. La part des intervenants extérieurs est autour de 34 % en L1 pour face au gros effectif d'étudiants, puis très hétérogène selon les parcours en L3 (entre 6 % et 54 %).

Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites et les réunions de l'équipe de pilotage sont nombreuses. Cependant, le dossier révèle que peu d'enseignants chercheurs prennent des responsabilités pédagogiques (L1, L2, parcours de L3) et semblent absents du conseil de perfectionnement. De plus, les quelques lignes concernant ce dernier dans l'analyse du dossier ne permettent pas de savoir s'il joue pleinement son rôle.

L'équipe pédagogique développe des procédures d'évaluation des formations qui peinent à se mettre en place faute d'une participation significative des étudiants, ce qui pose problème. Les modalités de contrôles des connaissances sont précisées ainsi que les fonctionnements des jurys. Les perspectives d'évolution sont clairement énoncées et intégrées dans une réflexion plus générale qui vise à la structuration des enseignements et l'organisation des contrôles de connaissances par bloc de compétences.

L'aide à la réussite des étudiants apparaît clairement comme une préoccupation centrale de l'équipe pédagogique par la mise en place de dispositifs de tutorat, de remise à niveau et de nombreuses actions favorisant l'orientation et la réussite des étudiants, ce qui est satisfaisant. Le choix d'un des quatre parcours type en L3 conditionne fortement l'accès aux masters éponymes.

Résultats constatés

Les effectifs sont importants : 693 étudiants en L1, 391 en L2, 421 en L3 (79 en L3 APAS ; 187 en L3 EM ; 90 en L3 ES ; 65 en L3 MS) et révèlent la forte attractivité de la formation. Les taux de réussite sont corrects en L2 et L3 (respectivement 73 et 74,7 %) et sont plutôt bons (53,1 %) en L1 comparés aux taux de réussite à l'échelle nationale en L1 STAPS. Une hausse (plus 8 %) observée en 2018-2019 peut être mise en lien avec les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants mis en place depuis plusieurs années, auxquels s'ajoutent en 2018 des modalités de recrutement plus sélectives par parcours Sup, dans le cas d'une filière en tension.

Les taux de poursuite d'études sont assez faibles pour une licence généraliste. Cependant les cartes professionnelles d'éducateurs sportifs pouvant être obtenues auprès du Ministère des sports, notamment après la validation des parcours APAS, ES et EM sont à prendre en compte dans ce constat, puisqu'elles favorisent l'insertion professionnelle avec des compétences spécifiques à Bac+3. Les taux de poursuite d'études sont évalués entre 35 et 53 % selon les parcours sur la durée du contrat pédagogique évalué par l'équipe pédagogique, ce qui semble faible pour une licence généraliste. Et à la lumière de ces données chiffrées, on regrette de ne disposer d'aucune information précise sur le devenir des étudiants. Une estimation approximative est avancée : 75 % d'étudiants en emploi avec une durée moyenne de recherche d'emploi autour de quatre mois, au croisement de résultats obtenus par l'observatoire de l'établissement et une enquête pilotée par la conférence nationale des directeurs STAPS (C3D).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une spécialisation progressive de la formation.
- Des dispositifs d'aide à la réussite des étudiants pertinents.
- Une mise en pratique des connaissances lors de stages, possible en L1, obligatoire à partir de la L2.
- Une évolution de la structuration de la formation en blocs de compétences.

Principaux points faibles :

- Une implication trop faible d'enseignants-chercheurs dans la formation et son pilotage.
- Un taux de poursuite d'études trop faible pour une licence généraliste.
- Un manque de suivi de la professionnalisation des étudiants au sortir de la licence STAPS.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence STAPS de l'UCBL1 est une formation dont les objectifs d'insertion professionnelle directe sont posés comme prioritaires, ce qui se comprend à l'heure où le recrutement sur dossier se fait désormais en première année de master. Pour autant, il apparaît nécessaire de donner plus de place à la formation à la recherche et par la recherche afin de favoriser la poursuite d'étude d'un plus grand nombre de diplômés. Une répartition plus équilibrée entre enseignants et enseignants-chercheurs dans la formation (intervention et pilotage) est souhaitable pour répondre à cet objectif mais aussi pour répondre plus globalement aux exigences en termes de connaissances attendues d'une licence générale.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS, DES SERVICES SPORTIFS ET DE LOISIRS

Établissement : Université Claude Bernard Lyon 1

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* (GDOSSL), créée en 2010, repose sur un parcours unique *Gestion et développement des organisations sportives* (GDOS). Il s'agit d'une formation principalement organisée à distance (FOAD), qui a pour objectif de former des managers directement opérationnels au sein d'organisations sportives et de loisirs, à des fonctions de niveau intermédiaire (niveau II). Délivrée par l'unité de formation et de recherche (UFR) en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), la formation comprend un total de 450h d'enseignement dispensées sur deux semestres, ainsi qu'un projet tutoré (évalué à 120h de travail) et un stage long de 560h minimum. Les enseignements ont lieu sur le campus de La Doua, Université Lyon 1.

ANALYSE

Finalité
Le dossier présente clairement les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir. Les contenus des enseignements sont par ailleurs bien détaillés et sont en cohérence avec les objectifs de la formation et la LP GDOSSL vise une insertion professionnelle directe à niveau Baccalauréat +3, comme attendu. Les métiers et les secteurs de professionnalisation dans le champ du management du sport pourraient néanmoins être mieux précisés dans le document, même s'il est indiqué que la formation se veut généraliste.
Positionnement dans l'environnement
Au plan académique, la LP GDOSSL de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL1) présente un positionnement original à l'échelle nationale car elle est la seule à proposer une formation principalement organisée à distance (FOAD) parmi les dix autres établissements du territoire proposant cette mention. Par ailleurs, à l'échelle régionale, la formation se différencie de celles de l'Université Savoie Mont-Blanc (site de Chambéry-Le Bourget du Lac) et de l'Université Grenoble-Alpes (site de Valence-Le Pradel) en se voulant à visée plus généraliste, tandis que les autres sont plus spécialisées autour du tourisme et des loisirs sportifs (la première étant axée sur « Activités sportives de montagne », et la seconde sur « Entreprenariat et tourisme des sports de nature »). A l'échelle nationale, quatre autres universités proposent des formations équivalentes généralistes (Nanterre, Lille 2,

Lorraine et Montpellier) mais elles semblent suffisamment éloignées géographiquement pour ne pas représenter une concurrence directe. Les quatre autres lieux de formation sont axés sur un positionnement spécialisé lié principalement à des bassins d'emplois territorialisés (Rodez, Gap, Marseille et Orléans).

Au plan scientifique, la formation s'appuie peu sur l'environnement recherche mais cela ne pose pas de problème dans le cadre de cette LP.

Au plan socio-économique, la LP GDOSSL prend appui sur un réseau de partenaires fourni (par exemple, ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton, comité régional olympique et sportif Auvergne-Rhône-Alpes), ce qui favorise la reconnaissance de la formation auprès du mouvement sportif, et auprès d'un public cible de professionnels sportifs en reconversion pour ce qui est du partenariat avec Europ Sport Reconversion et l'Union nationale des footballeurs professionnels.

Au plan international, la LP ne dispose pas d'accord particulier et aucune mobilité étudiante n'est recensée mais cela n'est pas négatif au regard des objectifs professionnels de la formation.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la LP GDOSSL est lisible, avec une structuration autour de cinq blocs de compétences (deux domaines de compétences transversaux et trois domaines de compétences spécifiques), pour un total de 450h réparties sur deux semestres (et comprenant un projet tutoré et une période de stage). Ces compétences semblent bien répondre aux objectifs fixés en termes de formation et aux compétences visées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Par son organisation pédagogique en FOAD et des modalités d'enseignement diversifiées (interactions pédagogiques asynchrones, pédagogie inversée, pédagogie par projet, etc.), la LP GDOSSL de l'UCBL1 permet d'adapter les contenus de formation au milieu d'intervention professionnelle de chaque étudiant (mises en situation et applications concrètes et individualisées), ce qui favorise les apprentissages et la professionnalisation. Un suivi étroit et régulier est prévu du côté académique par un tuteur universitaire et par une personne référente dans l'entreprise du côté professionnel.

Néanmoins, le rythme de la formation semble assez intense, particulièrement pour les professionnels en reprise d'études, mais également pour les étudiants en formation initiale, et nécessite des ajustements qui sont évoqués dans le dossier avec pertinence.

Comme attendu pour une LP, la professionnalisation est très présente dans le cursus et les contenus de formation sont appliqués à la situation professionnelle de chaque étudiant. Elle prend notamment la forme d'un projet tutoré, d'un stage long (560h minimum) dès le début d'année, et d'un travail d'accompagnement de l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel.

L'organisation de la formation à distance permet l'inscription dans une démarche de formation tout au long de la vie et est également compatible pour des personnes engagées dans la vie professionnelle et/ou en reconversion.

L'internationalisation de la formation se résume à un enseignement d'anglais (24h) articulé au projet tutoré, qui peut être considéré comme suffisant au regard de la finalité professionnelle de la formation.

Pilotage

L'équipe enseignante apparaît diversifiée : elle est composée de neuf enseignants et enseignants-chercheurs, et de 13 intervenants (vacataires) issus du monde socio-économique qui interviennent sur un volume assez conséquent (256h) et majoritairement en lien avec le cœur de métier de la formation.

L'équipe pédagogique ne se réunit qu'une fois par an (en fin de l'année universitaire) mais cette réunion est complétée par des échanges individuels du responsable pédagogique avec chacun des enseignants (bilan des interventions et perspectives d'amélioration). D'autres réunions transversales (réunions de département, séminaires UFR, réunions regroupant les formations professionnelles de l'UFR STAPS) permettent également de réguler et de coordonner la formation.

Un conseil de perfectionnement a été mis en place à l'échelle de l'UFR, transversal à l'ensemble des formations, et regroupant les partenaires professionnels institutionnels. On peut regretter qu'il n'existe pas un conseil de perfectionnement spécifiquement dédié à la LP GDOSSL et que la place des étudiants au sein de cette instance ne soit pas précisée.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont bien détaillées dans le dossier et sont très satisfaisantes.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est bonne et constante depuis sa création. Les effectifs accueillis sont stabilisés autour de 27 étudiants pour un nombre de candidatures assez régulier autour de 65 (avec un taux de sélection moyen de 42 %). Plus de la moitié des étudiants proviennent de l'extérieur de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les recrutements apparaissent diversifiés (formation initiale classique, contrats de professionnalisation, formation continue). Plus de 70 % des étudiants en moyenne sont des personnes engagées dans la vie professionnelle et/ou en reconversion. Les flux entrants issus de la deuxième année de licence (L2) STAPS de l'UFR de l'UCBL1 semblent cependant à renforcer par une meilleure communication interne.

Plusieurs partenariats avec différents types de structures montrent une bonne connexion avec le réseau régional professionnel.

Le taux de réussite au diplôme est satisfaisant et oscille entre 73 et 81 %. Le taux d'abandon (en moyenne deux étudiants) est faible pour une FOAD grâce aux différents dispositifs de suivi mis en œuvre. Les autres non diplômés sont des étudiants n'ayant validé que partiellement leur année et nécessitant peut-être des aménagements ou une planification de la formation sur deux années, notamment pour les étudiants ayant des charges professionnelles et/ou familiales et/ou sportives de haut niveau.

Les enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle sont menées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de Lyon 1 à 30 mois. Les données actuellement disponibles (2014-2015 et 2015-2016) montrent un excellent taux d'insertion professionnelle (100 % hors poursuite d'études) avec un faible temps de recherche du premier emploi et une grande majorité d'emplois à temps plein.

Le taux de poursuite d'études en master est variable (situé entre 0 et 17 %) mais reste marginal au regard des effectifs de la formation (un étudiant en 2014-2015), ce qui est satisfaisant pour cette formation à finalité professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une insertion professionnelle très importante et stable.
- Une bonne attractivité de la formation.
- Une formation organisée à distance qui permet l'inscription dans une démarche de formation tout au long de la vie et compatible pour des personnes engagées dans la vie professionnelle et/ou en reconversion.

Principaux points faibles :

- Un rythme de formation intense même si des ajustements sont en cours.
- Un recrutement à renforcer chez les étudiants de licence STAPS (venant de L2).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP GDOSSL de l'UCBL1 a trouvé sa place dans le paysage de la formation au niveau régional. Les modalités pédagogiques originales constituent un attrait qui pourrait être davantage valorisé par une modularisation en blocs de compétences et, ainsi, dans le cadre de la formation tout au long de la vie. Les perspectives d'ouverture de la formation à l'apprentissage viendront compléter la diversité des recrutements. Au niveau de l'UFR STAPS, des actions de communication spécifiques pourraient être envisagées à destination des étudiants de L2 souhaitant une insertion professionnelle rapide dans le champ du management du sport.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET MÉDIATION PAR LE SPORT

Établissement : Université Claude Bernard Lyon 1

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) mention *Activités sportives* est ouverte depuis septembre 2018 et repose sur un parcours unique *Développement social et médiation par le sport* (LP DSMS). Basée sur un principe original de formation hybride (enseignements à distance et en présentiel) en alternance (2 jours/3 jours), elle prépare à une diversité de métiers de niveau intermédiaire (niveau II), permettant l'action et la prise en charge par les Activités physiques, sportives et artistiques (APSA) de personnes en difficulté sociale voire en situation d'exclusion sociale : éducateurs socio-sportifs, chefs de projets sport et cohésion sociale dans différents secteurs (collectivités territoriales, fédérations sportives, structures culturelles et sociales, structures privées,...). Délivrée par l'unité de formation et de recherche (UFR) en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), la LP DSMS comprend un total de 450h d'enseignements dispensés sur deux semestres, ainsi que plusieurs stages obligatoires d'une durée totale de 420h. Les enseignements ont lieu sur le campus de La Doua, Université Lyon 1.

ANALYSE

Finalité

Le dossier présente clairement les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir. Les contenus des enseignements permettant de les acquérir sont par ailleurs détaillés et sont en cohérence avec les objectifs de la formation. Les secteurs de professionnalisation de la formation sont indiqués mais pourraient être mieux précisés. Par ailleurs, les emplois visés semblent plus correspondre à une insertion de niveau master que de niveau licence, ce qui peut expliquer le fait que de nombreux étudiants envisagent de poursuivre en master après la LP alors que ce n'est pas le but d'une LP. L'objectif de professionnalisation directe à niveau Baccalauréat +3 n'est d'ailleurs pas clairement affiché dans le dossier.

Le document fait état des différents masters s'inscrivant dans la continuité de la formation et pouvant faire l'objet de poursuite d'études en fonction des projets des étudiants, et évoque également la possibilité de développer des relations plus étroites avec les responsables de ces masters, ce qui n'apparaît pas en cohérence avec l'enjeu prioritaire d'une LP.

Positionnement dans l'environnement

Au plan académique, et à l'échelle nationale, la LP DSMS de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL1) vient compléter l'offre de trois autres universités : Besançon, Nanterre et Orléans (et non Reims comme mentionné dans le dossier). Elle couvre un bassin de recrutement assez large (elle n'a pas de concurrence géographique sur tout le Sud de la France), favorisé par un dispositif de formation à distance assez conséquent. Par ailleurs, à l'échelle locale, elle vient s'inscrire en complémentarité avec l'offre de formation de l'établissement et avec celle de l'UFR STAPS qui propose notamment quatre parcours du DEUST (Diplôme d'études universitaires, scientifiques et techniques) STAPS *Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles* (parcours *Animation, Activités Aquatiques, Activités de pleine Nature, et Agent de développement de club sportif*). Les étudiants diplômés du DEUST peuvent venir chercher une montée en compétences dans le champ de l'intervention au service de l'inclusion sociale. Elle s'inscrit également en continuité avec d'autres formations de niveau Baccalauréat +2 (comme une deuxième année de licence, un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), un Brevet de technicien supérieur (BTS) dans le domaine sanitaire et social par exemple) pour des étudiants recherchant une entrée dans le monde professionnel du socio-sport et de la médiation sociale par le sport.

Au plan scientifique, la formation est adossée à la Structure fédérative de recherche confédération de recherches interdisciplinaires en sport (SFR-CRIS) constituée de deux laboratoires de recherche. Cependant, la LP DSMS n'est pas forcément articulée avec l'environnement recherche ce qui n'est pas critiquable dans le cadre d'une LP qui vise l'insertion professionnelle directe des étudiants à un niveau baccalauréat +3.

Au plan socio-économique, la LP DSMS prend appui sur un réseau de partenaires variés (collectivités territoriales, fédérations affinitaires et associations sensibles à la thématique de la formation) mais pour le moment assez restreint (car limité à l'environnement lyonnais et à deux fédérations) et encore peu formalisé par des conventions-cadre.

Au plan international, la LP ne dispose pas d'accord particulier et aucune mobilité étudiante n'est recensée mais cela ne pose pas de problème au regard des objectifs professionnels de la formation.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la LP DSMS est assez lisible, avec une structuration autour de trois blocs de compétences prenant appui sur cinq domaines de compétences, pour un total de 450h réparties sur deux semestres et comprenant plusieurs stages. Ces compétences semblent bien répondre aux objectifs fixés en termes de formation et aux compétences visées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La LP DSMS est articulée en cinq unités d'enseignement (UE) regroupées en trois modules. Cette organisation modulaire devrait pouvoir permettre à des personnes engagées dans la vie professionnelle de venir suivre un ou plusieurs blocs de formation en fonction de leurs besoins de montée en compétences ou des besoins de la structure dans laquelle elles travaillent. Cette organisation autour d'objectifs et en blocs de compétences permet également de donner plus de cohérence aux enseignements entre eux.

La LP DSMS de l'UCBL1 s'appuie sur un dispositif de formation hybride. Elle propose une alternance de formation en présentiel (140h) et de formation organisée à distance (FOAD) (310h), couplée à une alternance de séquences de formation académique (deux jours) et d'immersion en milieu professionnel (trois jours). La FAOD est intéressante car elle favorise un recrutement sur l'ensemble des territoires, ce qui permet une diversité des publics accueillis en formation et développe le partage d'expériences. L'alternance systématique favorise par ailleurs les apprentissages et les démarches de formalisation d'expériences vécues, et peut mieux convenir à des personnes déjà engagées dans la vie professionnelle et ne pouvant pas s'absenter longtemps de leur structure. Mais cette organisation pédagogique nécessite un suivi étroit et régulier du côté académique par un tuteur universitaire pour permettre un recul réflexif sur les pratiques quotidiennes en stage, et par un tuteur dans l'entreprise du côté professionnel en cohérence avec la formation et les compétences visées.

Pilotage

L'équipe pédagogique mixte est assez restreinte, impliquant six personnels enseignants et trois intervenants extérieurs professionnels. Seuls deux enseignants-chercheurs interviennent dans la formation pour un total d'une quarantaine d'heures, ce qui est peu. Le dossier manque de lisibilité sur l'équipe pédagogique, notamment du point de vue des volumes horaires d'enseignements assurés par les différents intervenants dans la formation (le

total du nombre d'heures indiquées par intervenant ne correspond par exemple pas au volume horaire total de la formation). Par ailleurs, un détail des horaires et des contenus de certaines UE serait nécessaire (anglais par exemple : dans le document, seules 1,3 heures semblent être affectées à un enseignant). Aucune évolution n'est évoquée quant à la nécessité d'étoffer l'équipe pédagogique (il est seulement question d'une pérennisation), ni en termes de développement et de renforcement des interventions professionnelles plus en lien avec le cœur de métier de la formation.

L'équipe pédagogique (élargie ou restreinte aux responsables de blocs et d'unités d'enseignements) se réunit plusieurs fois par an. Un conseil de perfectionnement a bien été mis en place à l'échelle de l'UFR, transversal à l'ensemble des formations, et regroupant les partenaires professionnels institutionnels. S'il n'existe pas formellement de conseil de perfectionnement spécifique dédié à la LP DSMS, un comité de pilotage de la formation (constitué avec des personnes des fédérations affinitaires, des collectivités territoriales et des élus de la métropole du Grand Lyon) avait néanmoins participé à la construction de la formation. Il est prévu que celui-ci continue de se réunir une à deux fois par an afin de porter un regard critique sur la formation et sur le devenir des étudiants, ce qui est essentiel.

Résultats constatés

A la date de la rédaction du dossier d'auto-évaluation, la LP DSMS de l'UCBL1 est dans sa première année d'existence et a été ouverte avec un effectif assez réduit de 12 étudiants. La formation affiche une volonté d'ouverture à un public en formation tout au long de la vie et en reprise d'études mais à ce jour, les étudiants accueillis pour cette première année, étaient essentiellement en formation initiale (seuls deux étaient en formation continue ou en reprise d'études). L'attractivité de la formation n'est donc pour le moment pas avérée mais les actions envisagées dans le dossier (développement d'outils de communication, diversification des partenariats, travail plus étroit avec les services spécialisés de la formation continue au sein de l'UFR et de l'établissement,...) devraient favoriser le développement et la reconnaissance de la LP DSMS. L'objectif en termes de capacité d'accueil de la formation n'est par contre pas précisé.

Les enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle seront menées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'UCBL1. Aucun chiffre n'est présenté dans le dossier car la LP DSMS est en cours de première année d'ouverture. Néanmoins, il est pointé dans le dossier qu'un certain nombre d'étudiants semblent souhaiter s'engager dans la poursuite d'études en master, ce qui n'est pas l'objectif poursuivi par une LP dont le but premier est de permettre l'insertion professionnelle directe en répondant à un besoin.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation hybride associant formation en présentiel et à distance, organisée exclusivement en alternance.
- Une formation construite autour de trois blocs de compétences, favorisant l'accueil de publics diversifiés et permettant une meilleure cohérence des enseignements entre eux.
- Une équipe pédagogique engagée dans l'assurance qualité de la formation.

Principaux points faibles :

- L'objectif de professionnalisation directe n'est pas encore atteint dans la mesure où les étudiants formés semblent s'orienter vers des poursuites d'études en master.
- Un rythme d'alternance deux/trois jours peu compatible avec une mobilité géographique des étudiants pour leur stage.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP DSMS de l'UCBL1 est une formation avec un positionnement original mais qui, du fait de son jeune âge (création 1^{er} septembre 2018), manque encore de visibilité et un travail reste à mener pour communiquer auprès des professionnels et densifier le réseau de partenariats (en nombre et d'un point de vue géographique). L'ouverture prochaine à l'apprentissage devrait permettre de diversifier les publics accueillis. Il sera nécessaire là encore, de renforcer les collaborations avec les différents milieux professionnels afin d'ouvrir le champ des possibles et de susciter la proposition de contrats d'apprentissage. Par ailleurs, la diversification des recrutements vers des personnes venant du champ social (DUT *Carrières Sociales* par exemple) devra s'accompagner d'un renforcement de la formation à l'intervention sportive. L'action dans le domaine visé auprès de publics ayant des besoins spécifiques, nécessite en effet une formation à l'intervention, et la construction progressive de ces compétences sur le terrain (lors des stages) impose un travail très étroit avec les tuteurs professionnels afin d'accompagner et de pouvoir valider ces compétences acquises essentiellement sur le terrain. Concernant la professionnalisation, si la proportion d'insertion professionnelle directe des étudiants à l'issue de la formation apparaît insuffisante compte tenu du nombre de poursuites d'études en master, il sera peut-être utile d'établir de nouveaux partenariats pour élargir le champ des métiers et des contextes possibles (moniteur de sport en prison, éducateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse,...), mais également de limiter l'affichage des poursuites d'études dans la communication à l'égard des étudiants.



LICENCE PROFESSIONNELLE SANTÉ, VIEILLISSEMENT ET ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Établissement : Université Claude Bernard Lyon 1

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Ouverte depuis le 1er septembre 2018 au sein de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL1), la licence professionnelle (LP) *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées* (SVAPA) forme en deux semestres (450h), dans le cadre d'un parcours unique intitulé *Activité physique adaptée et bien vieillir*, des animateurs-éducateurs spécialisés dans le développement et la mise en œuvre de programmes d'activités physiques adaptés à des publics spécifiques, visant notamment le bien vieillir et la prévention de la dépendance. La formation se déroule en présentiel et en partie à distance.

ANALYSE

Finalité
Le dossier présente clairement les objectifs spécifiques de la formation, en déclinant notamment les compétences fondamentales et opérationnelles attendues, les métiers, les cadres d'emploi et les secteurs professionnels envisageables (sanitaire, médicosocial, socioculturel, associatif et fédéral) pour les futurs diplômés. Ces activités professionnelles sont soumises à l'application du code de l'éducation mentionnant les certifications spécifiques qui sont présentées dans la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) afférente à ce cursus. Le supplément au diplôme, présenté dans le dossier, établit clairement les liens entre les compétences, les finalités et les enseignements proposés dans la maquette.
Positionnement dans l'environnement
Les éléments présents dans le dossier attestent de la volonté de rendre visibles les objectifs et modalités pédagogiques de la formation, et soulignent la diversité des canaux de communication mobilisés en direction des étudiants potentiellement intéressés et des réseaux professionnels spécialisés. Au plan académique, la formation prend bien sa place dans l'ensemble de l'offre proposée par dans le champ STAPS : deux DEUST (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques), une licence générale, deux autres licences professionnelles centrées sur des thématiques différentes (gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs ; développement social et médiation par le sport). Il est indiqué

que le parcours *Activité physique adaptée et santé* de la licence générale est peu centré sur le vieillissement ce qui limite tout risque majeur de concurrence directe avec la LP. Par ailleurs, le dossier dresse un état de l'offre nationale, qui se structure depuis quelques années, en lien avec des besoins en termes de professionnalisation qui vont être durablement croissants et cette LP apparaît être la seule licence SVAPA en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Au plan scientifique, cette licence bénéficie de la proximité des deux laboratoires de l'UFR (unité de formation et de recherche) STAPS de l'UCBL1 : le laboratoire interuniversitaire de biologie de la motricité et le laboratoire sur les vulnérabilités et l'innovation dans le sport, qui développent des recherches sur l'utilisation des pratiques physiques et sportives avec des publics dits vulnérables. Cette proximité permet de mettre à disposition de la LP SVAPA un nombre élevé d'enseignants-chercheurs spécialisés qui assurent de façon satisfaisante près de la moitié des enseignements, dont 140h directement en lien avec la recherche (biologie et psychosociologie du vieillissement).

Au plan socio-économique, la formation prend appui, pour des enseignements, la mise en stage, et la participation au conseil de perfectionnement, sur un réseau diversifié de partenaires régionaux et nationaux (fédérations sportives spécialisées, structures sociales spécialisées dans le handicap ou dans le vieillissement, caisses de retraite et mutuelles, etc.) ayant établi des conventions et lettres de soutien fournies en annexes.

Organisation pédagogique

Le dossier permet de saisir la construction pédagogique de la formation ayant deux blocs de compétences disciplinaires et préprofessionnelles, deux blocs de compétences professionnelles transversales et un bloc de compétences professionnelles spécifiques. L'ensemble apparaît cohérent avec les objectifs de la formation et les métiers visés par ce diplôme.

Une partie de la formation est proposée à distance, et ceci facilite l'articulation avec les structures professionnelles et l'intégration en formation continue d'étudiants déjà salariés. Des forums et blogs sont également mis en place pour prolonger les échanges lors des temps de formation. Un dispositif de tutorat, couplé notamment entre des groupes d'étudiants et des enseignants responsables d'unité d'enseignement (UE), et pouvant être accompli partiellement à distance, permet de limiter les risques de décrochage. Le dossier indique un nombre élevé (50 %) de stagiaires en reprise d'études non financées ce qui peut induire un risque d'abandon élevé et, effectivement, à l'issue de la première année, un tiers des étudiants n'ont pas validé l'année.

Les objectifs et modalités pédagogiques, les modalités d'évaluation sont indiquées avec précision dans le dossier et une attention particulière est portée au projet tutoré (3x30h) et au stage (280h) réalisé en milieu professionnel.

Compte tenu de l'ouverture récente de la formation (septembre 2018), plusieurs éléments attendus du dossier (comme la validation des acquis professionnels (VAP) et la validation des acquis de l'expérience (VAE)) ne peuvent être appréhendés avec précision. Pour les étudiants ayant des contraintes particulières, des aménagements sont prévus dans le cadre de la mise en œuvre du code de l'Éducation non encore mis en œuvre au bout d'un an d'existence de la LP.

Pilotage

L'équipe pédagogique, incluant huit enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, semble être équilibrée, même si le nombre d'heures assurées par les sept professionnels (environ un tiers des heures de la maquette de formation) selon le tableau en annexe 2) est juste suffisant pour une LP.

Le pilotage s'effectue efficacement par une réunion regroupant l'ensemble des enseignants (statutaires et vacataires) pour un bilan en fin d'année universitaire. De plus, deux sous équipes (enseignements scientifiques, et enseignements pratiques) se réunissent également une fois par an pour aborder plus spécifiquement les aspects scientifiques et pratiques. Conformément aux attentes, un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, avec un seul représentant étudiant de l'ANESTAPS (Association nationale des étudiants en STAPS).

Le nombre d'étudiants recrutés dans le cursus est pour l'instant peu élevé mais devrait se développer rapidement compte tenu de l'importance des besoins sociaux et de la solidité pédagogique de l'équipe enseignante.

Les étudiants proviennent essentiellement de la licence STAPS, ou sont en contrat de professionnalisation ou reprise d'étude, mais le dossier ne détaille pas les modalités de recrutement.

Résultats constatés

Sur la première année de fonctionnement, seuls 8 étudiants sur 12 ont validé le diplôme, et ce malgré l'existence d'un fond pédagogique destiné à l'Innovation, conception et accompagnement pour la pédagogie (iCAP). Les dispositifs d'aide à la réussite des étudiants seront ajustés après les évaluations et retours des premières promotions. Fort logiquement, l'ouverture récente de la formation ne permet pas d'avoir des données significatives sur leur insertion professionnelle ou sur les éventuelles poursuites d'études à moyen et long termes.

Le suivi de l'insertion professionnelle sera mené par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'UCBL1 mais les petits effectifs de la LP et sa singularité pourraient encourager les responsables de la formation à diligenter leurs propres études d'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation en adéquation avec des besoins sociaux durables.
- Des réseaux de partenaires existants et en développement denses.
- Une construction pédagogique solide, en dépit de la création récente de la formation.
- Un enseignement hybride (alternance de séquences de formation en présentiel et à distance) qui favorise la formation tout au long de la vie.

Principal point faible :

- Un risque important de décrochage des étudiants en reprise d'étude non financée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées* est une formation pertinente, répondant à des besoins sociaux importants et durables en matière de bien vieillir, de prévention de la dépendance et plus largement de santé par les activités physiques et sportives. L'expérience et la qualité de l'équipe pédagogique sont des gages du futur bon développement de cette formation dans un contexte global de plus en plus structuré et concurrentiel. Le choix du dispositif hybride d'enseignement associant formation en présentiel et à distance présente des intérêts certains mais peut générer des risques de décrochage voire d'abandon et une attention particulière devra être apportée particulièrement lors du recrutement des étudiants non financés en reprise d'étude.



MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, 1^{ER} DEGRÉ

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Monnet – Saint Etienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) mention 1^{er} degré (1D) a pour objectif de former aux métiers du professorat et de l'éducation des jeunes enfants des secteurs public et privé. Pour cela, la formation s'appuie sur la maîtrise de connaissances disciplinaires dans les champs scientifiques, littéraires, en sciences humaines et sociales, sur l'usage des nouvelles technologies, la pratique d'une langue vivante étrangère et l'ouverture culturelle mais également sur une initiation à la démarche scientifique et la mise en pratique par le biais de différents stages dans le milieu scolaire et de l'éducation.

La formation MEEF 1D est dispensée dans l'académie de Lyon sur plusieurs sites : l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) – site Croix-Rousse, site de Bourg-en-Bresse et site de Saint-Etienne –, l'institut des sciences et pratiques d'éducation et de formation de l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3 et l'Université catholique de Lyon (UCLy).

Chaque établissement a développé pour chaque parcours sa propre maquette de formation répondant néanmoins à des principes communs.

Le master MEEF est proposé dans l'académie uniquement en présentiel. La première année de master (M1) est destinée à préparer les étudiants au concours de professorat des écoles (CRPE). En seconde année de master (M2), deux parcours sont clairement identifiables dans les maquettes de formation, proposés aux étudiants selon qu'ils sont titulaires ou non du CRPE. Le parcours A est destiné aux étudiants de M2 admis au concours de l'Éducation Nationale en responsabilité de classe à mi-temps. Le parcours B1 est destiné aux étudiants ayant échoué au concours du CRPE et souhaitant se préparer à nouveau au concours et le parcours B2, dispensé exclusivement sur l'Université Lumière Lyon 2, est destiné aux étudiants visant un autre débouché professionnel dans le champ de l'éducation.

ANALYSE

Finalité

Le master MEEF 1D se donne pour objectif de former les professionnels de l'enseignement et de l'éducation des jeunes enfants (2 à 11 ans) par la maîtrise de savoirs, savoir-faire et savoir-être dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation dans et hors du système scolaire. La formation prend clairement appui sur le référentiel de compétences des enseignants (Bulletin Officiel du 25 juillet 2013) ainsi que sur des compétences professionnelles plus générales dans le domaine de l'éducation. Le programme de formation proposé sur deux années répond aux objectifs professionnels visés. La formation de niveau master répond également aux objectifs de formation à la recherche ; elle permet à des étudiants de poursuivre leur cursus en doctorat mais le dossier ne précise pas dans quelle discipline.

Positionnement dans l'environnement

Au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la formation MEEF 1D est déployée dans l'académie de Lyon ainsi que dans les deux autres académies voisines : à Grenoble (Universités Grenoble Alpes et Savoie Mont Blanc) et à Clermont-Ferrand (Université Clermont-Auvergne).

Au sein de l'académie de Lyon, la mention est déclinée en cinq formations, quasiment identiques, portées chacune par un établissement différent : MEEF 1^{er} degré à Lyon 1, MEEF 1^{er} degré à Lyon 2, MEEF 1^{er} degré à Lyon 3, MEEF 1^{er} degré à l'UJM, MEEF 1^{er} degré à l'UCLy. Le dossier d'autoévaluation fait clairement état de la formation mise en œuvre à Lyon 1 (université intégratrice de l'INSPE) et à Lyon 2 (avec notamment le choix de trois sous-parcours en M2 : *Médiation culturelle* ; *Français langue étrangère* ; *Formation pour adultes*) mais le déroulement de la formation dans les autres établissements de l'académie n'est pas précisé. Les annexes détaillent l'existence de plusieurs parcours dans les maquettes de l'UCLy (qui diffèrent également selon les trois ICLy : région Bourgogne Franche-Comté, région Rhône-Alpes, région Provence-Alpes-Côte d'Azur) qui se rapprochent de ceux de Lyon 2 mais il y a clairement un manque de lisibilité des maquettes.

La formation a mis en place de nombreux partenariats inter-institutionnels (rectorat et ses différents services, réseau CANOPE, le réseau de création et d'accompagnement pédagogiques, acteurs culturels locaux, acteurs du monde associatif, éducatif et socio-économique (mutuelles d'assurance, banques). Des conventions ont été signées de façon à intégrer clairement ces partenariats au déroulement de la formation.

La formation MEEF 1D est adossée à différents laboratoires : quatre unités mixtes de recherche dont une à Lyon 1 (Ampère) et trois à Lyon 2 (« Interactions, corpus, apprentissages, représentations » - ICAR - ; laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes - LAHRA - ; « Littérature, idéologie, représentations » - LIRE-) et sept équipes d'accueil dont deux à Lyon 1, quatre à Lyon 2 et une à Saint-Étienne. Les modalités de cet adossement scientifique ne sont pas clairement définies. Cet adossement semble correspondre au rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans le master MEEF mais sans réelle politique scientifique entre la formation de master et les laboratoires concernés. Les étudiants sont, par ailleurs, formés à la démarche scientifique au sein d'UE spécifiques au cours des deux années du master.

Le dossier mentionne la possibilité de réaliser un stage à l'international en M2 pour les étudiants du parcours A, soit ceux titulaires du CRPE, ce qui est très rare dans les formations MEEF et mérite d'être souligné. Si la possibilité est donnée, comme dans tout échange ERASMUS, de faire valider des crédits ECTS obtenus à l'étranger sur un semestre ou une année par le jury de diplôme en France en fin d'année, aucune information n'est donnée sur les modalités de validation de l'alternance en lien avec le rectorat. Nous ne disposons d'aucune donnée sur le nombre d'étudiants sortants. Il n'y a en revanche aucun étudiant entrant.

Organisation pédagogique

Le dossier décrit une formation unique mais plusieurs maquettes de formation différentes sur les deux années sont annexées sans réelles explications.

Les volumes horaires des différentes formations sont d'environ 500 heures au maximum en M1 et 250 à 300 heures en M2 ; ce qui correspond au cadre de la formation du professorat des écoles dans le cadre d'une alternance à mi-temps. En M2, deux parcours sont offerts aux étudiants selon leur réussite ou non au concours. Des enseignements sont communs aux deux parcours alors que d'autres sont spécifiques et ouvrent sur des débouchés professionnels hors éducation nationale (notamment à Lyon 2) via trois enseignements : médiation culturelle, français langue étrangère, formation pour adultes. Les enseignements sont essentiellement dispensés en travaux dirigés (TD) en M1 (60 heures de cours magistraux) et uniquement en TD en M2. Le dispositif de validation des acquis de l'expérience est proposé mais sans mention du nombre de validations partielles ou totales dans les différentes universités sur les cinq dernières années. Le dossier évoque des dispositifs d'accompagnement du handicap et des sportifs de haut niveau sans préciser lesquels ni combien d'étudiants ont été ou sont concernés.

Le M1 est en partie dédiée à la préparation au concours, et l'année de M2 au développement professionnel. Les étudiants bénéficient d'un enseignement pluridisciplinaire et d'une formation à la polyvalence dès le M1. Par ailleurs, la formation est composée d'enseignements transversaux (ou contexte d'exercice du métier) pour un volume horaire de 66 heures (à Lyon 1) à 106 heures (à Lyon 2). En M2, la formation transversale est abordée sous forme de différentes thématiques au choix.

La formation à la recherche est déployée sur les deux années de master pour un volume horaire total de 40 heures à 60 heures selon les établissements. Les étudiants choisissent des thématiques en lien avec l'enseignement scolaire ou l'éducation dans le but de rédiger et de présenter un mémoire en fin de M2. Le dossier ne mentionne pas d'autres liens formation-recherche dans d'autres unités d'enseignements (UE) du master.

Les étudiants bénéficient de quatre semaines de stage en M1 et d'un stage en responsabilité en M2 pour les étudiants lauréats du CRPE ou de quatre à six semaines de stage (au sein ou hors du système scolaire) pour les

étudiants non lauréats du concours. Cette ouverture professionnelle qui s'accompagne d'enseignements spécifiques au sein d'un parcours bien identifié offre des possibilités de réorientation intéressantes pour les étudiants non lauréats du concours en fin de M1. Les étudiants de M2 en stage en responsabilité sont accompagnés par deux tuteurs (professionnel et universitaire) mais ce dispositif n'est pas explicitement décrit dans le dossier comme la répartition des rôles de chaque tuteur ou l'articulation faite entre le stage et le mémoire.

Les enseignements liés au numérique représentent un volume global de 24 heures (à Lyon 1) à 32 heures (à Lyon 2). Les étudiants de Lyon 1 disposent d'un bureau virtuel et d'une plateforme pédagogique. L'utilisation de cette plateforme n'est pas décrite ni les outils mis à disposition des étudiants et enseignants. Le dossier n'indique pas si cette plateforme est accessible aux étudiants de toutes les universités concernées ainsi qu'à tous les professionnels et universitaires. La seule innovation pédagogique mentionnée dans le dossier concerne un tutoriel d'aide à la méthodologie de recherche, élaboré par des enseignants-chercheurs et bibliothécaires, mis à disposition des étudiants.

Les enseignements de langue vivante sont proposés en M1 et M2 pour un volume horaire de 41 heures, ce qui paraît faible. Le niveau visé est le niveau B2 en fin de M2 dans le cadre d'une UE non compensable.

Le dossier d'autoévaluation indique que les étudiants peuvent obtenir la certification C212E dans le cadre de l'UE 14 (cela concerne les étudiants du M2 parcours A).

La ventilation des enseignements entre les deux années et dans les différents blocs de compétences est comparable à ce qui est mis en œuvre au plan national. On peut néanmoins s'interroger sur la nécessité de proposer une formation distincte dans chaque université au sein d'une même académie.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (maître de conférence et professeur des universités, de professeur agrégé/professeur certifié et de professionnels (professeurs des écoles, IEN, IA-IPR, PLP) mais la liste des intervenants fournie en annexe ne permet pas d'apprécier la part du volume total d'enseignement assurée par chacun d'eux.

Le projet de Lyon est basé sur un partenariat université-employeur dans lequel les universitaires sont appelés à participer à la formation continue et les professionnels à la formation initiale au sein du master MEEF. Le dossier mentionne un bon équilibre de ces interventions qui varient chaque année et varient entre les universités et les directeur de services - directeur de l'éducation nationale (DSDEN) mais sans fournir de données supplémentaires. Il ne semble pas y avoir de réel pilotage de la formation MEEF 1D à l'échelle académique que ce soit entre les DSDEN ou entre les universités.

Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an en présence du responsable de parcours, des formateurs universitaires et de l'école supérieure du professorat et de l'éducation, et d'un inspecteur de l'éducation nationale et de représentants étudiants. Les responsables de parcours et les responsables d'UE peuvent réunir à leur discrétion leurs équipes mais sans compte-rendu ni réel pilotage global de la formation MEEF 1D.

Le dossier d'autoévaluation fourni ne permet pas d'apprécier les modalités de contrôle des connaissances par UE. Une UE est validée par compensation dès lors que l'étudiant obtient la note de 10. Chaque semestre et chaque année est validé par compensation. Il n'existe aucun autre seuil de validation. Quatre jurys participent aux validations de la formation : jury d'UE, de semestre, d'année, de diplôme.

Résultats constatés

La formation MEEF 1D de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) accueille environ 700-800 étudiants en M1 (env. 50 % à Lyon 1 ; 10-15 % à Lyon 2 ; 7 % à Lyon 3 ; 20-25 % à Saint-Étienne) et 700-800 étudiants en M2 (dans les mêmes proportions qu'en M1) dont 50 % de fonctionnaires stagiaires de l'Éducation Nationale. Les effectifs sont stables sur les quatre dernières années.

Le taux de réussite en M1 varie de 70 % (à Saint-Étienne) à 90 % (à Lyon 1) sans données sur les autres universités. En M2, le taux de réussite varie de 70 % (à Saint-Étienne) à 90 % (à Lyon 2) sans données sur les autres universités. La différence de résultats entre universités n'est pas commentée. Aucune information n'est donnée concernant le taux de réussite au concours (CRPE) dans les quatre établissements.

Le suivi de l'insertion professionnelle est réalisé par les universités au sein des observatoires de la vie étudiante mais les données ne sont pas fournies dans le dossier. Le dossier ne précise pas non plus si les responsables de formation exploitent ces données.

Le dossier affirme que les étudiants s'insèrent dans leur grande majorité sur le marché du travail à l'issue de leur formation en master MEEF 1D, que quelques rares cas de poursuite d'études en thèse de doctorat existent mais sans aucune donnée chiffrée. Aucune donnée n'apparaît au sujet du devenir professionnel des non-lauréats du

concours.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'ouverture en M2 vers des débouchés professionnels autres que l'enseignement scolaire au sein de l'Éducation Nationale (médiation culturelle, français langue étrangère, formation pour adultes) offrant une réorientation possible aux étudiants ayant échoué au concours en fin de M1.
- La possibilité très appréciable de réaliser un stage à l'international en M2 pour les étudiants du parcours A.
- La bonne attractivité de la formation avec un très faible taux d'abandon.

Principaux points faibles :

- Le manque de cohérence de la formation à l'échelle de la ComUE : formation éclatée sur cinq sites fonctionnant de manière indépendante avec des maquettes différentes.
- Le rôle limité des conseils de perfectionnement et l'absence d'évaluation de la formation par les étudiants.
- Des données lacunaires concernant le taux de réussite au concours, la corrélation entre obtention du concours et du diplôme, le taux de réorientation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les objectifs de professionnalisation de la formation MEEF 1D sont clairement définis et les maquettes de formation présentées répondent aux objectifs visés. Cependant, il n'existe pas de pilotage unique de la formation au niveau de la ComUE. Chaque université déploie sa propre offre de formation avec des contenus différents (même si les domaines de compétences restent identiques), des modalités d'enseignement et d'évaluation différents et un taux d'intervention des professionnels de terrain variable selon les départements et les DSDEN. De même, une analyse plus fournie devrait être conduite concernant le taux de réussite au concours dans les différents établissements ainsi que le taux de réorientation. Une convention multi-partenariale entre les universités impliquées, l'INSPE et le rectorat de l'académie pourrait permettre d'harmoniser la formation à l'échelle académique. La situation actuelle est peu lisible et semble préjudiciable aux étudiants qui ne bénéficient pas de la même formation ni du même accompagnement professionnel au sein d'une même académie.

Les conseils de perfectionnement ou autres instances de régulation entre l'INSPE, les étudiants et l'employeur (ou professionnels) semblent ne pas être intégrés au pilotage de la formation. Par ailleurs, l'employeur et l'équipe pédagogique semblent sous-représentés dans cette instance. En outre, étant donné l'absence d'évaluation des enseignements par les étudiants, le conseil de perfectionnement ne dispose pas d'éléments objectifs pour procéder à une véritable autoévaluation de la formation. Ce point devra faire l'objet d'une réflexion dans le cadre de la prochaine accréditation pour une meilleure régulation de la formation en cours d'année et entre les années.

Une réflexion plus globale pourrait être engagée sur les enjeux de la recherche en éducation au sein de la formation initiale et continue, tant au niveau des étudiants stagiaires qu'au niveau des formateurs (professeur agrégé/certifié au sein des universités et de l'éducation nationale). Les liens formation-recherche pourraient dépasser la seule UE d'initiation recherche pour concerner plus globalement chaque UE.

Concernant les échanges à l'international, l'INSPE pourrait s'appuyer sur les conventions partenariales des différentes universités et du rectorat pour faciliter les mobilités entrantes et sortantes. Les mobilités sortantes dans les formations MEEF sont globalement plus faibles au plan national que dans les autres formations en raison d'un M1 ciblé sur un concours et d'un M2 en responsabilité en classe. Des stages à l'étranger pourraient néanmoins être offerts aux étudiants de M1 et aux étudiants de M2 non lauréats pour leur permettre de vivre une autre expérience culturelle et de découvrir un autre système scolaire.



MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Monnet – Saint Etienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) mention *Encadrement éducatif* de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) de Lyon, est rattaché à l'Université Claude Bernard Lyon 1. Il a pour objectif la préparation au concours externe du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation (CPE en première année de master - M1) et au métier de conseiller principal d'éducation (en deuxième année de master - M2 - lauréats du concours).

La mention se décline en deux parcours pour les M2. Le parcours A est proposé aux lauréats du concours, alors que le parcours B permet aux non-lauréats de préparer à nouveau le concours.

L'enseignement a lieu en présentiel (en M1 à l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation - INSPE) et en alternance (en M2 à l'INSPE et en établissements scolaires).

La formation est dispensée sur un seul lieu, l'INSPE de Lyon Croix Rousse, rattaché à l'Université Claude Bernard Lyon 1.

ANALYSE

Finalité

Le master MEEF mention *Encadrement éducatif* de la ComUE de Lyon prépare les étudiants de M1 au concours externe de recrutement des CPE et, pour les étudiants de M2 lauréats du concours (parcours A), au métier de CPE. Il existe un M2 parcours B pour les étudiants non lauréats du concours qui souhaitent le représenter. En revanche, il est regrettable qu'aucun parcours ou, à défaut, aucune passerelle ne soit proposés aux étudiants visant d'autres débouchés dans l'éducation nationale.

Les objectifs en matière de connaissances et compétences scientifiques sont traduits, dans la formation, en termes d'enseignements disciplinaires, de séminaires d'initiation à la recherche (M1), de recherche et mémoire (M2).

Les débouchés en matière de poursuite d'études et d'insertion professionnelle concernent la formation aux métiers de l'encadrement dans des structures éducatives. Ils correspondent au niveau de la formation. La préparation au concours puis, au métier de CPE est le débouché principal, voire unique car aucune possibilité de réorientation n'est offerte. La poursuite en doctorat est possible mais aucune précision n'est donnée sur les champs disciplinaires possibles.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles fournie, est sommairement renseignée (compétences et types d'emplois ciblés). Les conditions d'accès à la formation n'y sont pas précisées.

Positionnement dans l'environnement

Le master MEEF mention *Encadrement éducatif* est dispensé sur un site unique, à l'INSPE à Lyon Croix Rousse de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Le master n'est adossé à aucun laboratoire de recherche. Il n'existe pas de politique spécifique de recherche articulée au master en-dehors de la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, et le dossier s'en défend en disant que c'est parce que l'objectif de la formation est « de former des cadres de l'éducation nationale », ce qui ne semble pas être une raison valable. Cette remarque entre en contradiction avec l'objectif affiché du master de permettre aux étudiants de poursuivre en doctorat. Une UE « Séminaire d'initiation à la recherche » est prévue en M1 (semestre 1 : 21 heures ; semestre 2 : 21 heures) et un « Séminaire de recherche et mémoire » est dispensé en M2 au semestre 4 (21 heures) sans que les contenus n'en soient détaillés.

Le seul partenariat existant est établi avec le rectorat de l'académie de Lyon, futur employeur. Aucun partenariat n'existe avec des établissements à l'international.

Organisation pédagogique

Le contenu de la formation respecte le principe de la spécialisation progressive avec des unités d'enseignements (UE) de préparation aux épreuves écrites du concours, cours de tronc commun avec les autres mentions MEEF et un séminaire d'initiation à la recherche en M1, puis en M2, deux parcours : le M2 A pour les fonctionnaires stagiaires lauréats du concours et le M2 B étudiants pour les non-lauréats. En revanche, les UE ne semblent pas être regroupées par bloc de compétences dans la maquette.

La formation comprend 216 heures d'enseignement au semestre 1, 234 heures au semestre 2 (soit 450 heures en M1), 237 heures au semestre 3 et 186 heures au semestre 4 (soit 420 heures en M2).

La formation se fait en présentiel, à l'INSPE en M1 et en alternance avec des établissements scolaires en M2.

Deux stages sont proposés en M1 : au semestre 1 un stage filé d'observation, un jour par semaine pendant neuf semaines ; au semestre 2, un stage massé de pratique accompagnée de deux semaines consécutives. Le stage massé de pratique accompagnée est également mis en place en M2 parcours B. Ces stages sont suivis par un tuteur établissement. Un stage en alternance est obligatoire en M2 parcours A (30 crédits ECTS non sécables pour le stage et le mémoire), avec un tutorat mixte (tuteur établissement et tuteur universitaire). Une convention de stage est formalisée avec le rectorat. Aucune précision n'est donnée sur l'efficacité du suivi de stage, ni sur la bonne réalisation des mémoires.

La formation accueille des étudiants en situation de handicap. Elle est ouverte à tout titulaire d'une licence. Elle est accessible par validation des acquis professionnels (deux étudiants entre 2015 et 2019).

Cependant, aucun dispositif spécifique d'élaboration du projet professionnel de l'étudiant autre que CPE n'est mentionné. Il n'existe pas de dispositifs spécifiques d'aide à la réussite, de suivi des étudiants, ni de données concernant l'acquisition de compétences additionnelles pour l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études, pas plus que pour la réorientation.

La place de la recherche s'apprécie à travers le nombre d'enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation (11 plus 2 docteurs sur 24 intervenants). Elle se traduit à travers des enseignements disciplinaires (Histoire de l'éducation, Philosophie de l'éducation, Sociologie de l'éducation, Psychologie de l'adolescent, Droit et organisation), les séminaires d'initiation à la recherche (M1), les séminaires de recherche et mémoire (M2) intégrés à l'UE de mise en situation professionnelle. Cependant, l'absence d'adossement de la formation à un ou à des laboratoires de recherche, ainsi que de politique spécifique de recherche articulée au master est très problématique pour une formation de master.

Sur les deux ans, il n'existe que deux UE consacrées aux compétences numériques (M1 semestre 2 : 24 heures ; M2 semestre 3 : 24 heures) et deux UE consacrées à l'enseignement d'une langue étrangère d'un niveau B2 (M1 semestre 1 : 21 heures ; M2 semestre 3 : 21 heures) mais on peut s'interroger sur ce niveau, sachant que le niveau requis en master est C1.

Il n'existe pas de données concernant la sensibilisation des étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage

L'équipe pédagogique se compose de 13 universitaires (sections 9 « Langue et littérature française », 11 « Études anglophones », 16 « Psychologie et ergonomie », 19 « Sociologie, démographie », 22 « Histoire et civilisations », 61 « Génie informatique, automatique et traitement du signal » & 70 « Sciences de l'éducation et de la formation ») et 11 professionnels (professeurs des écoles, professeurs certifiés en documentation et PLP, psychologue, CPE).

La responsabilité de la mention est assurée par une CPE formatrice, assistée d'un gestionnaire de scolarité.

Le conseil de perfectionnement comprend des représentants des étudiants, du monde professionnel (inspecteur,

personnel de direction, professeur, CPE) et des formateurs. Il se réunit deux fois l'an, à chaque fin de semestre. Il existe quatre types de jurys ayant des attributions distinctes en termes de validation : UE, semestres, année (M1), diplôme (M2).

À propos des modalités de contrôle des connaissances, la formation est en contrôle continu intégral : en M1, les UE sont compensables entre elles, les deux semestres entre eux ; en M2, les UE du semestre 3 sont compensables entre elles sauf l'UE « Langue étrangère », les deux semestres ne sont pas compensables.

Il n'existe pas de données concernant la mise en place de l'évaluation par compétences.

Résultats constatés

La moyenne des effectifs sur les quatre dernières années est bonne en M1 (58 étudiants), mais faible en M2 (8 en parcours A et 27 en parcours B). On ne dispose pas des effectifs ventilés par année.

La moyenne du taux de réussite en M1 est plutôt faible (60 % sur les quatre dernières années).

Les taux de réussite au diplôme sont très variables : on compte 39,90 % en 2014-2015, 73,62 % en 2015-2016, 61,40 % en 2016-2017 et 73,30 % en 2017-2018. Le dossier se justifie en expliquant que les étudiants déjà titulaires d'un autre master cherchent avant tout à obtenir le concours et abandonnent le M2 une fois lauréats après le M1 ; ce qui est relativement courant dans certains MEEF (toutes mentions confondues).

En revanche, on compte un très bon taux de réussite de 90 % en M2 parcours A (lauréats du concours) et plus faible, de 57,70 % en parcours B (non lauréats qui représentent le concours). Aucun commentaire n'est fait sur le devenir des non-lauréats. On ne sait pas s'ils se réinscrivent en M2 ou abandonnent le master.

Cependant, le nombre de diplômés est très variable d'une année à l'autre : 22 en 2015-2016, 11 en 2016-2017, 32 en 2017-2018.

Le taux moyen de réussite des étudiants au concours de CPE est de 20 %, et donc bien supérieur à la moyenne nationale (9,70 %), mais on ne sait pas si les étudiants obtiennent le concours en M1 ou en M2 parcours B (après un premier échec en M1).

Les informations relatives au devenir des diplômés qui ne deviennent pas CPE ou d'éventuelles poursuites en doctorat sont absentes.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Un taux de réussite au concours CPE deux fois supérieur à la moyenne nationale.

Principaux points faibles :

- Aucun dispositif spécifique d'élaboration du projet professionnel de l'étudiant autre que CPE.
- Aucun dispositif spécifique d'aide à la réussite ou de suivi des étudiants.
- Des informations manquantes sur le taux d'abandon ou le devenir des diplômés non lauréats au concours de CPE.
- L'absence d'adossement à un laboratoire de recherche.
- Le faible taux de réussite en M1 (60 %), et le taux de réussite au diplôme très variables selon les années.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* mention *Encadrement éducatif* prépare exclusivement à l'exercice du métier de CPE. La formation gagnerait à prévoir des passerelles pour permettre aux étudiants non lauréats du concours mais diplômés du master de se réorienter vers d'autres débouchés des métiers de l'éducation ou de la formation. Dans cette optique, la formation devrait chercher à multiplier les partenariats extérieurs (autres que le seul rectorat) avec le tissu socio-économique local.

Même si le taux de réussite au concours est très bon, la formation se doit de mettre en place des dispositifs d'aide à la réussite pour les non-lauréats.

Une réflexion plus globale pourrait être engagée sur l'efficacité de la formation, en intégrant les informations relatives au devenir des diplômés qui ne deviennent pas CPE, ou au nombre d'étudiants obtenant le concours en M1 ou en M2.

Une meilleure intégration de la formation au monde de la recherche est plus que nécessaire par exemple en adossant la formation à un ou des laboratoires de recherche en éducation ou en psychologie par exemple (selon les spécialités des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation) ; ce qui permettrait de garantir une cohérence des apports de la recherche à la professionnalisation.



MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, 2ND DEGRÉ

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Monnet - Saint Etienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), mention 2nd degré vise la formation des enseignants du 2nd degré (collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels). La 1^{ère} année de master (M1) est essentiellement destinée à préparer les étudiants aux différents concours de l'Éducation Nationale (le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du 2nd degré ; le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé – CAFEP - ; le certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel - CAPLP - ; le certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique - CAPET).

La 2nde année de master (M2) identifie deux parcours : le parcours A destiné aux étudiants de M2 lauréats au concours en responsabilité de classe à mi-temps et le parcours B destiné aux étudiants non-lauréats et souhaitant se préparer à nouveau au concours.

Le dossier annonce une mention se déclinant en 24 parcours et 47 options mais le dossier d'autoévaluation n'en décompte que 35. Sont proposés des parcours de :

- Professeurs de lycées et collège (PLC) : *Arts plastiques, Éducation musicale et chant choral, Sciences économiques et sociales, Éducation physique et sportive, Histoire et géographie, Information/documentation, Langues vivantes étrangères* (allemand, anglais, espagnol, italien, arabe, chinois, russe), *Lettres* (avec deux options : lettres classiques et lettres modernes), *Mathématiques, Philosophie, Sciences de la vie, de la terre et de l'univers, Sciences physiques et chimiques*.
- Professeurs de lycée professionnel (PLP) : *Économie-gestion* (avec trois options : « Commerce et vente », « Comptabilité de gestion », et « Communication et organisation »), *Lettres-anglais, Lettres-espagnol, Lettres-histoire et géographie, Mathématiques et sciences physiques et chimiques, Sciences industrielles* (trois options : CAPLP Génie civil, options : « Économie de la construction » et « Réalisation des ouvrages », et CAPLP Génie électrique, option « Électrotechnique et énergie »), *Biotechnologies et Sciences et techniques médico-sociales* (CAPET et CAPLP Biotechnologies, options « Santé environnement » et « Biochimie-génie biologique », CAPET et CAPLP Sciences et techniques médico-sociales).
- Professeurs de lycée technique (PLT) : PLT *Économie et gestion* (options « Communication, organisation et gestion des ressources humaines », « Comptabilité et finance », et « Marketing »).

Les enseignements de ces différents parcours sont dispensés à la fois, sur les sites des universités de Lyon 1, 2, 3 et Jean Monnet - Saint Etienne. Certaines disciplines peuvent être suivies sur plusieurs sites (l'anglais est par exemple proposé à Lyon 2, Lyon 3 et Saint Etienne alors que l'allemand n'est enseigné qu'à Lyon 2).

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels de la mention sont clairement exposés dans le dossier qui souligne son adéquation au référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation en vigueur. Les débouchés tels qu'ils sont présentés sont exclusivement ceux des métiers de l'enseignement et de la formation.</p> <p>Cependant, le parcours B (des étudiants non lauréats aux concours de l'enseignement) envisage des débouchés sur la formation d'adultes en insertion sans donnée chiffrée et sans précision sur le type d'emploi. La possibilité de poursuite d'études, qui concerne essentiellement la préparation à l'agrégation ou d'un doctorat, demeure marginale mais diffère selon les parcours ; si elle est très difficile en anglais ou mathématiques car les besoins en enseignants sont très importants et il est compliqué pour les lauréats du concours d'obtenir un report d'affectation, elle est facilitée en sciences de la vie et de la terre. Toutefois, on déplore le manque de données chiffrées à ce sujet et l'absence d'analyse.</p> <p>Aucune information n'est donnée sur une éventuelle formation à distance pour, par exemple, des étudiants assistants de langue à l'étranger pour un ou plusieurs semestres.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Concernant les liens avec les différents organismes partenaires, le dossier nomme le rectorat comme instance principale participant à la formation et offrant l'essentiel des débouchés. En revanche, aucune mention n'est faite de l'existence de partenariats culturels et artistiques avec le reste de l'Académie, qui permettraient d'enrichir les contenus des différents parcours.</p> <p>La formation, de niveau master, est fortement articulée au monde de la recherche même si peu de diplômés poursuivent en doctorat. L'encadrement est assuré par les enseignants-chercheurs de plus de 30 laboratoires des sites de Lyon Saint-Etienne. Des modules spécifiques concernant la méthodologie de la recherche accompagnent les étudiants en M2. Afin d'harmoniser les pratiques et les attentes au sujet du mémoire, un document de cadrage a été élaboré mais n'est pas fourni dans le présent dossier. Il n'est pas fait non plus mention d'une quelconque valorisation des mémoires de qualité. Néanmoins, l'adossement à ce large éventail de laboratoires se limite au rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans le master MEEF mais aucun lien scientifique réel n'est établi entre les diverses disciplines et la formation de master qui ne se concentre que sur la recherche en éducation.</p> <p>La formation ne propose pas d'ouverture internationale significative, ce qui est le cas de la plupart des formations MEEF, qui sont très spécifiques au contexte socio-professionnel français, et ne constitue pas un défaut. Le fait que certains étudiants puissent néanmoins effectuer des stages dans des établissements étrangers est à noter, ainsi que la possibilité d'accueillir des étudiants étrangers dès l'année de M1. Les effectifs concernés et la durée des stages ne sont pas mentionnés.</p> <p>L'existence d'un cursus bi-national franco-allemand permettant une certification professionnelle dans les deux pays, qui donne accès à des postes d'enseignant bivalent allemand/français, est un point fort à souligner.</p> <p>En revanche, le dossier mentionne les possibilités de mobilité pour enseignants et administratifs, mais sans donner de chiffres.</p>
Organisation pédagogique
<p>Les finalités de la formation sont communes à tous les parcours selon des maquettes structurées au niveau national. Elles intègrent des unités d'enseignement destinées à la préparation au concours et des unités d'enseignement de préparation et d'accompagnement au métier d'enseignant suivant une spécialisation progressive.</p> <p>On peut souligner la présence de deux options en M2 permettant d'offrir des contenus d'enseignement et des conditions de stage différenciés entre les lauréats et non lauréats des concours. Si l'ensemble des étudiants choisissent de repasser le concours, le dossier mentionne une possibilité de réorientation vers d'autres métiers de l'enseignement sans préciser lesquels.</p> <p>Le dossier d'autoévaluation souligne à juste titre que l'entrée dans le métier se fait de manière progressive, par le biais des stages. Les formations sont proposées en formation initiale et en formation continue. Les validations d'acquis de l'expérience (VAE), validations d'acquis professionnels et validations d'études supérieures, sont en place, même si les VAE ne sont pas utilisées par les étudiants.</p>

L'accompagnement des étudiants qui ont besoin d'aide est très bien développé (difficulté lors du stage en responsabilité, validation de la langue vivante...). Un dispositif d'aide à la réussite au concours est intégré à la maquette pour l'option B du M2. De même, les stages de cette option sont organisés en binôme ou en trinôme pour faciliter la charge de travail des étudiants. Des accompagnements spécifiques sont également prévus pour les étudiants en situation de handicap, les étudiants salariés, en reprise d'étude ou en reconversion.

Le tutorat mixte (terrain-université) mis en place est bien structuré avec des visites et un suivi individualisé.

L'appui sur la recherche en éducation semble convenable, si l'on se fie à l'implication des enseignants-chercheurs des divers laboratoires environnants dans les enseignements et l'encadrement des mémoires. Une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est mise en place. L'utilisation de l'outil Compilatio® est effective lors du dépôt du mémoire en version numérisée.

L'évaluation par compétences est un chantier en cours.

Un supplément au diplôme précise les connaissances et les compétences acquises par les diplômés.

Les innovations pédagogiques semblent intégrées dans le cursus de formation des étudiants (type classe inversée, pédagogie par projet, ...). On note l'utilisation d'un environnement de travail classique et d'outils numériques interactifs (exercices en ligne, quizlet...).

Une action de formation commune des divers personnels appelés à travailler ensemble au sein des établissements est proposée. On peut estimer qu'il s'agit d'une excellente initiative même si aucun détail n'est donné.

En revanche, on ignore si les cours de culture commune réunissent des étudiants de différentes mentions (1^{er} degré, 2nd degré, conseil principal d'éducation et ingénierie de la formation) ou de différents parcours.

Pilotage

La composition et la diversité des équipes sont conformes aux textes, l'équipe pédagogique étant composée d'enseignants-chercheurs (Maître de conférence et Professeur des Universités), de professeur agrégé/professeur certifié et de professionnels (professeurs du secondaire, IEN, IA-IPR, PLP).

Le pilotage de la formation est extrêmement bien structuré. Les différents parcours du MEEF 2nd degré sont réunis en huit conseils de perfectionnement réunis par grand pôle de formation (langues, STAPS, mathématiques et sciences expérimentales, disciplines artistiques, sciences économiques et sociales, lettres, histoire-géographie, enseignement technique, technologique et professionnel), réunissant chacun les formateurs des masters MEEF, des membres du rectorat, de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation, des étudiants, des personnels administratifs. Ce dernier rend ses conclusions au conseil des responsables de diplômes et de formations. Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique agit en tant qu'instance consultative. Enfin, ces organismes sont pilotés au niveau académique par un responsable-coordonateur nommé depuis 2015 par Madame la Rectrice de l'Académie de Lyon, ce qui semble être particulier à la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) de Lyon.

En revanche, aucune information sur l'implication réelle des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels du rectorat dans ces instances n'est fournie, ni sur les évolutions majeures de la formation ou des maquettes suite à ces évaluations.

La démarche de suivi d'acquisition des compétences est en cours - du moins peut-on le penser à l'évocation d'un portefeuille de compétences et d'un relevé associé au diplôme -. Des dispositifs d'aide et d'accompagnement sont proposés.

Le devenir des étudiants ayant échoué aux concours, malgré l'aide en M2 parcours B, reste un champ à explorer.

Il n'est jamais fait mention d'enseignement à distance.

Résultats constatés

Les effectifs de M1 et de M2 sont donnés par parcours. Tous les taux de remplissage sont satisfaisants, des parcours comme STAPS attirent jusqu'à 182 étudiants en M1, alors que la plupart enregistrent une trentaine d'inscrits. Le parcours *Lettres classiques* est mutualisé entre Lyon 2 et Lyon 3 à cause d'un faible effectif (entre quatre et sept étudiants).

Le dossier justifie le taux inférieur d'étudiants inscrits en M2 (généralement réduit de moitié) par le fait qu'un certain nombre d'étudiants passent le CAFEP et doivent ainsi effectuer leur M2 à l'Université catholique. En revanche, il est regrettable que nous ne connaissions pas la proportion de lauréats des concours publics et

privés, ni le devenir des étudiants non-lauréats qui ne poursuivent pas en M2. Aucune analyse n'est faite sur les liens possibles entre les effectifs, les admis au diplôme et les admis aux concours.

Le taux de diplômés en M2 est correct dans l'ensemble des parcours (plus de 75 %) et le taux d'étudiants en insertion professionnelle après le M2 est presque toujours de 100 %, ce qui est excellent pour un master professionnalisant.

Néanmoins, il manque encore des données chiffrées sur :

- les taux de redoublement ou de réorientation en M1 et en M2,
- les étudiants concernés par la préprofessionnalisation proposée en licence,
- le nombre d'étudiants qui participent au parcours adapté en M2 B (dont la maquette n'est pas fournie),
- le nombre d'étudiants en formation continue.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- De très bon taux d'admis en M2 et d'insertion professionnelle des diplômés.
- L'existence d'un cursus bi-national franco-allemand permettant une certification professionnelle dans les deux pays qui donne accès à l'enseignement bivalent allemand/français.
- La mise en place effective d'un accompagnement des étudiants en difficulté (stage et langue vivante).
- La présence d'un responsable-coordonateur de la mention au niveau académique.

Principaux points faibles :

- Des données chiffrées lacunaires sur les admissibilités et les admissions aux divers concours et leur corrélation avec l'obtention du diplôme.
- Aucune indication concernant les débouchés qui s'offrent aux étudiants validant le master mais non-lauréats de concours de l'éducation nationale.
- Le faible adossement à la recherche disciplinaire.
- Aucune ouverture significative à l'international mis à part le cursus bi-national franco-allemand.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation du master MEEF 2nd degré de la ComUE de Lyon manque de regard critique sur le fonctionnement de la mention. Un travail d'analyse plus fourni sur les réalisations concrètes de la formation, sur l'efficacité du tutorat ou de l'encadrement des mémoires, sur l'implication réelle des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels du rectorat dans les conseils, et les évolutions majeures de la formation ou des maquettes suite aux évaluations ne pourrait être que bénéfique.

De même, la formation pourrait utilement procéder à un meilleur suivi du devenir des différents types de profils d'étudiants, en collectant par exemple des données chiffrées sur les admissibilités et les admissions aux concours (privé et public) et leur corrélation avec l'obtention du diplôme. Ceci permettrait de mieux répondre aux besoins des étudiants et de prévoir davantage de passerelles vers d'autres professions de l'éducation nationale (vers la mention *Pratique et ingénierie de la formation*, par exemple).

Concernant la recherche, davantage de liens devraient être créés entre les laboratoires des différentes disciplines et les contenus enseignés ou le choix des sujets des mémoires, ce qui permettrait éventuellement une plus grande poursuite d'études vers le doctorat.

Enfin, même si les masters MEEF professionnalisants restent très ancrés dans la réalité socio-économique française, la formation du 2nd degré pourrait rendre possible les mobilités d'étudiants à l'international comme le fait le master MEEF 1^{er} degré de la ComUE de Lyon.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissements : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Monnet - Saint Etienne ; Université Jean Moulin Lyon 3 ; Université Lumière Lyon 2

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) mention *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF) de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Lyon - Université Claude Bernard Lyon 1, est co-accrédité avec l'Université Lumière Lyon 2, le rectorat-ESENER (École supérieure de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche) et l'institut catholique de Lyon (ICLy).

Existant uniquement au niveau de la deuxième année de master (M2) - depuis l'ouverture de la formation en 2014, il n'existe pas de première année (M1) -, il se décline en trois parcours : *Métiers de la formation et de l'encadrement des adultes* (PIF MFEA), *Métiers de l'éducation inclusive* (PIF MEI), et *Métiers de l'éducation à la santé à l'école* (PIF MESE).

L'accès à ce M2 se fait uniquement par validation des acquis personnels et professionnels.

Le parcours MFEA comprend 433,5 heures équivalent travaux dirigés (HEQTD) et se prépare sur deux ans avec un semestre par an. Les deux autres parcours se préparent en un an (avec la validation unique des 3^{ème} et 4^{ème} semestres). Le parcours MEI comprend 501 HEQTD et le parcours MESE comprend 400 HEQTD.

Les enseignements ont lieu sur les périodes de vacances scolaires, les mercredis après-midi, parfois les samedis.

La formation est rattachée à l'INSPE de Lyon, composante de l'Université Claude Bernard Lyon 1, et est dispensée sur le site de l'INSPE Lyon Croix Rousse.

ANALYSE

Finalité

La mention MEEF PIF parcours MFEA vise à former des personnels d'encadrement de l'éducation nationale (inspecteur, chefs d'établissement, et les formateurs de formateurs). Si les enseignements semblent en cohérence avec l'objectif pour les inspecteurs et les formateurs de formateurs, il n'en est pas de même pour le métier de chef d'établissement qui est annoncé comme débouché. La formation proposée semble pour le moins partielle : les points structurants du métier n'apparaissent pas (gestion du budget, management de la ressource humaine de l'établissement).

La mention MEEF PIF parcours MEI est une formation professionnalisante visant à la préparation notamment du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive. Certains modules

d'approfondissement sont proposés au choix et couvrent un large spectre des besoins particuliers en matière de formation ; ce qui fait des détenteurs du diplôme des spécialistes. Les enseignements semblent en cohérence avec les objectifs de formation.

La mention MEEF PIF parcours MESE vise à former des personnels exerçant dans l'éducation nationale qui soient capables d'intervenir au sein des établissements scolaires en promotion de la santé et en prévention (infirmières scolaires, médecins de l'éducation nationale, assistantes de service social de l'éducation nationale). Il peut aussi plus largement s'adresser à d'autres publics (cadres des collectivités territoriales) en charge des politiques de santé. Les enseignements semblent en cohérence avec les objectifs visés. De façon générale, la question de l'insertion professionnelle ne se pose pas en ces termes, puisque les apprenants sont essentiellement des professionnels en exercice. Le dossier précise que la mention n'a débouché, pour l'instant, vers aucune poursuite d'études en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

Si la mention PIF existe au niveau national et est présente dans toutes les académies, les trois parcours mis en place à l'Université de Lyon sont originaux au niveau régional. De leur côté, l'INSPE de Grenoble propose deux parcours (*Apprentissage enseignement* et *Didactique des sciences et numérique*), et l'INSPE de Clermont-Ferrand propose un seul parcours (*Territoires et pilotages des systèmes éducatifs*).

On notera tout de même l'existence d'une formation MEEF mention PIF, avec un parcours *Formation de formateurs et fait religieux* à l'ICL de Bourgogne-Franche Comté, qui n'est pas mentionnée dans le dossier d'autoévaluation analysé ici, mais apparaît dans les annexes du dossier du master MEEF 1^{er} degré. Aucune information sur un partenariat éventuel n'est donnée.

Le dossier mentionne une certaine redondance entre le contenu du parcours MESE et le M2 *Éducation et santé publique* - spécialité 1 *Enfants adolescents et jeunes adultes* de l'Université Claude Bernard Lyon 1, même si ces deux formations s'adressent à des publics différents. Une réflexion est d'ailleurs en cours pour fusionner ces deux parcours et créer un nouveau master.

Quatre structures de recherche sont identifiées comme laboratoires d'adossés aux formations : ECP Lyon 2, ISC Lyon 1, HESPER Lyon 1, P2S Lyon 1, ainsi que l'équipe de recherche de l'Institut de cancérologie de la Loire (centre Hygée), la SFR-RELYS, le réseau national UNIRES et le SHE Research Group à l'échelon international.

Les seuls partenaires socio-économiques extérieurs sont des institutions de formation (Université d'Orléans, Université Grenoble Alpes).

Aucune coopération internationale n'est mentionnée, ce qui peut se comprendre pour cette mention professionnalisante publique très ancrée dans le système éducatif français. En revanche, une ouverture à l'international est envisagée avec l'ouverture d'un nouveau master remplaçant le parcours MESE.

Organisation pédagogique

Il est difficile d'apprécier la spécialisation progressive de la mention car il n'existe pas de M1 depuis l'ouverture de la mention en 2014 alors que le supplément au diplôme mentionne l'existence de quatre semestres de 30 crédits ECTS chacun. Il n'y a pas de mutualisation visible entre les trois parcours ; il n'y a aucune unité d'enseignement (UE) en tronc commun.

L'accès à ce M2 se fait uniquement par validation des acquis personnels et professionnels : en 2017-2018, 15 étudiants en ont bénéficié pour le parcours MIPBP (dont on ne reconnaît pas l'acronyme), 7 pour le parcours MESE et 24 pour le MFEA.

Les modalités d'enseignement tiennent compte des disponibilités réduites du public qui sont essentiellement des professionnels : les enseignements ont lieu sur les périodes de vacances scolaires, les mercredis après-midi, éventuellement les samedis. Le M2 du parcours MFEA se déroule sur deux ans (un semestre par an) pour laisser aux professionnels le temps de finaliser leur formation ; ce qui nécessite d'obtenir des décharges de service du rectorat. Des aménagements peuvent être proposés au niveau du rythme des études ou des modalités de contrôle des connaissances pour les publics ayant des contraintes particulières. Le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas décrit ; cependant, deux VAE ont été effectués, en dépit du fait que les formations ne soient pas modularisées en blocs de compétences. Certains cours sont proposés en formation ouverte à distance (FOAD) : une UE pour PIF MESE (21,50 %) et deux UE pour PIF MFEA (12 %). De plus, une ou deux classes virtuelles sont programmées pour le parcours MESE, deux mercredi après-midi par mois. Le dossier mentionne la volonté de renforcer la FOAD.

La professionnalisation est présente au niveau des trois parcours par le biais des UE intégrant des éléments de professionnalisation, et de mise en situation professionnelle. Les stages sont présents dans la maquette de

chacun des trois parcours sans que l'on sache exactement à quel niveau horaire ils correspondent, à l'exception du parcours MESE pour lequel la durée est explicitée (400 heures). On peut s'étonner de l'absence d'explicitation des conditions de mise en stage pour des professionnels déjà en exercice.

Chaque parcours présente une intervention mixte d'universitaires et de professionnels extérieurs à l'université. Dans le parcours MFEA, les intervenants présentés relèvent presque tous de l'université, soit de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ou Lumière Lyon 2, de l'Université d'Orléans ou encore de l'Université Grenoble Alpes (mis à part deux inspecteurs et une professeure documentaliste). Le parcours MEI emploie pour une grande majorité des personnels de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Seules 29 heures d'enseignement sont données par des professionnels (avocat, psychologue/neurologue, un praticien hospitalier). La fonction professionnelle et l'entreprise ou organisme d'origine de deux intervenants vacataires ne sont pas renseignées. Le parcours MESE se démarque car il ne fait intervenir que des enseignants de l'INSPE et des chargés de recherche de différents organismes de recherche (HESPER, Santé Publique France, UNIRÉS, Territoires et Approches Participatives Agenda 21).

Les enseignements relatifs à la recherche occupent une place importante, souvent supérieure à un cinquième du temps de formation, pour les trois parcours (21 % du temps de formation pour MFEA, 27,50 % pour MESE, 22 % pour MEI). Les enseignants-chercheurs sont issus des sections du conseil national des universités 3, 19, 22, 63 70 (parcours MFEA), 11, 16, 19 et 70 (MEI), 11, 22, 70 (MESE).

Comme pour les autres mentions du master MEEF, il existe des aménagements possibles concernant le rythme des études ou les modalités de contrôle des connaissances, notamment pour les sportifs ou artistes de haut niveau. Cependant, aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mis en place.

L'internationalisation de la formation ne repose que sur l'enseignement de l'anglais, lequel n'est dispensé qu'au 4^{ème} semestre pour les trois mentions. La nature très professionnalisante de la mention s'adressant à des professionnels en activité laisse ainsi peu d'opportunités pour les mobilités étudiantes sortantes.

Pilotage

Hormis pour le parcours MESE, l'équipe pédagogique semble essentiellement constituée de personnels relevant des universités avec des statuts divers : les enseignants-chercheurs assurent ainsi 60 % de la formation pour le PIF MFEA, 30 % pour le PIF MEI et 40 % pour le PIF MESE.

Chacun des parcours dispose d'un responsable. Il en est de même pour la mention.

Les réunions s'effectuent au sein des parcours. Plusieurs instances concernent les MEEF au sein de l'INSPE sans pour autant qu'une instance spécifique au pilotage de la mention ne soit relevée : ainsi, il n'y a pas de conseil de perfectionnement pour cette mention, ce qui n'est pas réglementaire. Il n'apparaît donc pas d'instance pour la prise en compte de l'avis étudiant.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas précisées ; on ne sait notamment pas quelle forme prend « le contrôle continu » pourtant cité à plusieurs reprises dans les maquettes.

L'approche par compétences n'est pas encore mise en œuvre. Il n'est pas fourni d'information sur les dispositifs d'aide à la réussite qui pourraient être proposés aux étudiants, ni sur les modalités précises de recrutement.

Plusieurs types de jurys permettent de valider les UE, semestres et diplômes et se réunissent en fin d'année universitaire (fin août). Ils sont composés des responsables de mention, parcours, UE, d'enseignants-chercheurs du 1^{er} et/ou du 2nd degré mais il n'existe pas de jury au niveau de la mention, contrairement à ce que préconisent les textes officiels.

Résultats constatés

Les effectifs sont variables d'un parcours à l'autre. Le parcours MFEA semble ne pas avoir de problème à recruter (63 étudiants en semestre 3 pour la rentrée 2018), tout comme le parcours MEI, qui recrute une trentaine d'apprenants. Le parcours MESE, quant à lui, semble avoir du mal à trouver son public (10 en 2018).

Les résultats en termes de réussite sont moyens : 37 % pour le parcours MFEA, 44,50 % pour le parcours MEI. Ils peuvent s'expliquer par le profil des étudiants qui sont des professionnels qui manquent de temps pour finaliser la formation.

Toutefois, on peut remarquer que le parcours MESE a obtenu des résultats nettement plus satisfaisants pour sa première année de fonctionnement (9 diplômés sur 11 inscrits), mais ce constat ne s'est pas vérifié l'année suivante avec seulement quatre diplômés sur neuf inscrits. On peut en déplorer le manque d'explication dans le dossier. Pour 2017-2018, cinq étudiants figurent comme ayant demandé à redoubler pour soutenir leur mémoire ou ayant abandonné. Ces deux statuts ont été agrégés dans le dossier d'autoévaluation, alors qu'ils ont des

significations bien différentes. Enfin, au moment de la rédaction du dossier, il n'y avait eu aucune poursuite d'études en thèse.

La mention a pu permettre des évolutions de carrière à défaut d'une véritable insertion professionnelle : trois étudiants-enseignants du 1^{er} ou 2nd degré du parcours MEI ont évolué vers des postes de conseillers pédagogiques « Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés » ; trois étudiants du parcours MESE ont signalé avoir changé de poste pour devenir conseillers techniques, tandis que le parcours MFEA a permis une évolution de carrière vers un poste de conseillère pédagogique. Hormis ces cas précis, on ne sait du devenir des diplômés.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Un très fort adossement à la recherche dans les trois parcours.

Principaux points faibles :

- L'absence de M1 ; ce qui n'est pas réglementaire (alors qu'il est mentionné dans le supplément au diplôme).
- L'absence de blocs de compétences regroupant les UE enseignées comme cela est préconisé par le répertoire national des certifications professionnelles.
- Les taux de réussite peu satisfaisants (parcours MFEA et MEI) pour une formation professionnalisante.
- Les faibles effectifs pour le parcours MESE qui semble avoir du mal à trouver son public.
- L'absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention comme des parcours.
- L'absence de consultation des étudiants dans le processus d'autoévaluation et d'amélioration de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master MEEF PIF de la communauté d'universités et d'établissements de Lyon présente de nombreux problèmes tant dans son organisation pédagogique que son pilotage. Tout d'abord, malgré ce qui est mentionné dans le supplément au diplôme, le diplôme de master ne se déroule que sur deux semestres et une année pour un total de 60 crédits ECTS. Cette structuration ne respecte aucunement le cadre légal qui demande aux masters de se dérouler sur deux ans, quatre semestres et d'offrir 120 crédits ECTS. Une restructuration complète des trois parcours est donc ici attendue en rendant effectif le M1.

Un meilleur pilotage est également attendu afin de s'assurer de la bonne réussite des étudiants, dont le profil en tant que professionnels déjà en exercice, est particulier. Une réflexion globale devrait être conduite afin d'envisager la mise en place d'un conseil de perfectionnement, de dispositifs d'aide à la réussite, d'un meilleur suivi des non-diplômés comme du devenir des diplômés.

L'organisation pédagogique des semestres devrait également être revue en divisant les UE en blocs de compétences ; cela permettrait d'ouvrir les trois parcours à d'autres horizons que celui de l'éducation nationale.

De même, le très bon adossement des parcours aux laboratoires de recherche, ainsi que l'implication des enseignants-chercheurs devraient pouvoir permettre un plus grand nombre de poursuites d'études en doctorat.

Enfin, les parcours gagneraient en attractivité en travaillant leur positionnement dans l'environnement proche ou en les ouvrant à l'international (notamment le parcours MFEA), pour éviter les parcours redondants comme MESE et le M2 *Éducation et santé publique* – spécialité 1 *Enfants adolescents et jeunes adultes* de l'Université Claude Bernard Lyon 1.



MASTER STAPS : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement : Université Claude Bernard Lyon 1

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créé en 2016, le master STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) : *activité physique adaptée et santé* (APAS) est structuré en deux parcours qui se différencient en deuxième année : le parcours *Intervention et Gestion en Activité Physique Adaptée et Santé* (IGAPAS) affichant une dimension professionnelle et le parcours *Mouvement, Performance, Santé, Innovation* (MPSI) ayant plutôt une orientation recherche. La formation se déroule à Lyon sur le campus de la Doua.

ANALYSE

Finalité
<p>Le dossier présente clairement les compétences scientifiques et professionnelles attendues en fin de formation : conception et encadrement de dispositifs APA (Activité physique adaptée) pour des publics fragiles, en situation de handicap et/ou vulnérables ; conception et formalisation d'une intervention d'enseignement en APA, et conduite de projet.</p> <p>Il identifie avec précision les nombreux débouchés professionnels dans des secteurs en plein développement du fait de besoins sociaux importants et durables et de politiques publiques de plus en plus structurantes sur les thèmes du sport-santé.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master APAS est l'une des trois formations de ce type dans la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, les deux autres étant situées à Clermont-Ferrand et à Grenoble. Ce master, unique sur Lyon, propose une valence sociale centrée sur les vulnérabilités et l'innovation, ce qui lui confère une certaine originalité aux niveaux régional et national. Il s'appuie essentiellement sur les étudiants issus de la licence APAS du même UFR (Unité de formation et de recherche) STAPS de Lyon 1. Ce master APAS vient compléter l'offre de formation au niveau Master en STAPS où l'on retrouve également la mention Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive (EOPS).</p> <p>La formation est adossée principalement au laboratoire sur les vulnérabilités et l'innovation dans le sport de l'UFR STAPS qui développe des recherches fondamentales et appliquées (notamment des recherches-actions collaboratives), sur l'utilisation des pratiques physiques et sportives avec des publics dits « vulnérables » et sur les différentes composantes de l'innovation, à la fois dans le domaine sportif et dans le domaine sanitaire et</p>

médico-social. Il prend également appui sur le laboratoire interuniversitaire de biologie de la motricité qui vise à comprendre et modéliser les effets de la pratique physique sur les fonctions organiques. Ces laboratoires s'appuient sur deux écoles doctorales : Éducation, Psychologie, Information et Communication (EPIC) pour une poursuite en thèse orientée vers les sciences humaines et sociales, et l'École Doctorale Interdisciplinaire Sciences-Santé (EDISS) pour les travaux en sciences de la vie. Les enseignants-chercheurs de ces laboratoires sont impliqués dans ce cursus au sein de cours de méthodologie à la recherche, de connaissance du public, de statistique, dans l'accueil et le tutorat de stagiaires ainsi que le développement de projet, et la préparation de colloque avec les étudiants.

Le master APAS a noué des relations partenariales, au travers de conventions notamment dans le cadre des stages, de la formation et de la professionnalisation, avec des acteurs des secteurs sanitaire, social et médico-social.

Au plan international, une mobilité d'étudiants assez modeste, et quasi-uniquement sortante (0 à 3 par an) a eu lieu vers les Universités de Laval et Sherbrooke au Canada. Une seule convention a été signée avec l'Université Libre de Bruxelles en 2013 et renouvelée pour 5 ans en 2018 permettant de former 1 à 2 diplômés chaque année (depuis 2013), et un partenariat avec interventions croisées d'enseignants se développe avec l'Université de Lausanne.

Organisation pédagogique

Le dossier présente clairement les principales articulations entre la licence APAS et ce master, et entre la première année (600h) et la seconde année de master (300h à 480h selon le parcours). Les unités d'enseignement, réparties en cinq domaines de compétences bien distincts, et la mutualisation des cours à visée scientifique entre les deux parcours au début du cycle, sont également bien décrites. Les libellés des cours répondent aux finalités du diplôme, permettant l'édition d'un supplément au diplôme compréhensible et spécifique pour chaque parcours. Une attention particulière est portée chaque année sur la recherche, la préparation et la réalisation du stage professionnel (134h à 150h) par un tutorat spécifique, ainsi que sur la conduite de projets à forte dimension professionnelle (100h).

La mobilité internationale est possible uniquement en première année de master, avec des possibilités d'obtention de bourses régionale. La validation du Test of English for International Communication (TOEIC) est indispensable pour l'obtention du master parcours IGAPAS.

L'équipe pédagogique a su mener une réflexion en vue de faire évoluer la formation et plusieurs adaptations sont envisagées avec notamment une meilleure répartition des aspects scientifiques et professionnels sur les deux années.

La formation est, depuis la rentrée 2019, accessible en alternance, en validation des acquis de l'expérience (VAE) (3 personnes depuis 2014) et en validation des acquis professionnels (VAP).

Pour les publics ayant des contraintes ou statuts particuliers, des aménagements sont prévus dans le cadre de la mise en œuvre du code de l'éducation. Le dossier précise que des accueils spécifiques d'étudiants bénéficiant de dispense d'assiduité ont été réalisés.

Pilotage

L'équipe enseignante apparait diversifiée et équilibrée grâce à une réorganisation récente : elle est composée de nombreux enseignants-chercheurs (12) investis dans les deux laboratoires de recherche de l'UFR STAPS et d'intervenants professionnels (13), issus des différents secteurs professionnels concernés) présents plutôt en deuxième année de master.

De nombreuses réunions d'enseignants, organisées dans des configurations différentes, se déroulent au cours de l'année, au gré des moments forts (rentrée, jurys de soutenance ou délibération de semestre,...) ou des questions à traiter. La création d'un comité de pilotage des formations APAS, pour alimenter le conseil de perfectionnement (composé d'une dizaine d'enseignants de l'UFR, d'une dizaine de professionnel et d'un représentant étudiant) est envisagée, notamment au travers de la création d'un seul parcours en master APAS dans la future offre de formation.

Le dossier est très précis sur les modalités d'évaluation pertinentes et adaptées, et les modalités de délivrance du diplôme, avec en M2 une nette préférence accordée au contrôle sur la réalisation de dossiers en session 1. Une réflexion au niveau de l'UFR est engagée sur les processus de validation des compétences mentionnées dans le supplément au diplôme fourni, en liaison avec les travaux menés par la C3D (conférence des directeurs

et doyens de structures STAPS).

L'évaluation des enseignements est réalisée à partir de questionnaires et de consultations lors de discussions avec les étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs accueillis dans cette formation sont stables avec 27 à 36 étudiants en M1 (pour environ 130 demandes reçues) et 13 à 21 étudiants en M2, et le recrutement d'étudiants étrangers est rare. Des capacités d'accueils dans la formation sont fixées en fonction du marché et des possibilités d'emploi. Assez peu d'étudiants proviennent du cursus licence APAS de Lyon, car peu souhaitent continuer leurs études, ce qui en contrepartie permet un recrutement d'étudiants externes à cet UFR. Une meilleure articulation avec la formation Licence APAS sera mise en place dans ce sens. Un grand nombre d'étudiants avec un projet de recherche à l'issue du M1 s'inscrivent en M2 mention EOPS (Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive) d'où une baisse du nombre d'étudiant entre les deux années, mais un ajustement de la formation à la recherche, qui était centré sur le M1, est en cours de réalisation afin de la développer repartir tout au long du cursus

Si le taux de validation de la formation est élevé (70 à 100%), le taux de diplomation est nettement inférieur puisque les étudiants doivent obtenir la certification en langue (TOEIC) dans les deux parcours. Ainsi, les 48h d'anglais du master, pourtant non négligeables dans ce type de cursus, et des cours d'approfondissement en langues proposés par le centre de langue de l'Université, ne semblent pas suffisants ou adaptés pour l'objectif visé et d'autres propositions devront être faites.

Les enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle menées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de Lyon 1 sont complétées par une étude réalisée par la responsable de la formation.

Les données actuellement disponibles montrent un taux d'insertion professionnelle très élevé proche des 100 % (que les étudiants aient obtenu ou non le diplôme) et soulignent des conditions de professionnalisation satisfaisantes aux niveaux du statut, de la durée de recherche d'emploi, du salaire, etc.

La poursuite d'étude n'a concerné que cinq étudiants sur la période évaluée, en doctorat ou dans une autre formation (masso-kinésithérapie par exemple) afin de bénéficier d'une double compétence.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une équipe de pilotage réactive.
- Une formation qui répond à des besoins sociaux durables et importants.
- Une formation appuyée sur un réseau de partenaires dense et diversifié.
- Une insertion professionnelle satisfaisante et en cohérence avec les objectifs de la formation.
- Une formation possible par alternance en M2.

Principaux points faibles :

- Le taux de diplomation freiné par la nécessaire obtention du TOEIC dans le parcours IGAPAS.
- Une faible poursuite d'étude en thèse.
- Un recrutement trop faible à partir de la licence STAPS parcours APAS de Lyon.
- Une attractivité internationale et une mobilité entrante peu développées.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master STAPS : *Activité physique adaptée et santé* (APAS) est bien installé dans l'offre de formation de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et occupe, au plan national et régional, une place privilégiée sur la thématique

Sport-Santé, actuellement en développement sous l'influence des besoins sociaux et de politiques publiques structurantes. On peut cependant regretter le faible flux d'étudiant.e.s venant de la licence STAPS locale, recrutement qui pourrait être amélioré par le développement de collaborations avec la licence APAS de Lyon.

Une stratégie de communication pourrait également être engagée afin de développer le recrutement d'étudiants étrangers, et les flux de VAE/VAP dans un secteur très porteur. La formation par alternance, sur les deux années de master, sera possible à partir de la rentrée 2020. Dans sa future version, le master APAS sera organisé en un seul parcours qui reprendra les acquis du parcours IGAPAS avec une dimension recherche plus affirmée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

Établissement(s) : Université Claude Bernard Lyon 1 ; Université Jean Monnet Saint-Etienne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master STAPS, *Entraînement et optimisation de la performance* sportive (EOPS) de l'Université Claude Bernard de Lyon est co-accrédité avec l'université Jean Monnet de Saint-Etienne. Le master est une formation en deux ans ayant comme objectifs de donner des compétences professionnelles dans le domaine du développement et l'optimisation de la performance sportive en conformité avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondante. Il se présente comme pluridisciplinaire en abordant des disciplines scientifiques dans les domaines des sciences de la vie et des sciences humaines. Il se décline en trois parcours dont deux visent une insertion professionnelle immédiate (parcours PPMR – *Préparation du sportif : aspects physiques, mentaux et Ré-athlétisation* ; parcours EIPS - *évaluation et ingénierie de la performance sportive*) et un qui propose une formation à la recherche en 2ème année de master (M2) (parcours MPSI – Mouvement, Performance, Santé, Innovation). L'entrée en 1ère année de master (M1) est sélective pour les parcours PPMR et EIPS de même qu'elle l'est en 2ème année de Master pour le parcours MPSI.

La formation est accessible par validation des acquis professionnels (VAP) et validation des acquis de l'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité

Les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées et déclinées de manière spécifique pour les trois parcours. Par ailleurs, les contenus d'enseignement sont bien détaillés. La pluridisciplinarité des contenus de formation est appréciable même si la répartition entre les sciences de la vie (plus présentes) et les sciences humaines est peu équilibrée. Les compétences professionnelles et personnelles visées correspondent bien aux objectifs de la formation pour le parcours PPMR (insertion professionnelle dans les domaines de la préparation physique, la préparation mentale et la réathlétisation), le parcours EIPS (former des spécialistes de l'étude de la motricité humaine dans le sport et la santé : entraîneurs, coaches, cadre dans des structures étudiant la performance sportive, chercheurs par exemple). Le parcours MPSI dont l'accès se fait en M2 permet de combiner formation professionnelle et spécialisation disciplinaire propices à l'insertion immédiate ou à la poursuite d'études.

Positionnement dans l'environnement

Le master STAPS, *Entraînement et optimisation de la performance sportive* de l'Université Claude Bernard Lyon 1 est une formation bien intégrée dans l'espace local. De par sa spécificité, la formation n'entre en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement ni avec une autre formation STAPS au niveau régional. Elle est adossée à deux unités de recherche reconnues (deux équipes d'accueil universitaires) offrant un environnement favorable en matière de recherche. Les enseignants chercheurs qui interviennent dans la formation sur les deux sites, selon les parcours (Lyon, parcours PPMR et MPSI ; Saint-Etienne, parcours EIPS) sont rattachés à l'une ou à l'autre de ces deux unités. Ces interactions entre la recherche et la formation constituent un environnement favorable à une bonne articulation entre formation et recherche. La formation repose pour partie sur des collaborations pérennes avec des structures et des entreprises dans le domaine de la haute performance (clubs sportifs professionnels et entreprises telles que Décathlon, Thuasnes, Sigvaris) Elles garantissent une bonne cohérence entre les objectifs de la formation et les enseignements à visées professionnelles. Les partenariats tissés pour le parcours EIPS ne sont cependant pas précisés.

Au niveau régional, l'offre de formation en STAPS est importante : quatre mentions à l'Université Clermont Auvergne à Clermont-Ferrand, une mention décomposée en trois parcours à l'Université de Savoie Mont Blanc à Chambéry, une mention déclinée en cinq parcours à l'Université Joseph Fourier à Grenoble (UJF). Le master EOPS de Lyon et Saint-Etienne est le seul proposé dans la région sous cette mention. Il convient toutefois de noter que le parcours *Entraînement et optimisation de la performance sportive* ouvert comme parcours à Grenoble a les mêmes finalités.

Si les mobilités des étudiants à l'international sont peu nombreuses, une double diplomation avec l'Université libre de Bruxelles et les démarches engagées avec deux Universités canadiennes pour la mise en place d'un dispositif identique attestent d'une politique volontariste en la matière.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible avec deux parcours distincts en master 1 (PPMR localisé à l'Université Claude Bernard Lyon 1, EIPS à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne) avec une spécialisation progressive pour le parcours PPMR qui se concrétise par une orientation possible en deux parcours au niveau de la 2ème année de master (master 2 PPMR à visée professionnelle immédiate ; master 2 MPSI à visée recherche) et des enseignements au choix en master 2 PPMR. Des enseignements communs sur les deux années structurent le parcours EIPS. Des aménagements sous forme de dispenses d'assiduité sont mis en place pour les étudiants qui ont des contraintes particulières sans qu'ils bénéficient d'autres attentions particulières. Les validations des acquis d'expérience (VAE) et validations des acquis professionnels (VAP) sont possibles mais restent peu nombreuses.

La professionnalisation se présente sous forme de réalisations soit de projets professionnels résultant d'une commande, soit de stages en milieu professionnel ou d'intervention de professionnels. Les stages, liés aux objectifs des parcours proposés, se déroulent dans des structures spécialisées dans l'entraînement sportif dans le cas du parcours PPMR et en laboratoire dans le cas du parcours MPSI. L'articulation entre l'offre de stage du parcours EIPS (structures sportives associatives) et les débouchés professionnels visés est moins évidente.

La formation à la recherche est présente tout le long de la formation au travers de nombreux enseignements qui s'appuient sur les méthodologies et les connaissances issues de la recherche. La formation aux usages avancés et spécialisés des outils numériques (abordés de manière transversale dans sept enseignements différents de la mention), aux techniques de communication (24 heures en PPMR et MPSI et de manière transversale dans neuf enseignements différents de la mention) et aux statistiques (48 heures en PPMR et MPSI) est particulièrement développée. Les étudiants ont accès à des modules de cours vidéos ou interactifs en trois dimensions. L'enseignement de l'anglais est présent tout le long de la formation sous la forme de cours spécifiques mais aussi dans le cadre d'autres enseignements dispensés en anglais et / ou sollicitant la maîtrise de l'anglais. L'internationalisation de la formation se traduit par quelques mobilités sortantes chaque année, la contractualisation d'un double diplôme avec l'Université libre de Bruxelles, et des projets identiques en cours de réalisation avec des Universités canadiennes.

Des aménagements sont prévus pour les étudiants disposant de droits spécifiques (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, en situation de handicap...)

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée. Elle est composée d'enseignants chercheurs, d'enseignants (professeurs agrégés ou certifiés) et d'intervenants extérieurs (11 en master 1, 18 en master 2). Les 2/3 des enseignants chercheurs sont professeurs ou maitres de conférences habilités à diriger des recherches (MCF HDR), garantissant par là une formation à la recherche et par la recherche. En outre, des enseignants de la composante tout aussi reconnus et qualifiés dans le milieu du sport de performance et des professionnels exerçant dans le sport de haut niveau interviennent dans l'enseignement du master. Les intervenants extérieurs assurent ainsi la moitié des interventions en 2ème année du parcours PPMR. La composition de l'équipe pédagogique du parcours EIPS majoritairement dispensé à Saint-Etienne, n'est pas précisée.

Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites et les différentes commissions, déclinées au niveau de la mention et des parcours se réunissent régulièrement pour assurer le pilotage de la formation. Les départements de STAPS des Universités de Lyon et Saint-Etienne se réunissent à une fréquence mensuelle. Le comité de pilotage se réunit deux à trois fois par an (en septembre, janvier et juin). Le conseil de perfectionnement est en place et se réunit une fois par an en juin. Il associe les responsables de la mention et des parcours, des enseignants et des représentants étudiants des différents parcours et des professionnels et de l'Université Libre de Bruxelles. La présence de membres de l'administration n'est en revanche pas précisée. Il propose des améliorations de la formation et une évaluation des apprentissages des étudiants est réalisée à partir de questionnaires anonymes en ligne. Bien que les indices de satisfaction soient importants, les taux de réponses aux questionnaires sont inconnus et l'on ignore si le dispositif d'évaluation concerne les deux Universités co-accréditées.

Les étudiants sont consultés anonymement par un questionnaire en ligne une fois par an sur les contenus d'enseignement, leur cohérence avec leur projet professionnel et les propositions pédagogiques.

Les modalités de contrôles des connaissances sont précisées et la répartition des coefficients et des crédits d'enseignement (ECTS) est équilibrée. La constitution des jurys d'examen, leur rôle et les modalités de réunion sont exposés, Le jury du diplôme de master 2 associe des enseignants-chercheurs des deux Universités co-accréditées, mais la composition des jurys semestriels ne concerne que les parcours dispensés à l'Université Claude Bernard Lyon 1. Le supplément au diplôme du parcours EIPS (Saint-Etienne) n'est en effet pas fourni. Les suppléments au diplôme des parcours PPMR et PMSI déclinent explicitement les compétences disciplinaires, les compétences professionnelles, les compétences transversales et linguistiques acquises par les diplômés.

Le recrutement est sélectif à l'entrée en master 1 pour les parcours PPMR et EIPS et en master 2 pour le parcours MPSI. Mais des modalités d'enseignements adaptées (remise à niveau, examens blancs) ont été mises en place pour les étudiants en difficulté dans les unités d'enseignement (UE) mettant le plus les étudiants en difficulté.

Résultats constatés

Les effectifs sont importants, notamment en 1ère année de master (120 en M1, 58 en M2 en moyenne) ce qui, avec un chiffre de 350 candidats annuels à l'entrée, traduit une forte attractivité de la formation. On ne dispose pas malheureusement de statistiques selon les parcours qui permettraient d'affiner ces données. Les taux de réussite - lissés sur quatre ans- sont assez faibles tant en master 1 (60%) qu'en master 2 (65%), en revanche, les poursuites d'étude représentent 73,5% des effectifs sur la même période. Au final, moins d'un étudiant sur deux entrés en 1ère année du master devient diplômé de la formation. Ce ratio plutôt faible ne concerne que la mention dans son ensemble, faute de données sur les parcours.

Les données relatives à l'insertion sont fournies par l'observatoire de l'Université de Lyon 1 qui s'appuie sur deux enquêtes (insertion à 12 mois après l'obtention du diplôme ; insertion à 30 mois après l'obtention du diplôme). Les taux d'insertion qui ne sont disponibles que pour les étudiants de l'Université Lyon 1 sont particulièrement bons avec une entrée en emploi rapide après l'obtention du diplôme du master. Trois quart des étudiants titulaires du master 2 de l'Université de Lyon 1 sont en emploi 12 mois après leur diplomation (la durée moyenne de la recherche d'emploi est de trois mois pour ces diplômés). Les types d'emplois occupés qui sont à 80% dans le domaine du sport et confirment la pertinence des objectifs professionnels visés par la formation. En revanche, les niveaux de qualification et les statuts d'emploi (1/3 en CDI, 1/3 en CDD, 1/3 en activité libérale, le plus souvent sous statut d'auto-entrepreneur) ainsi que les rémunérations (moins de 50% de cadres ou d'activités libérales / salaire mensuel de 1600 à 1800 euros net) témoignent d'un marché de l'emploi sportif qui peine à valoriser les compétences acquises à niveau master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Attractivité de la formation.
- Bonne articulation entre recherche et formation.
- Bon positionnement dans l'environnement socio-économique.
- Spécialisation progressive, notamment pour les parcours PPMR et PMSI.
- Taux élevé d'insertion professionnelle des diplômés.

Principaux points faibles :

- Faible taux de réussite global.
- Déficit d'informations et d'analyse pour le parcours EIPS qui reste peu lisible.
- Absence de membres de l'administration dans le conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master mention STAPS *Entraînement et optimisation de la performance sportive* est bien intégré dans le paysage régional et interrégional au regard de l'offre de formation master. L'insertion professionnelle des diplômés, l'articulation entre la recherche et la formation, le positionnement dans l'environnement socio-économique local, la spécialisation progressive, la formation aux usages avancés et spécialisés des outils numériques justifient la place de cette formation dans l'univers des masters STAPS EOPS. Pour autant, il paraît essentiel de préciser la complémentarité des trois parcours et plus particulièrement le positionnement du parcours EIPS dispensé à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne. Les informations lacunaires sur ce parcours illustrent un pilotage très largement concentré à l'Université Claude Bernard Lyon 1.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement : Université Claude Bernard Lyon 1

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *STAPS : Management du sport* (MS) repose sur un parcours unique en première année (MS-MOS - *Management des Organisations Sportives*) et sur deux parcours en deuxième année, le parcours MS-MOS - *Management des Organisations Sportives*, et le parcours MS-MPSI - *Mouvement, Performance, Santé et Innovation*, ce dernier étant plutôt orienté sur la recherche. Délivrée par l'unité de formation et de recherche (UFR) en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), la formation comprend en première année de master (M1) un total de 548h d'enseignement, et en deuxième année de master (M2) pour le parcours MS-MOS et le parcours MS-MPSI respectivement un total de 528h et de 300h d'enseignement. Des stages longs sont intégrés en M1 et en M2 de la formation. Les enseignements ont lieu sur le campus de La Doua, Université Lyon 1.

ANALYSE

Finalité
<p>Le dossier présente clairement les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences (managériales, scientifiques et sportives) à acquérir en master MS. Les contenus des enseignements permettant de les acquérir sont par ailleurs bien détaillés et sont en cohérence avec les objectifs scientifiques et professionnels de la formation.</p> <p>Les secteurs de professionnalisation visés ainsi que les débouchés des deux parcours existants, sont identifiés avec précision : industrie et distribution des articles de sport, clubs sportifs amateurs et professionnels, tourisme et loisirs sportifs pour le M2 MS-MOS, et métiers de la recherche pour le M2 MS-MPSI dont la pertinence d'un parcours à part entière interroge.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Au plan académique, le master MS-MOS occupe une place de choix au niveau national et régional (les deux autres formations de Clermont-Ferrand et de Grenoble ont des positionnements plus ciblés, la première sur la « Conception et le Développement d'Espaces Sportifs Récréatifs Innovants », la seconde sur le « Tourisme International, Montagne, E-tourisme »), comme en atteste le nombre très élevé de candidats à l'entrée en M1. Au niveau local, les liens avec la licence <i>STAPS</i> et le positionnement de la formation par rapport aux autres masters de l'UFR ne sont pas bien précisés.</p>

Au plan scientifique, le master est adossé au Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'innovation dans le sport (L-VIS) faisant partie de la Structure fédérative de recherche Confédération de recherches interdisciplinaires en sport (SFR-CRIS), et rattachée à l'École Doctorale Éducation, psychologie, information, communication (ED 485 EPIC – Université Lumière Lyon 2). Le changement envisagé d'école doctorale, pour un rattachement à une ED en sciences humaines et sociales de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL1), semble cohérent. L'environnement recherche du master est un point fort de la formation. Le L-VIS est une équipe d'accueil reconnue dans le champ des STAPS, regroupant 26 enseignants-chercheurs (près de la moitié interviennent dans la formation), dont les deux thématiques étudiées sont pleinement connectées avec les contenus enseignés dans le cadre du master. Les étudiants ont des possibilités de stage au sein du L-VIS, ce qui représente une belle opportunité pour ceux souhaitant acquérir des compétences dans le domaine de la recherche.

Au plan socio-économique, le master prend appui sur un réseau de partenaires très fourni, de niveau régional et national, ce qui favorise la professionnalisation des étudiants et la réalisation d'études appliquées. Plus d'une dizaine de partenariats font l'objet de conventions signées (par exemple, Tony Parker Adéquat Academy, Décathlon Lyon Part-Dieu, comité régional olympique et sportif Auvergne-Rhône-Alpes, fédération sportive culturelle de France) qui permettent d'assurer la pérennité des relations entre la formation et l'environnement socio-économique.

Au plan international, le master ne dispose pas d'accord particulier pour le moment mais la préparation d'un double diplôme avec l'Université d'Ottawa est actuellement en cours. Il existe plusieurs partenariats pour la mobilité entrante et sortante, pour autant elle reste assez faible au regard des effectifs du master (et bien qu'il existe des opportunités intéressantes de bourses). Il est à noter que les étudiants peuvent réaliser leurs stages à l'étranger (en moyenne deux étudiants par an), ce qui est un plus. Il est également positif de constater plusieurs mobilités du côté des enseignants et des personnels administratifs, favorisées par différents dispositifs de financement. Une attention particulière est portée aux relations de coopération avec certaines universités de pays émergents (Cameroun et Gabon).

Organisation pédagogique

Le dossier présente clairement l'organisation du master MOS (en six domaines de compétences spécifiques et un domaine de compétence générale). Elle semble répondre aux objectifs fixés en termes de formation. Une attention particulière est portée aux pratiques pédagogiques innovantes : pédagogie par projet, évaluation par les pairs, réalisation de vidéos, système de vote électronique, classes inversées. Le master MOS est ouvert à l'alternance, il accueille chaque année des étudiants en contrats de professionnalisation, et a obtenu une ouverture récente à l'apprentissage, suite notamment à une réorganisation calendaire des enseignements. La formation est accessible en validation des acquis professionnels (VAP) et en validation des acquis de l'expérience (VAE) mais les demandes sont peu nombreuses (une seule demande de VAP acceptée sur les cinq dernières années et deux à trois VAE délivrées chaque année). Le développement envisagé d'un parcours de formation à distance pourrait favoriser les démarches de VAE car, dans le cadre des validations partielles, les personnes en formation tout au long de la vie pourraient avoir accès plus facilement aux UE restant à valider. Pour les publics ayant des contraintes particulières, des aménagements sont bien prévus dans le cadre de la mise en œuvre du code de l'éducation, la formation a notamment l'habitude d'accueillir des sportifs de haut niveau. La professionnalisation est très présente dans le cursus et passe par l'intervention de professionnels du champ du *Management des organisations sportives*, des stages longs (quatre mois minimum en M1, cinq mois minimum en M2 MOS) représentant un point fort du master et l'organisation d'événements avec le milieu socio-économique.

La recherche est également bien présente dans la formation : enseignements d'initiation à la recherche et de méthodologie, réalisation d'études commanditées par une organisation sportive, possibilité de réaliser un stage au sein du laboratoire d'adossement L-VIS, réalisation d'un mémoire de recherche appliquée (certains travaux d'étudiants de master donnant même lieu à des publications scientifiques).

L'organisation pédagogique du parcours MPSI n'est pas forcément très lisible par manque d'informations dans le dossier sur son architecture. Une restructuration de ce parcours dans le prochain contrat avec une plus grande mutualisation avec le parcours MOS est souhaitable.

Pilotage

L'équipe enseignante apparaît fournie et complémentaire : elle est composée de nombreux enseignants-chercheurs, d'autres personnels enseignants, et de quelques vacataires professionnels qui interviennent sur un volume plutôt réduit en deuxième année (8 %) alors que l'objectif de professionnalisation est central dans la formation. Dans le dossier, pour le M1, le choix a été fait de ne pas présenter les professionnels issus du monde

socio-économique intervenants sur de petits volumes horaires (2 à 10h) et selon des modalités pédagogiques moins classiques (témoignages, études de cas, accompagnement à l'insertion professionnelle). Ceci est regrettable au regard du nombre important de vacataires évoqué (24 en 2018-2019).

En plus des jurys d'unité d'enseignement (UE), de semestre ou d'année, l'équipe enseignante se réunit une fois par mois, profitant des réunions mensuelles du département Management de l'UFR STAPS (dont font partie les enseignants du master), ce qui permet un bon suivi de la formation et notamment des actions de professionnalisation.

Un comité de pilotage du master est organisé deux fois par an avec de nombreux représentants des partenaires professionnels. Il semble jouer le rôle de conseil de perfectionnement en favorisant les échanges entre les responsables de la formation et les représentants des trois secteurs de professionnalisation du master MOS, et en permettant de faire évoluer la formation. La place des étudiants au sein de ce comité n'est pas précisée.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences, ainsi que certains dispositifs d'aide à la réussite qui ont pu être mis en place, sont présentés dans le dossier et apparaissent satisfaisants.

Résultats constatés

Le master MS-MOS bénéficie d'une très bonne attractivité au niveau national au regard du nombre de candidatures reçues chaque année (pour 2018-2019 par exemple, 401 candidatures ont été reçues pour une capacité d'accueil de 65 places). Les effectifs accueillis en formation sont stabilisés autour de 65 en M1, et respectivement de 45 et de 3 en M2-MOS et M2-MPSI. L'attractivité du master dépasse le champ du sport et des STAPS puisqu'une part importante (68 % en 2017-2018) des étudiants recrutés en M1 ne proviennent pas de la licence *STAPS (Management du sport)* de l'UCBL1 mais sont issus d'autres filières variées comme sciences de gestion, sciences économiques et sociales, droit. Quarante-vingt-quinze pourcent des étudiants de M1 ayant validé leur année poursuivent en M2 MS-MOS. Le taux de réussite au diplôme est globalement satisfaisant et oscille entre 69 et 75 %. Les non diplômés sont des étudiants n'ayant validé que partiellement leur année, souvent du fait qu'un niveau minimum en anglais est attendu pour valider le diplôme (certification d'un niveau minimum B1 du cadre européen commun de référence pour les langues ou un score de 550 au *Test of English for International Communication (TOEIC)* – un niveau équivalent dans d'autres langues est accepté) et qu'il faut parfois à ces étudiants des mois ou des années pour l'obtenir. Le taux d'abandon est quasi nul (les rares cas observés sont le fait de l'acceptation d'une offre d'emploi en contrat à durée indéterminée).

Les enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle sont menées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'UCBL1 à 12 mois. Pour le parcours MS-MOS, les données actuellement disponibles montrent un taux de professionnalisation élevé (autour de 90 %) et des conditions d'insertion professionnelle très satisfaisantes notamment en ce qui concerne le statut, la durée de recherche d'emploi, les niveaux de salaire, etc. En conséquence, les étudiants qui poursuivent d'autres études après le master sont peu nombreux (en moyenne inférieur à 5 %). Aucune poursuite en thèse n'est recensée, ce qui est dommage au regard du fort adossement à la recherche du master.

Les données relatives au M2 MS-MPSI ne sont pas disponibles, ce qui est regrettable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'attractivité du master MS – MOS.
- La professionnalisation élevée et dans des conditions satisfaisantes.
- La densité et la diversité du réseau de partenaires.
- L'adossement important à la recherche.

Principaux points faibles :

- L'organisation pédagogique du parcours M2 MS-MPSI est peu lisible et la formation est visiblement peu attractive.
- Une part réservée aux interventions de professionnels en M2 MS-MOS (8 %) trop faible.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La présentation de la formation du master *STAPS : Management du sport* est très convaincante et les ajustements envisagés par l'équipe pédagogique, notamment une restructuration du parcours M2-MPSI en l'orientant davantage vers « Recherche, études et conseils » (MS-REC) dans le champ du *Management des organisations sportives*, devraient renforcer la qualité de ce master, solidement installé dans son domaine. D'autre part, une intervention plus marquée de professionnels dans les enseignements du M2 MS-MOS est souhaitable en complément de leurs interventions dans les stages et les événements de professionnalisation.

OBSERVATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Retour sur l'évaluation de la formation

Observations

Campagne d'évaluation 2019-2020

MASTERS MEEF

MASTER MEEF SECOND DEGRE..... 2

Le 20 juillet 2020,

Jacques Comby



MASTER MEEF SECOND DEGRE

En tant que coordinateur de la mention Master MEEF « 2nd degré » pour l'Inspé de Lyon et les 4 universités du site Lyon – Saint-Etienne, je souhaite remercier les membres du comité d'évaluation HCERES pour les remarques fournies sur le dossier envoyé. Je commencerai en introduction en rappelant que le fonctionnement actuel de l'Inspé de l'Académie de Lyon s'inscrit dans la continuité de la création des ESPE et de la mise en place des formations de Master MEEF « 2nd degré ». Cette création dans un paysage universitaire stéphanois et lyonnais complexe, comprenant quatre universités partenaires, explique pour partie les difficultés pointées par le rapport HCERES notamment en termes de suivi de cohortes (accès à des données de suivi, à des statistiques), de multiplicité des parcours ou d'adossement à la recherche. Deux évolutions actuellement en cours permettent d'envisager des solutions pour ces différentes problématiques :

- la création de l'Inspé et la réforme de la formation des enseignants a permis à l'ensemble des équipes des différentes universités de s'engager depuis juillet 2019 encore plus fortement dans une réflexion collective globale en collaboration avec les représentants de l'employeur. Ce fonctionnement se manifeste à l'échelle des instances académiques que sont le conseil d'institut, le CRDF (Conseil des Responsables de Diplômes et de Formations) ou le COSP (Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique) au sein desquels les discussions et décisions impliquent l'ensemble des partenaires. Les huit conseils de perfectionnement pour le Master MEEF « 2nd degré » fonctionnent sur le même principe et sont actuellement au centre d'une réflexion qui associe les équipes des différents champs disciplinaires et des groupes de travail contributeurs pour l'intégralité des questions transversales ;
- par ailleurs, le projet de rapprochement de certaines des universités du site au sein d'un établissement cible et en son sein la création d'un pôle de formation et de recherche centré sur les questions d'éducation et de sport ouvre également des pistes intéressantes en terme de structuration du paysage universitaire local. Dans le cadre de cette construction, les réflexions actuellement en cours en matière de thématiques communes au niveau de la recherche et de construction d'une offre de formation encore plus cohérente devraient permettre de renforcer davantage les démarches collectives à la condition de ne pas écarter les établissements moins directement impliqués dans le projet d'université cible.

Nous signalons tout d'abord ce que nous pensons être des erreurs factuelles (1), puis passons aux observations quant aux remarques des membres du comité d'évaluation HCERES (2).

Pour plus de simplicité, nous avons décidé de regrouper thématiquement les observations, afin de faciliter le retour fait au HCERES.

A) En ce qui concerne l'internationalisation des étudiants et des enseignants / enseignants-chercheurs :

Page 2 : « En revanche, le dossier mentionne les possibilités de mobilité pour enseignants et administratifs, mais sans donner de chiffres »

- ➔ Avec un nombre important d'EC et d'enseignants sur 4 établissements différents, il est difficile de fournir des chiffres, car les chiffres de la mobilité internationale dans les établissements concernent l'intégralité des personnels, et pas uniquement les seuls collègues qui interviennent dans les formations MEEF. Cependant, à titre d'exemple, et uniquement pour l'Inspé composante, on note une trentaine de déplacements annuels à l'étranger pour les collègues coordonnateurs de la mobilité internationale.

Page 4 : « Aucune ouverture significative à l'international mis à part le cursus bi-national franco-allemand. + Enfin, même si les masters MEEF professionnalisants restent très ancrés dans la réalité socio-économique française, la formation du 2nd degré pourrait rendre possible les mobilités d'étudiants à l'international comme le fait le master MEEF 1^{er} degré de la ComUE de Lyon »

- La mobilité internationale n'est pas inexistante, mais va plutôt être effectuée avant l'inscription en Master, ou entre le M1 et le M2 (par le biais d'une année de césure par exemple, pour être assistant de langue française dans un pays étranger par exemple), mais nous semble difficilement possible en M1 (où il y a la préparation au concours) et en M2A (où les fonctionnaires stagiaires sont en poste en établissement) ou en M2B (où les étudiants souhaitent représenter le concours à 99%). Les modifications d'organisation des futurs diplômes de master MEEF et l'évolution de la place des concours conduiront à reconsidérer ces questions en favorisant par exemple davantage de mobilité sur le M1.

B) En ce qui concerne **la formation à distance** :

Page 2 : « Aucune information n'est donnée sur une éventuelle formation à distance pour, par exemple, des étudiants assistants de langue à l'étranger pour un ou plusieurs semestres »

Page 3 : « Il n'est jamais fait mention d'enseignement à distance »

- Le Master MEEF 2nd degré n'est pas offert en version distanciel globale, mais uniquement en présentiel, d'où la non-mention de cette possibilité (même si certains cours sont proposés en distanciel aux étudiants, mais pas l'intégralité de la formation).

C) En ce qui concerne **les liens avec les organismes partenaires autres que le Rectorat** :

Page 2 : « Concernant les liens avec les différents organismes partenaires, le dossier nomme le rectorat comme instance principale participant à la formation et offrant l'essentiel des débouchés. En revanche, aucune mention n'est faite de l'existence de partenariats culturels et artistiques avec le reste de l'Académie, qui permettraient d'enrichir les contenus des différents parcours »

- Il est exact que d'autres partenaires que le Rectorat existent, et nous aurions dû en effet les mentionner. À titre d'exemples, on citera les partenariats avec l'Opéra de Lyon (<https://www.opera-lyon.com/fr>), le théâtre des Célestins (<https://www.theatredesclestins.com/>), certaines compagnies théâtrales accueillies en résidence sur les sites, ou celles qui participent à la formation, la Maison d'Izieu (<https://www.memorializieu.eu/le-memorial/la-maison-refuge-de-la-colonie-en-1943-44/>), la Villa Gillet (<https://www.villagillet.net/>), etc. Un partenariat important est celui avec la DRAC (<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes>) qui participe au développement de l'offre culturelle dans la formation par le biais d'une subvention dédiée. Tous ces partenariats sont gérés au niveau des Missions « Culture » des 4 établissements, ainsi qu'au niveau de la Mission « Culture » de l'Inspé.

D) En ce qui concerne **la formation à la recherche et les mémoires** :

Page 2 : « Néanmoins, l'adossement à ce large éventail de laboratoires se limite au rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans le master MEEF mais aucun lien scientifique réel n'est établi entre les diverses disciplines et la formation de master qui ne se concentre que sur la recherche en éducation »

Page 4 : « Le faible adossement à la recherche disciplinaire + Concernant la recherche, davantage de liens devraient être créés entre les laboratoires des différentes disciplines et les contenus enseignés ou le choix des sujets des mémoires, ce qui permettrait éventuellement une plus grande poursuite d'études vers le doctorat »

- La formation de master ne se concentre pas exclusivement sur la recherche en éducation, car les étudiants de M1 doivent suivre plusieurs séminaires disciplinaires en semestre 1 et en semestre 2, et le choix du mémoire est laissé au libre choix des étudiants, qui peuvent opter pour un mémoire **disciplinaire** (avec une ouverte didactique en fin de mémoire), un mémoire **didactique**, ou un mémoire en **sciences de l'éducation**. Cet ancrage disciplinaire permet d'ailleurs les possibilités – certes rares, car ce n'est pas la finalité première de ce master – les poursuites en études doctorales. Le travail de réflexion sur la formation à la recherche et par la recherche et sur le mémoire en master

MEEF se poursuit actuellement dans le cadre de la confection des nouvelles maquettes de Master MEEF.

Page 2 : « Il n'est pas fait non plus mention d'une quelconque valorisation des mémoires de qualité »

- Les mémoires de qualité (plus de 16/20, et après accord des étudiants concernés) sont disponibles en version numérique à la BU (à Lyon 3 par exemple), et une réflexion menée actuellement à l'Inspé est de généraliser ce dispositif qui consiste à mettre à disposition des futurs étudiants les mémoires de qualité à l'ensemble des parcours. Il est également possible de candidater (et les étudiants y sont incités) pour « mon master MEEF en 180 secondes », opération annuelle pilotée par le réseau des Inspé. Le Forum DU, où les étudiants présentent leur travail de recherche sur une journée, avec une valorisation vidéo, pourrait être étendu aux étudiants de master MEEF « 2nd degré ».

E) En ce qui concerne **le pilotage et l'amélioration de la formation par les acteurs et les usagers :**

Page 3 : « En revanche, aucune information sur l'implication réelle des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels du rectorat dans ces instances n'est fournie, ni sur les évolutions majeures de la formation ou des maquettes suite à ces évaluations »

+

Page 4 : « Le dossier d'autoévaluation du master MEEF 2nd degré de la ComUE de Lyon manque de regard critique sur le fonctionnement de la mention. Un travail d'analyse plus fourni sur les réalisations concrètes de la formation, sur l'efficacité du tutorat ou de l'encadrement des mémoires, sur l'implication réelle des étudiants, des enseignants chercheurs et des personnels du rectorat dans les conseils, et les évolutions majeures de la formation ou des maquettes suite aux évaluations ne pourrait être que bénéfique »

- Les conseils de perfectionnement dont la composition est régie par des textes réglementaires (EC, enseignants, personnels administratifs, personnels du Rectorat, étudiants, etc.) se réunissent régulièrement (au moins deux fois par an), font remonter leurs conclusions / propositions d'améliorations au CRDF, qui les fait à son tour remonter (pour validation) en conseil d'institut. L'élaboration des nouvelles maquettes de Master MEEF pour la rentrée de septembre 2021 suit la même philosophie, avec une instance intermédiaire, un Copil (comité de pilotage, composé d'EC, enseignants, personnels du rectorat et étudiants), qui fait des propositions (rôle uniquement consultatif).

Page 3 : « En revanche, on ignore si les cours de culture commune réunissent des étudiants de différentes mentions (1^{er} degré, 2nd degré, conseil principal d'éducation et ingénierie de la formation) ou de différents parcours »

- Nous n'avons certainement pas été clairs, mais les cours de culture commune sont communs à l'intégralité des étudiants des différentes mentions : **enseignements du bloc 4 en M1** : « Politique de l'éducation », « École et phénomènes sociaux », Processus d'apprentissage des élèves » et « Agir en fonctionnaire éthique et responsable de l'État » (à l'exception du master MEEF « 1^{er} degré »), **les questions professionnelles en M2** : « Les incivilités, la violence scolaire, prévention du harcèlement », « Éducation et éthique : morale laïque, lutte contre les discriminations et éducation à la citoyenneté », « Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes », « Éducation et santé, promotion du bien être à l'école », « Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents », « Travail en équipe, partenariat et démarche de projet », « Rendre les apprentissages accessibles aux élèves à besoins éducatifs particuliers », **l'analyse de pratique, le numérique appliqué à l'enseignement**, ainsi que **la langue vivante étrangère** (sauf pour les masters MEEF « Langues »).

F) En ce qui concerne tout d'abord **le suivi de cohortes, suivi des diplômés, et les statistiques de réussite aux diplômes et aux concours :**

Page 2 : « Cependant, le parcours B (des étudiants non lauréats aux concours de l'enseignement) envisage des débouchés sur la formation d'adultes en insertion sans donnée chiffrée et sans précision sur le type d'emplois. »

Page 3-4 : « En revanche, il est regrettable que nous ne connaissions pas la proportion de lauréats des concours publics et privés, ni le devenir des étudiants non-lauréats qui ne poursuivent pas en M2. Aucune analyse n'est faite sur les liens possibles entre les effectifs, les admis au diplôme et les admis aux concours »

Page 4 : « Néanmoins, il manque encore des données chiffrées sur :

- les taux de redoublement ou de réorientation en M1 et en M2,*
- les étudiants concernés par la préprofessionnalisation proposée en licence,*
- le nombre d'étudiants qui participent au parcours adapté en M2 B (dont la maquette n'est pas fournie),*
- le nombre d'étudiants en formation continue »*

Page 4 : « Des données chiffrées lacunaires sur les admissibilités et les admissions aux divers concours et leur corrélation avec l'obtention du diplôme + De même, la formation pourrait utilement procéder à un meilleur suivi du devenir des différents types de profils d'étudiants, en collectant par exemple des données chiffrées sur les admissibilités et les admissions aux concours (privé et public) et leur corrélation avec l'obtention du diplôme. Ceci permettrait de mieux répondre aux besoins des étudiants et de prévoir davantage de passerelles vers d'autres professions de l'éducation nationale (vers la mention Pratique et ingénierie de la formation, par exemple) + Aucune indication concernant les débouchés qui s'offrent aux étudiants validant le master mais non-lauréats de concours de l'éducation nationale »

- Il faut noter que le suivi est certes réalisé, mais sur 4 établissements différents, qui n'utilisent pas forcément les mêmes outils de suivi, ces derniers n'ayant pas la même granularité et finesse d'analyse ; on peut espérer que la mise en place de l'Université cible (Université de Lyon) permettra de résoudre ces problèmes matériels / techniques d'utilisation d'outils différents, et permettra une interopérabilité de nos systèmes statistiques de suivi et de pilotage des formations. Le suivi est souvent réalisé au sein de chaque parcours, mais avec un nombre important de parcours et d'options, il est difficile de pouvoir proposer une synthèse au niveau global de la mention, surtout lorsque les outils d'analyse utilisés ne sont pas forcément les mêmes. En ce qui concerne le taux de réussite aux concours, chaque responsable de formation répertorie les résultats chaque année, mais nous avons sciemment décidé de ne pas donner ces chiffres de façon globale, car les taux de réussite aux divers concours sont très différents selon la discipline concernée. Concernant le taux de réussite des concours du privé, ceci nous échappe complètement comme les lauréats des concours de l'enseignement privé quittent le master MEEF pour rejoindre la formation dispensée par le SAAR (site de Craonne). Finalement, en ce qui concerne les étudiants inscrits dans le M2B (parcours adapté), le Conseil des Responsables de Diplômes et de Formations (CRDF) de l'Espé en 2019 a réorienté ce parcours B sur le passage du concours face à la demande générale des étudiants de repasser le concours et le taux d'absence élevé des étudiants dans les UE d'ouverture professionnelle proposées dans les divers parcours B (les possibilités de réorientation vers une autre voie professionnelle n'étaient pas souhaitées par les étudiants).

Retour réalisé par : Denis Jamet, responsable de la mention Master MEEF « 2nd degré »

En date du : 17/04/2020



Université Claude Bernard  Lyon 1

Votre Contact : Présidence

Assistante : Isabelle Donnat
Dossier suivi par Philippe Liotard
Maison de l'Université Domitien Debouzie
7 boulevard Latarjet
69622 VILLEURBANNE Cedex
33 (0)4 72 44 79 09
secretariat.presidence@univ-lyon1.fr
FF-ISD/2020-093

HCERES

Madame Françoise YOUM
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Villeurbanne, le 16 décembre 2020

Objet : observations rapport évaluation formations

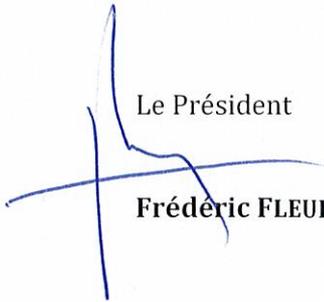
Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointes les observations formulées par l'université Claude Bernard Lyon1 relatives au rapport d'évaluation sur le champ de formation « **STAPS - Education** », ainsi que sur les fiches de formation.

Je vous en souhaite bonne réception et les services de l'université restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes très cordiales salutations.

Le Président


Frédéric FLEURY

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1

43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.

N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z

TP LYON 10071 69000 00001004330 72

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Retour sur l'évaluation HCERES

CHAMP STAPS - Education

1 INTRODUCTION

Le présent document vise à apporter des éléments de réponse au rapport d'évaluation du HCERES concernant les formations dispensées dans le cadre du champ "Education et Sport" de l'université Claude Bernard.

En préalable à des éléments de réponse plus détaillés, il convient d'apporter trois précisions :

- L'Inspé est une structure agissant à deux échelles : en tant que composante universitaire rattachée à l'université Claude Bernard Lyon 1 et en tant que structure de coordination de la formation des enseignants agissant à l'interface entre l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du site. Ses moyens d'action ne sont pas les mêmes en fonction des deux échelles.
- L'Inspé est une structure récente (création en septembre 2019) qui a remplacé l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education. L'Inspé a hérité de l'histoire de l'ESPE une partie des structures et fonctionnement mis en place depuis 2013. Ces structures et fonctionnement sont en cours de transformation dans le cadre de la mise en oeuvre de la "loi pour l'école de la confiance" et de la réforme de la formation des enseignants. Une partie des réponses aux questionnements soulevés par le rapport du HCERES trouveront leur place dans ces transformations et ne peuvent donc être décrites qu'à titre prospectif.
- La construction du champ "Education et Sport" est un processus en cours et qui est donc très loin d'être abouti à ce stade. Cette construction devra tenir compte de l'échec du projet d'université cible acté au mois d'octobre 2020 dans lequel cette construction devait trouver sa place.
- Le positionnement de l'Institut Catholique de Lyon (ICLY) dans le paysage universitaire lyonnais et stéphanois dans l'optique de la formation des enseignants ne peut être considéré sur le même plan que celui des établissements universitaires

publics. En effet dans la configuration actuelle, l'UCBL à travers sa composante Inspé participe à la récollation des diplômes pour l'ICLY et garantit la conformité des formations dispensées mais ne participe pas à la décision de mettre en oeuvre telle ou telle formation par cette structure.

2 POINTS D'AMELIORATION MENTIONNES DANS LE RAPPORT

2.1 APPROCHE SYNTHETIQUE

2.1.1 COHERENCE DU CHAMP

Le travail de construction du projet d'université-cible et, en son sein, du pôle "Education, enseignement et sport" a montré la cohérence théorique de ce champ dont la construction pratique est à venir.

Ce champ est dédié à deux enjeux sociétaux majeurs sur le plan national et international :

- la formation des enseignants, formateurs, cadres et professionnels de l'éducation et de la formation, de la petite enfance à l'enseignement supérieur dans un contexte de très forte évolution sociétale,
- la formation des cadres dans les différents domaines de l'activité physique et du sport que ce soit dans le temps scolaire ou hors temps scolaire au sein d'un système éducatif au sens large car intégrant aussi bien le temps contraint que le temps de loisir.

Le pôle s'inscrit dans les domaines de recherche des Educations et de l'Enseignement d'une part, des Sciences du Sport d'autre part (recensés à l'échelle internationale par les classements de Shangai et QS world). Ces classements, avec d'autres systèmes d'évaluation, aideront à définir un certain nombre d'indicateurs et de cibles pour la trajectoire du pôle en lien avec la stratégie globale de l'Université Cible.

Les travaux de recherche s'articulent de façon non exclusive autour de 5 axes principaux : Activité physique, Education et Santé ; Pédagogies, curricula et Didactiques disciplinaires ; Stéréotypes et représentations sociales ; Cognition, Motricité, Spatialité, Langages ; Pratiques et Politiques Educatives.

2.1.2 LIEN AVEC LES AUTRES CHAMPS

La structuration du champ étant en cours, la partie dévolue à la construction des liens avec les autres champs est également à venir.

Deux domaines devraient être plus particulièrement porteurs dans cette perspective :

- dans le domaine de la santé, les approches portées par l'UFR STAPS et Inspé, centrées notamment sur l'éducation à la santé devraient pouvoir s'articuler avec les approches portées dans le champ santé. Cette construction est déjà en partie aboutie dans le domaine de la recherche portée par les laboratoires LIBM et L-VIS. Elle devra progresser dans le cadre d'autres laboratoires.

2.1.3 ADOSSMENT A LA RECHERCHE

Le paysage universitaire lyonnais et stéphanois concernant la recherche en éducation montre une complexité certaine. Une partie de cette complexité a été analysée dans le cadre du travail sur la réponse à l'appel à projet PIA 3 "Territoires d'innovation pédagogique". Ce travail a permis d'identifier et de créer du lien avec de nombreux laboratoires présents sur le site autour des questions d'éducation et de sport.

L'identification des laboratoires à forte visibilité internationale mesurée par leurs publications dans le domaine des apprentissages et de l'éducation fait ressortir 13 unités de recherche dont 8 UMR. Leurs travaux sur ces thématiques représentent 243 publications dans des revues internationales sur les 4 dernières années, dont 99 font figurer une collaboration internationale (pour la majorité avec l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suisse, l'Italie, les USA, le Canada). Pour la plupart, il ne s'agit pas de laboratoires réalisant exclusivement leur recherche dans le domaine de l'éducation. Ces derniers concourent cependant à développer dans leurs champs d'expertise des travaux pour l'éducation.

- EA 7425 Health Services and Performance Research (HESPER), [Université Claude Bernard Lyon 1, Université Jean Monnet de Saint-Etienne],
- UMR 5205, Laboratoire d'Informatique en Image et Systèmes d'information (LIRIS), [CNRS, INSA Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Lumière Lyon 2, École Centrale de Lyon],

- UMR 5292 CNRS (U 1028 INSERM) Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon (CRNL), [INSERM, CNRS, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Jean Monnet de Saint-Etienne],
- EA 4148 Sciences, Société, Historicité, Éducation, Pratiques (S2HEP), [Université Claude Bernard Lyon 1],
- UMR 5208 Institut Camille Jordan (ICJ), [CNRS, Université Claude Bernard Lyon 1, Université Jean Monnet de Saint-Etienne, INSA Lyon, École Centrale de Lyon],
- UMR 5669 Unité de mathématiques pures et appliquées (UMPA), [CNRS, INRIA, ENS de Lyon],
- EA 4571 Éducation, Cultures, Politiques (ECP), [Université Lumière Lyon 2, IFÉ-ENS de Lyon, Université Jean Monnet de Saint-Etienne],
- EA 3082 Étude des Mécanismes Cognitifs (EMC), [Université Lumière Lyon 2],
- UMR 5596 Laboratoire Dynamique du Langage (DDL), [CNRS, Université Lumière Lyon 2],
- EA 4163 Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (GREPS), [Université Lumière Lyon 2],
- UMR 5191 Interactions, Corpus, Apprentissage, Représentations (ICAR), [CNRS, Université Lumière Lyon 2, ENS de Lyon],
- UMR 5229 UMR 5304 Institut des sciences cognitives Marc Jeannerod, [CNRS, Université Claude Bernard Lyon 1],
- L'équipe de droit public de Lyon (EDPL), [Université Jean Moulin Lyon 3]

Trois LabEx organisent les forces du site dans les thématiques liées aux apprentissages : ASLAN, MILYON et CORTEX.

- Les équipes du LabEx ASLAN s'intéressent à l'acquisition et à l'usage du langage, dans toutes ses composantes et au travers des facteurs biologiques, cognitifs et sociaux qui l'influencent.
- Le LabEx MILYON fédère les communautés mathématiques et informatiques de Lyon. La maison des mathématiques et de l'informatique est un centre de médiation des savoirs issus de ce LabEx.
- Enfin le LabEx Cortex a pour ambition de comprendre les fondements biologiques de la cognition en fédérant des communautés scientifiques issues des neurosciences, des sciences cognitives, médicales ou sociales.

- Ces 3 LabEx concourent aux performances d'une recherche novatrice dans ces domaines et permettent l'émergence de projets pour l'éducation aux frontières de disciplines complémentaires.

L'écosystème ainsi structuré doit pouvoir contribuer à adosser fortement la formation à la recherche dans une démarche prospective.

À cet effet 7 thématiques impliquant les enseignants-chercheurs et chercheurs des laboratoires précédemment cités ont été identifiées comme porteuses de cette structuration :

- **Activité physique, Education et Santé** : Activité physique, Vulnérabilités, Educations et Promotion de la santé, Transformations du Corps et de la Santé, Bien-être, etc...
- **Pédagogies, curricula et Didactiques disciplinaires** : Relations éducatives, Autorités, Estime des soi, Récit, Laïcité, Motivations, Gestes professionnels, curricula, etc.
- **Stéréotypes et représentations sociales** : Genre, Educations et Enseignement, Activités Physiques et Sportives, Egalité, Vulnérabilités, Handicap, représentations sociales des filières
- **Cognition, Motricité, Spatialité, Langages** : Apprentissage, etc.
- **Pratiques et Politiques Educatives** : Enseignement Supérieur, Transition enseignement secondaire-supérieur, Sociohistoire, hors école, histoire et philosophies, politiques locales éducatives, éducations hors-école, curricula, territoire, diversité sociale et culturelle, circulation des savoirs entre sciences, politiques et pratiques, collaboration famille-école, éducations familiales, etc.
- **Société et Humanités Numériques** (thématique de la MSH) : Innovations, Formation à l'information, Objets connectés, Litteracy, Cyberviolence, Addiction, Formation, Cognition, Réalités virtuelles, Professionnalisation des enseignants, usage des objets techniques, etc.

Pour ce qui concerne les masters MEEF, il convient enfin de signaler la restructuration en cours des maquettes de formation qui permettra de faire apparaître un bloc de compétences entièrement dédié à la réflexivité et à la place de la recherche dans la formation. La construction du mémoire de master reposera sur la structuration de ce bloc de compétences représentant 15% du volume de la formation au travers des apports épistémologiques et méthodologiques correspondants, en lien étroit avec l'expériences professionnelle acquise lors des périodes de formation en milieu professionnel.

2.1.4 OUVERTURE A L'INTERNATIONAL

L'ouverture à l'international pour les formations de master MEEF se heurte pour l'instant à leur structuration particulière en lien avec la place du concours de recrutement en fin de M1 et l'exercice en responsabilité qui incombe aux lauréats de concours en M2. Ces lauréats sont alors étudiants mais également fonctionnaires stagiaires. Les périodes de mobilité possibles pour ces étudiants sont alors particulièrement restreintes :

- en M1 soit avant les écrits soit entre les écrits et les oraux des concours. Ces contraintes sont souvent perçues par les étudiants comme incompatibles avec la préparation des concours, ce qui les conduit à ne pas opter pour un départ à l'étranger (sauf pour les étudiants en langues).
- en M2 limitation des mobilités sur les périodes de vacances scolaires du fait de l'exercice en responsabilité devant les élèves en dehors de ces périodes.

Malgré ces contraintes, l'Inspé de Lyon est celui qui enregistre le plus de mobilités à l'échelle nationale.

L'évolution de l'organisation de la formation des masters MEEF et le repositionnement des concours en fin de M2 devrait permettre de lever tout ou partie de ces contraintes et d'ouvrir les perspectives de mobilités en recourant aux dispositifs de mobilité plus classiques : année de césure, semestre ou année à l'étranger par exemple.

2.2 DETAIL

2.2.1 ORGANISATION DES MASTERS PIF

L'organisation des masters PIF telle qu'actuellement posée répond à l'accueil de publics spécifiques relevant du champ de la formation continue.

Une réflexion globale sur la structuration de cette mention de master a été engagée visant une structuration en trois étapes :

- identification d'une culture et des compétences communes pour l'ensemble des futurs formateurs et reposant sur un tronc commun de formation
- approfondissement dans un champ et sur des thématiques spécifiques à chacun des domaines de formation : éducation à la santé, éducation inclusive, formation et encadrement des adultes. Pour ce qui est de la formation d'adulte un parcours spécifique sur pratiques et ingénierie de formation dans le champ du sport, de l'animation et de l'éducation est en cours de réflexion.
- spécialisation par le biais d'un travail de recherche individualisé. Ce dernier volet permettra de conforter le fort adossement à la recherche.

Un travail de renforcement de la cohérence à l'échelle du champ de formation-recherche est également engagé qui devrait permettre d'associer de nouveaux publics issus du domaine sport à ces formations.

2.2.2 PASSERELLES POUR LES MASTERS MEEF

La question des passerelles possibles pour les étudiants de masters MEEF ayant échoué aux concours de recrutement est essentielle. Partiellement résolue pour les étudiants préparant le CAPEPS, elle doit être retravaillée pour les l'ensemble des autres parcours. C'est d'autant plus le cas avec la modification des conditions de recrutement par l'Education Nationale qui mettent encore davantage l'accent sur la professionnalisation.

2.2.3 POSITIONNEMENT

L'organisation de l'offre de formation des masters MEEF sur le site Lyon - Saint Etienne est le fruit de l'histoire des établissements qui composent son paysage universitaire et des relations entre ces établissements.

Lors de la création de l'ESPE, l'intégration universitaire s'est réalisée au sein de l'université Claude Bernard mais le portage des différents parcours de formation est demeuré rattaché à chacun des établissements partenaires du projet de formation des enseignants. Cette structuration perdure donc sur les logiques suivantes qui tiennent compte de l'identité des établissements : université à caractère scientifique pour l'UCBL, universités oeuvrant dans le domaine des SHS pour les universités Lumière et Jean Moulin, université pluridisciplinaire pour l'Université Jean Monnet.

- La mention premier degré est donc logiquement déclinée dans l'ensemble des établissements
- les parcours scientifiques et techniques sont proposés par l'Université Claude Bernard et par l'université Jean Monnet
- les parcours en lettres et SHS sont déclinés par les universités Lumière, Jean Moulin et Jean Monnet

2.2.4 PILOTAGE

Le pilotage mis en place pour les formations de type MEEF doit garantir la cohérence de formations portées par un nombre d'acteurs conséquent.

C'est le rôle des conseils de perfectionnement qui associent des représentants de tous les partenaires (rectorat compris) que de construire l'offre de formation et d'en assurer l'évolution. A titre informatif, le rythme actuel des réunions de ces conseils est mensuel dans une phase de construction des futures maquettes de formation.

Des missions et structures d'interfaçage spécifiques participent également la cohérence de l'ensemble sur des missions plus spécifiques : suivi des stages, échanges de services entre formation initiale et continue, lien entre recherche et terrain.

L'ouverture de ces structures, initialement dédiées au projet Inspé, au champ du sport ne pose pas de problème.

l'établissement de rattachement ; tutorat par le maître de stage accueillant l'étudiant pour son stage en observation et pratique accompagnée ou pour le stage en responsabilité. L'avis des tuteurs intervient dans la titularisation des étudiant fonctionnaires stagiaires.

La mise en œuvre d'un dispositif de suivi des cohorte et d'aide à l'orientation doit être construite.

Observations sur l'évaluation HCERES des fiches d'évaluation des formations

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives :

Néant.

Licence professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs :

L'évaluateur regrette qu'il n'existe pas de Conseil de Perfectionnement dédié à la LP GDOSSL. Nous avons omis de préciser dans le dossier rendu que nous avons mis en place depuis 2017 un Comité de Pilotage spécifique aux 3 FOAD de l'UFR STAPS (Deust ADECS, DUGOS et LP GDOSSL). Il comprend 11 universitaires et 13 professionnels (liste disponible sur demande). Il ne comprend pas encore d'étudiants (mais la suggestion de l'évaluateur est retenue), mais 2 professionnels sont d'anciens étudiants qui connaissent bien la formation.

L'évaluateur note avec raison un manque de précision sur les métiers et secteurs de professionnalisation visés. Nous nous permettons de fournir quelques précisions : la LP GDOSSL professionnalise majoritairement dans le secteur du mouvement sportif (clubs, comités, ligues...) et associatif, mais aussi dans les collectivités, les entreprises de loisirs et de services (salles de sport, agences événementielles) et plus rarement la distribution d'articles sportifs. Les principaux métiers visés sont : chargé.e de développement, responsable de structure ou de service, chargé.e de projet, commercial.e. Ces éléments sont confirmés par les postes occupés par les diplômés, enquête « devenir des diplômés » p.32 du dossier.

Licence professionnelle Intervention sociale : développement social et médiation par le sport :

Néant.

Licence professionnelle Santé, vieillissement et activités physiques adaptées :

Néant.

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré :

En introduction nous tenons à remercier les évaluateurs de l'HCERES pour le regard porté sur les formations dispensées à l'Inspé. Ce regard est d'autant plus important dans une période de réforme de ces formations où il s'agit de s'appuyer sur une analyse de l'existant pour s'orienter vers de nouvelles logiques pédagogiques. De fait, le fonctionnement actuel de l'Inspé de l'académie de Lyon s'inscrit dans la continuité de la création des ESPE et de la mise en place des formations de Master MEEF premier degré. Cette création dans un paysage universitaire stéphanois et lyonnais complexe comprenant quatre universités partenaires explique pour partie les difficultés pointées par le rapport HCERES notamment en termes de suivi de cohortes (accès à des données de suivi, à des statistiques),

de multiplicité des parcours ou d'adossement à la recherche. Deux évolutions actuellement en cours permettent d'envisager des solutions pour ces différentes problématiques : la création de l'Inspé et la réforme de la formation des enseignants a permis à l'ensemble des équipes des différentes universités de s'engager depuis juillet 2019 encore plus fortement dans une réflexion collective globale en collaboration avec les représentants de l'employeur. Ce fonctionnement se manifeste à l'échelle des instances académiques que sont le conseil d'institut, le CRDF (Conseil des Responsables de Formations) ou le COSP (Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique) au sein desquels les discussions et décisions impliquent l'ensemble des partenaires. Les onze conseils de perfectionnement pour les Master MEEF fonctionnent sur le même principe et sont actuellement au centre d'une réflexion qui associe les équipes des différents champs disciplinaires et des groupes de travail contributeurs pour l'intégralité des questions transversales. Par ailleurs, le projet de rapprochement de certaines des universités du site au sein d'un établissement cible et, en son sein, la création d'un pôle de formation et de recherche centré sur les questions d'éducation et de sport ouvre également des pistes intéressantes en terme de structuration du paysage universitaire local. Dans le cadre de cette construction, les réflexions actuellement en cours en matière de thématiques communes recherche et de construction d'une offre de formation cohérente devraient permettre de renforcer davantage encore les démarches collectives à la condition de ne pas écarter les établissements moins directement impliqués dans le projet d'université cible.

Nous reprenons de façon plus précise certains points soulevés par le rapport d'expertise :

- Concernant les finalités :

La finalité principale du master MEEF est la préparation au métier de professeur d'école et la préparation du concours de recrutement de professeur d'école (CRPE). Les poursuites d'étude en doctorat restent marginales et peuvent se faire dans les champs de recherche connexe : sciences de l'éducation, psychologie notamment. Les possibilités de réorientation n'ont pas été oubliées à travers le parcours B2 que propose Lyon 2 en complément des autres universités (voir également ci-dessous).

- Concernant le positionnement dans l'environnement :

L'organisation des formations des professeurs d'école de l'enseignement privé catholique est supervisée par l'Institut Catholique de Lyon (ICLy). Cette organisation repose sur le réseau des Instituts Supérieurs de Formation de l'Enseignement Catholique (ISFEC) dont le fonctionnement est coordonné par l'ICLy. La récollation des diplômes et le contrôle de conformité des formations à la maquette déterminée par les universités dépend de l'Université Claude Bernard au travers de l'Inspé. Le travail conduit depuis 2013 a permis d'harmoniser les pratiques de ISFEC en matière de formation en rapprochant progressivement les modalités pédagogiques mises en œuvre des attendus des maquettes.

Précisons par ailleurs que, d'un commun accord entre universités, lors de l'élaboration des anciennes maquettes MEEF PE, le choix a été de proposer aux étudiants et étudiantes une offre complémentaire pour pouvoir maintenir des options pertinentes au sein de nos formations respectives. Par exemple, il a été décidé que Lyon 2, proposerait un parcours spécifique en M2 MEEF dédié aux étudiants et étudiantes qui souhaitaient se réorienter et ne plus passer le concours de recrutement de professeurs des écoles (le parcours B2) tandis que Lyon 1 serait le seul site à proposer un Diplôme universitaire (DU). Sans cette répartition entre universités, ces options qui répondent à des besoins spécifiques d'un petit nombre d'étudiants n'auraient pas pu être maintenues autrement. De même, il a été décidé toujours d'un commun accord entre universités que si le site de Lyon 2 assurait les VAE en licence des étudiants et étudiantes se destinant au master MEEF PE, le site de Lyon 1 prendrait en charge les VAE niveau master MEEF PE.

La mobilité internationale pour les masters MEEF de façon générale est organisée par la mission RI de l'Inspé en relation avec les services RI des différentes universités du site. Elle permet chaque année de proposer à environ 150 étudiant.e.s une mobilité sortante qui doit tenir compte des contraintes de la formation et/ou de l'employeur (pour ce qui concerne les étudiants de M2A). Selon les parcours, les acquis obtenus dans le cadre de cette mobilité peuvent être valorisés sous la forme de crédits ECTS. Il n'y a pas de prise en compte de ces démarches dans le cadre de l'alternance.

L'adossement à la recherche est à l'heure actuelle prioritairement basé sur le rattachement des enseignants-chercheurs au sein des laboratoires du site Lyon - Saint Etienne. La diversité et la richesse des propositions qui en résultent se manifestent par l'offre faite dans le cadre des séminaires de recherche. Elle permet aux étudiant.e.s visant un métier caractérisé par la polyvalence d'avoir une vision large des champs de recherche envisageables avant de s'orienter vers un domaine plus précis dans le cadre de leur mémoire. Dans le cadre de la double réflexion en cours (réforme de la formation des enseignants et construction du projet d'université cible) la question de la place de la recherche dans les formations fait partie des enjeux prioritaires. Cette réflexion devrait permettre notamment de repréciser la place de la recherche dans la formation elle-même qui doit à terme correspondre à 15% du volume de formation.

Concernant l'organisation pédagogique et son pilotage :

La présence sur le site de plusieurs parcours de formation MEEF 1D portés par les différentes universités résulte d'un choix fait par les établissements de maintenir en leur sein une offre de formation à destination de leurs étudiant.e.s. Le pilotage de ces dispositifs de formation multiples est coordonné par le biais des différentes instances de l'Inspé (conseil des responsables de formation et conseils de perfectionnement). Durant toutes ces années de mise en œuvre, les conclusions des conseils de perfectionnement ont permis de faire évoluer la formation : notons par exemple, le renforcement de la formation concernant l'éducation inclusive suite à l'expression des besoins lors de conseils de perfectionnement.

Dans le cadre de la construction des futures maquettes de formation, c'est le CRDF qui a fixé le cadre général pour l'ensemble de maquettes de masters MEEF et le conseil de perfectionnement du master MEEF 1D qui a la charge de coordonner la déclinaison de ce cadre pour la mention MEEF 1D. A ce titre, le conseil de perfectionnement a conduit depuis septembre 2019 un travail de concertation et de construction très important s'appuyant sur les ressources des différents champs disciplinaires ainsi que sur la participation de différents groupes contributeurs sur des champs transversaux. La construction de l'université cible pourra également être l'occasion de resituer ce travail dans un contexte plus général. La complexité du paysage précédemment décrite explique également l'absence de données synthétiques sur le devenir des étudiants, la part des interventions des différentes catégories de formateur.rice.s dans les parcours, l'analyse des taux de réussite... Les démarches en cours sur l'évolution des maquettes s'appuient sur la récolte de ce type d'informations et intégreront le principe d'une construction de données et de leur analyse dans le pilotage des diplômes.

Les relations avec l'employeur sont au coeur du fonctionnement des diplômes de master MEEF et en particulier du master MEEF 1D. Ces relations définissent notamment les rôles respectifs des tuteurs établissement et tuteur universitaire dans le cadre du tutorat mixte. Le premier est responsable de l'accompagnement au quotidien des stagiaires auprès de leurs élèves ; il ou elle assure également le lien avec l'employeur et notamment les corps d'inspection. Les tuteur.rice.s universitaires sont en charge du lien avec la formation et notamment la construction du mémoire de recherche en relation avec les responsables de parcours et d'UE. Le regard des deux tuteurs est mis à profit dans les avis de titularisation qui émanent des corps d'inspection d'une part et du directeur de l'Inspé d'autre part.

Les ressources mises à disposition, notamment les ressources numériques sont à la fois propres à chaque université porteuse d'un parcours et communes pour ce qui concerne la plateforme Claroline. Tous les étudiant.e.s y ont accès et en ont l'usage, de même que les formateur.rice.s. C'est cette plateforme qui est actuellement en usage à l'échelle académique pour mutualiser le travail de conduit pour la construction des futures maquettes de formation.

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Encadrement éducatif :

En introduction nous tenons à remercier les évaluateurs de l'HCERES pour le regard porté sur les formations dispensées à l'Inspé. Ce regard est d'autant plus important dans une période de réforme de ces formations où il s'agit de s'appuyer sur une analyse de l'existant pour s'orienter vers de nouvelles logiques pédagogiques. De fait, le fonctionnement actuel de l'Inspé de l'académie de Lyon s'inscrit dans la continuité de la création des ESPE et de la mise en place des formations de Master MEEF « 2nd degré ». Cette création dans un paysage universitaire stéphanois et lyonnais complexe comprenant quatre universités partenaires explique pour partie les difficultés pointées par le rapport HCERES notamment en termes de suivi de cohortes (accès à des données de suivi, à des statistiques), ou d'adossement à la recherche. Deux évolutions actuellement en cours permettent d'envisager des solutions pour ces différentes problématiques : la création de l'Inspé et la réforme de la formation des enseignants a permis à l'ensemble des équipes des différentes universités de s'engager depuis juillet 2019 encore plus fortement dans une réflexion collective globale en collaboration avec les représentants de l'employeur. Ce fonctionnement se manifeste à l'échelle des instances académiques que sont le conseil d'institut, le CRDF (Conseil des Responsables de Formations) ou le COSP (Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique) au sein desquels les discussions et décisions impliquent l'ensemble des partenaires. Les onze conseils de perfectionnement pour les Master MEEF fonctionnent sur le même principe et sont actuellement au centre d'une réflexion qui associe les équipes des différents champs disciplinaires et des groupes de travail contributeurs pour l'intégralité des questions transversales. Par ailleurs, le projet de rapprochement de certaines des universités du site au sein d'un établissement cible et en son sein la création d'un pôle de formation et de recherche centré sur les questions d'éducation et de sport ouvre également des pistes intéressantes en terme de structuration du paysage universitaire local. Dans le cadre de cette construction, les réflexions actuellement en cours en matière de thématiques communes recherche et de construction d'une offre de formation cohérente devraient permettre de renforcer davantage encore les démarches collectives à la condition de ne pas écarter les établissements moins directement impliqués dans le projet d'université cible.

Nous reprenons de façon plus précise certains points soulevés par le rapport d'expertise :

- Concernant l'unicité du parcours proposé sur le site de Lyon et les orientations professionnelles possibles (page 1 : finalité) :

Au moment de la création du diplôme en 2013, l'ajout à terme d'autres parcours notamment un parcours concernant la formation des personnels de direction avait été envisagé. Ce projet a finalement pris une autre forme avec l'intégration de parcours à la mention "pratique et ingénierie de la formation". L'unique parcours présent permet toutefois d'accéder à d'autres champs du domaine éducatif ou de s'orienter vers un doctorat. Ces réorientations restent cependant marginales et ne font effectivement pas l'objet d'une quantification. Le positionnement du master encadrement éducatif dans l'offre de formation pourra être réinterrogé lors du travail sur la refonte de la formation.

- *Concernant le faible taux de réussite au diplôme (page 3 : résultats constatés) :*

Sur ce point particulier, les résultats bruts constatés sont en partie en trompe-l'œil. En effet, un nombre non négligeable d'étudiants s'inscrivent à cette formation en étant déjà diplômés d'un master 1 ou 2 en vue de préparer le concours. La validation des unités d'enseignement n'est donc pas la priorité de ces étudiants, notamment en M1 ce qui peut expliquer les taux de réussite relativement faibles. De la même façon, en M2, certains étudiants font le choix d'une validation étalée sur deux ans pour séparer préparation au concours et validation du diplôme (notamment avec le travail sur le mémoire en deuxième année). Ces organisations sont d'ailleurs calculées pour être compatibles avec des emplois d'AED dont bénéficient de nombreux étudiants. Les abandons ou les réorientations en M1 ou en M2 viennent compléter les chiffres des échecs au diplôme. En dehors de cette dernière catégorie d'étudiants, le constat peut être fait que les étudiants dont le projet initial est effectivement l'obtention du diplôme au-delà de la réussite au concours y parviennent avec des taux de réussite qui rejoignent la moyenne des diplômés de master.

- *Concernant les taux des réussites aux concours (page 3 : résultats constatés) :*

Les taux de réussite au concours sont pointés comme l'un des éléments forts de cette mention de master. Cette réussite explique en partie les résultats apparemment modestes concernant la réussite au diplôme (voir ci-dessus). Il est vrai que ces taux de réussite au concours étaient de l'ordre de 20 à 25% jusqu'en 2018. Ils sont cependant largement tributaires du nombre de places offertes chaque année pour un concours particulièrement sélectif (3000 candidats chaque année). Ce nombre de place est d'ailleurs en diminution régulière depuis 2016 (de 340 à 260 places) et pourrait expliquer une diminution du taux de réussite en 2019.

- *Concernant l'absence de formalisation du suivi et de l'accompagnement des étudiants (page 2 : organisation pédagogique) :*

Le dossier ne fait effectivement pas mention d'un dispositif spécifique d'accompagnement des étudiants dans la construction d'un projet professionnel autre que le métier de conseiller principal d'éducation. Dans les faits, cet accompagnement existe bel et bien de la part d'une équipe de formation ramassée, connaissant bien les étudiants avec lesquels elle travaille et les accompagnant au quotidien. Cet accompagnement individualisé permet d'ailleurs des réorientations vers d'autres métiers de l'éducation, en particulier le métier de professeur des écoles. Ce type de changement de cap concerne plusieurs étudiants chaque année et passe également par la possibilité d'effectuer des stages dans des structures hors éducation nationale (gendarmerie nationale, associations, bibliothèques...).

- *Concernant l'adossement à la recherche (page 2 : positionnement dans l'environnement) :*

La diversité des intervenants dans la formation tout comme la polyvalence visée par la formation au métier ont conduit à ne pas faire le choix d'un rapprochement vers un laboratoire spécifique. Cette logique rejoint également celle portée par la diversité des intervenants en formation qui sont eux-mêmes rattachés à de nombreux laboratoires différents sur le site Lyon - Saint Etienne. Il n'en reste pas moins que l'adossement à la recherche se manifeste par la présence importante des enseignants chercheurs dans l'équipe pédagogique (surtout dans les UE d'histoire, philo, socio, psycho, droit, sciences numériques... soit un total de 207h en M1), et par le fait que tous les séminaires de M1 (4 au total x 42h) et de M2 (5 au total x 21h) sont sous la responsabilité d'enseignants chercheurs. Cette question est par ailleurs l'une de celles qui devraient être le plus directement influencées par la réforme de la formation des enseignants d'une part et la construction de l'université cible d'autre part, projet de nature à reconfigurer fortement le paysage de la recherche pour l'éducation.

- Concernant les effectifs (page 3 : résultats constatés) :

Les différences constatées dans les effectifs entre M1 et M2 d'une part et entre les deux parcours de M2 d'autre part sont directement liées à la place du concours et à la réussite des étudiants à ce concours. Les taux de réussite influent très directement sur la diminution des effectifs entre M1 et M2, un certain nombre d'étudiant abandonnant le parcours à la suite d'un échec au concours. De la même façon, l'orientation vers le parcours M2A ou M2B dépend directement de la réussite ou de l'échec au concours. Sur une année comme 2019 avec une diminution forte des taux de réussite, le constat d'une augmentation sur le parcours M2B au détriment du parcours M2A est automatique. Le changement de position du concours en fin de M2 devrait modifier sensiblement ces constats.

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré : (master co-accrédité

En tant que coordinateur de la mention Master MEEF « 2nd degré » pour l'Inspé de Lyon et les 4 universités du site Lyon – Saint-Etienne, je souhaite remercier les membres du comité d'évaluation HCERES pour les remarques fournies sur le dossier envoyé. Je commencerai en introduction en rappelant que le fonctionnement actuel de l'Inspé de l'académie de Lyon s'inscrit dans la continuité de la création des ESPE et de la mise en place des formations de Master MEEF « 2nd degré ». Cette création dans un paysage universitaire stéphanois et lyonnais complexe comprenant quatre universités partenaires explique pour partie les difficultés pointées par le rapport HCERES notamment en termes de suivi de cohortes (accès à des données de suivi, à des statistiques), de multiplicité des parcours ou d'adossement à la recherche. Deux évolutions actuellement en cours permettent d'envisager des solutions pour ces différentes problématiques : la création de l'Inspé et la réforme de la formation des enseignants a permis à l'ensemble des équipes des différentes universités de s'engager depuis juillet 2019 encore plus fortement dans une réflexion collective globale en collaboration avec les représentants de l'employeur. Ce fonctionnement se manifeste à l'échelle des instances académiques que sont le conseil d'institut, le CRDF (Conseil des Responsables de Formations) ou le COSP (Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique) au sein desquels les discussions et décisions impliquent l'ensemble des partenaires. Les huit conseils de perfectionnement pour le Master MEEF « 2nd degré » fonctionnent sur le même principe et sont actuellement au centre d'une réflexion qui associe les équipes des différents champs disciplinaires et des groupes de travail contributeurs pour l'intégralité des questions transversales. Par ailleurs, le projet de rapprochement de certaines des universités du site au sein d'un établissement cible et en son sein la création d'un pôle de formation et de recherche centré sur les questions d'éducation et de sport ouvre également des pistes intéressantes en terme de structuration du paysage universitaire local. Dans le cadre de cette construction, les réflexions actuellement en cours en matière de thématiques communes recherche et de construction d'une offre de formation cohérente devraient permettre de renforcer davantage encore les démarches collectives à la condition de ne pas écarter les établissements moins directement impliqués dans le projet d'université cible.

Pour plus de simplicité, nous avons décidé de regrouper thématiquement les observations, afin de faciliter le retour au HCERES.

A) En ce qui concerne l'internationalisation des étudiants et des enseignants / enseignants-chercheurs :

Page 2 : « En revanche, le dossier mentionne les possibilités de mobilité pour enseignants et administratifs, mais sans donner de chiffres »

☒ Avec un nombre important d'EC et d'enseignants sur 4 établissements différents, il est difficile de fournir des chiffres, car les chiffres de la mobilité internationale dans les établissements concernent l'intégralité des personnels, pas les seuls collègues qui interviennent en MEEF. Cependant, à titre d'exemple, et uniquement pour l'Inspé composante, on note une trentaine de déplacements annuels à l'étranger pour les collègues coordonnateurs de la mobilité internationale.

Page 4 : « Aucune ouverture significative à l'international mis à part le cursus binational franco-allemand. + Enfin, même si les masters MEEF professionnalisants restent très ancrés dans la réalité socio-économique française, la formation du 2nd degré pourrait rendre possible les mobilités d'étudiants à l'international comme le fait le master MEEF 1er degré de la COMUE de Lyon »

☒ La mobilité internationale n'est pas inexistante, mais va plutôt être effectuée avant l'inscription en Master, ou entre le M1 et le M2 (par le biais d'une année de césure par exemple, pour être assistant de langue française dans un pays étranger par exemple), mais nous semble difficilement possible en M1 (où il y a la préparation au concours) et en M2A (où les fonctionnaires stagiaires sont en poste en établissement) ou en M2B (où les étudiants souhaitent représenter le concours à 99%). Les modifications d'organisation des futurs diplômés de master MEEF et l'évolution de la place des concours conduiront à reconsidérer ces questions en favorisant par exemple davantage de mobilité sur le M1.

B) En ce qui concerne la formation à distance :

Page 2 : « Aucune information n'est donnée sur une éventuelle formation à distance pour, par exemple, des étudiants assistants de langue à l'étranger pour un ou plusieurs semestres »

Page 3 : « Il n'est jamais fait mention d'enseignement à distance »

☒ Le Master MEEF 2nd degré n'est pas offert en version distanciel globale, mais uniquement en présentiel, d'où la non-mention de cette possibilité (même si certains cours sont proposés en distanciel aux étudiants, mais pas l'intégralité de la formation).

C) En ce qui concerne les liens avec les organismes partenaires autres que le Rectorat :

Page 2 : « Concernant les liens avec les différents organismes partenaires, le dossier nomme le rectorat comme instance principale participant à la formation et offrant l'essentiel des débouchés. En revanche, aucune mention n'est faite de l'existence de partenariats culturels et artistiques avec le reste de l'Académie, qui permettraient d'enrichir les contenus des différents parcours »

☒ Il est exact que d'autres partenaires que le Rectorat existent, et nous aurions dû en effet les mentionner. À titre d'exemples, on citera les partenariats avec l'Opéra de Lyon (<https://www.opera-lyon.com/fr>), le théâtre des Célestins (<https://www.theatredesclestins.com/>), certaines compagnies théâtrales accueillies en résidence sur les sites, ou celles qui participent à la formation, la Maison d'Izieu (<https://www.memorializieu.eu/le-memorial/la-maison-refuge-de-la-colonie-en-1943-44/>), la Villa Gillet (<https://www.villagillet.net/>), etc. Un partenariat important est celui avec la DRAC (<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes>) qui participe au développement de l'offre culturelle dans la formation par le biais d'une subvention dédiée. Tous ces partenariats sont gérés au niveau des Missions « Culture » des 4 établissements, ainsi qu'au niveau de la Mission « Culture » de l'Inspé.

D) En ce qui concerne la formation à la recherche et les mémoires :

Page 2 : « Néanmoins, l'adossement à ce large éventail de laboratoires se limite au rattachement des enseignants-chercheurs intervenant dans le master MEEF mais aucun lien scientifique réel n'est établi entre les diverses disciplines et la formation de master qui ne se concentre que sur la recherche en éducation »

Page 4 : « Le faible adossement à la recherche disciplinaire + Concernant la recherche, davantage de liens devraient être créés entre les laboratoires des différentes disciplines et les contenus enseignés ou le choix des sujets des mémoires, ce qui permettrait éventuellement une plus grande poursuite d'études vers le doctorat »

☒ La formation de master ne se concentre pas exclusivement sur la recherche en éducation, car les étudiants de M1 doivent suivre plusieurs séminaires disciplinaires en semestre 1 et en semestre 2, et le choix du mémoire est laissé au libre choix des étudiants, qui peuvent opter pour un mémoire disciplinaire (avec une ouverte didactique en fin de mémoire), un mémoire didactique, ou un mémoire en sciences de l'éducation. Cet ancrage disciplinaire permet d'ailleurs les possibilités – certes rares, car ce n'est pas la finalité première de ce master – les poursuites en études doctorales. Le travail de réflexion sur la formation à la recherche et par la recherche et sur le mémoire en master MEEF se poursuit actuellement dans le cadre de la confection des nouvelles maquettes de Master MEEF.

Page 2 : « Il n'est pas fait non plus mention d'une quelconque valorisation des mémoires de qualité »

☒ Les mémoires de qualité (plus de 16, et après accord des étudiants concernés) sont disponibles en version numérique à la BU (à Lyon 3 par exemple), et une réflexion menée actuellement à l'Inspé est de généraliser ce dispositif qui consiste à mettre à disposition des futurs étudiants les mémoires de qualité à l'ensemble des parcours. Il est également possible de candidater (et les étudiants y sont incités) pour « mon master MEEF en 180 secondes », opération annuelle pilotée par le réseau des Inspé. Le Forum DU, où les étudiants présentent leur travail de recherche sur une journée, avec une valorisation vidéo, pourrait être étendu aux étudiants de master MEEF « 2nd degré ».

E) En ce qui concerne le pilotage et l'amélioration de la formation par les acteurs et les usagers :

Page 3 : « En revanche, aucune information sur l'implication réelle des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels du rectorat dans ces instances n'est fournie, ni sur les évolutions majeures de la formation ou des maquettes suite à ces évaluations. »

+

Page 4 : « Le dossier d'autoévaluation du master MEEF 2nd degré de la ComUE de Lyon manque de regard critique sur le fonctionnement de la mention. Un travail d'analyse plus fourni sur les réalisations concrètes de la formation, sur l'efficacité du tutorat ou de l'encadrement des mémoires, sur l'implication réelle des étudiants, des enseignants chercheurs et des personnels du rectorat dans les conseils, et les évolutions majeures de la formation ou des maquettes suite aux évaluations ne pourrait être que bénéfique »

☒ Les conseils de perfectionnement dont la composition est régie par des textes réglementaires (EC, enseignants, personnels administratifs, personnels du rectorat, étudiants, etc.) se réunissent régulièrement (au moins deux fois par an), font remonter leurs conclusions / propositions d'améliorations au CRDF, qui les fait à son tour remonter (pour validation) en conseil d'institut. L'élaboration des nouvelles maquettes de Master MEEF pour la rentrée de septembre 2021 suit la

même philosophie, avec une instance intermédiaire, un Copil (comité de pilotage, composé d'EC, enseignants, personnels du rectorat et étudiants), qui fait des propositions (rôle uniquement consultatif).

Page 3 : « En revanche, on ignore si les cours de culture commune réunissent des étudiants de différentes mentions (1er degré, 2nd degré, conseil principal d'éducation et ingénierie de la formation) ou de différents parcours »

☐ Nous n'avons certainement pas été clairs, mais les cours de culture commune sont communs à l'intégralité des étudiants des différentes mentions : enseignements du bloc 4 en M1 : « Politique de l'éducation », « École et phénomènes sociaux », Processus d'apprentissage des élèves » et « Agir en fonctionnaire éthique et responsable de l'État » (à l'exception du master MEEF « 1er degré »), les questions professionnelles en M2 : « Les incivilités, la violence scolaire, prévention du harcèlement », « Éducation et éthique : morale laïque, lutte contre les discriminations et éducation à la citoyenneté », « Culture de l'égalité fille-garçon, lutte contre les stéréotypes », « Éducation et santé, promotion du bien être à l'école », « Le développement psychologique et social des enfants et des adolescents », « Travail en équipe, partenariat et démarche de projet », « Rendre les apprentissages accessibles aux élèves à besoins éducatifs particuliers », l'analyse de pratique, le numérique appliqué à l'enseignement, ainsi que la langue vivante étrangère (sauf pour les masters MEEF « Langues »).

F) En ce qui concerne tout d'abord le suivi de cohortes, suivi des diplômés, et les statistiques de réussite aux diplômes et aux concours :

Page 2 : « Cependant, le parcours B (des étudiants non lauréats aux concours de l'enseignement) envisage des débouchés sur la formation d'adultes en insertion sans donnée chiffrée et sans précision sur le type d'emplois. »

Page 3-4 : « En revanche, il est regrettable que nous ne connaissions pas la proportion de lauréats des concours publics et privés, ni le devenir des étudiants non-lauréats qui ne poursuivent pas en M2. Aucune analyse n'est faite sur les liens possibles entre les effectifs, les admis au diplôme et les admis aux concours »

Page 4 : « Néanmoins, il manque encore des données chiffrées sur :

- les taux de redoublement ou de réorientation en M1 et en M2,
- les étudiants concernés par la préprofessionnalisation proposée en licence,
- le nombre d'étudiants qui participent au parcours adapté en M2 B (dont la maquette n'est pas fournie),
- le nombre d'étudiants en formation continue. »

Page 4 : Des données chiffrées lacunaires sur les admissibilités et les admissions aux divers concours et leur corrélation avec l'obtention du diplôme + De même, la formation pourrait utilement procéder à un meilleur suivi du devenir des différents types de profils d'étudiants, en collectant par exemple des données chiffrées sur les admissibilités et les admissions aux concours (privé et public) et leur corrélation avec l'obtention du diplôme. Ceci permettrait de mieux répondre aux besoins des étudiants et de prévoir davantage de passerelles vers d'autres professions de l'éducation nationale (vers la mention Pratique et ingénierie de la formation, par exemple) + Aucune indication concernant les débouchés qui s'offrent aux étudiants validant le master mais non-lauréats de concours de l'éducation nationale.

☐ Il faut noter que le suivi est certes fait, mais sur 4 établissements différents, qui n'utilisent pas forcément les mêmes outils de suivi, ces derniers n'ayant pas la même granularité et finesse d'analyse ; on peut espérer que la mise en place de l'Université cible (Université de Lyon) permettra de résoudre

ces problèmes matériels / techniques d'utilisation d'outils différents, et permettra une interopérabilité de nos systèmes statistiques de suivi et de pilotage des formations. Le suivi est souvent réalisé au sein de chaque parcours, mais avec un nombre important de parcours et d'options, il est difficile de pouvoir proposer une synthèse au niveau global de la mention, surtout lorsque les outils d'analyse utilisés ne sont pas forcément les mêmes. Concernant le taux de réussite des concours du privé, ceci nous échappe complètement comme les lauréats des concours de l'enseignement privé quittent le master MEEF pour rejoindre la formation dispensée par le SAAR (site de Craponne). En ce qui concerne le taux de réussite aux concours, chaque responsable de formation répertorie les résultats chaque année, mais nous avons sciemment décidé de ne pas donner ces chiffres de façon globale, car les taux de réussite aux divers concours sont très différents selon la discipline concernée. Finalement, en ce qui concerne les étudiants inscrits dans le M2B (parcours adapté), le Conseil des Responsables de Diplômes et de Formations (CRDF) de l'Espé en 2019 a réorienté ce parcours B sur le passage du concours face à la demande générale des étudiants de repasser le concours et le taux d'absence élevé des étudiants dans les UE d'ouverture professionnelle proposées dans les divers parcours B (les possibilités de réorientation vers une autre voie professionnelle n'étaient pas souhaitées par les étudiants).

Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la Formation :

En introduction nous tenons à remercier les évaluateurs de l'HCERES pour le regard porté sur les formations dispensées à l'Inspé. Ce regard est d'autant plus important dans une période de réforme de ces formations où il s'agit de s'appuyer sur une analyse de l'existant pour s'orienter vers de nouvelles logiques pédagogiques. Le rapport d'expertise analyse en profondeur les trois parcours proposés dans le cadre de la mention MEEF PIF que nous portons et reprend en partie les principales forces et faiblesses qui avaient déjà émergé suite à l'analyse SWOT que nous avons pu mener. Les diverses recommandations qui sont formulées dans ledit rapport concernant les différents champs ont pour certaines déjà été mises en œuvre dès la rentrée de Septembre 2019. Par ailleurs, le fonctionnement actuel de l'Inspé de l'académie de Lyon qui s'inscrit dans la continuité de la création des ESPE et de la mise en place des formations de Master MEEF « 2nd degré » est actuellement en profonde évolution, ce qui devrait également permettre de répondre aux problématiques soulevées par le rapport. La création de l'Inspé et la réforme de la formation des enseignants a ainsi permis à l'ensemble des équipes des différentes universités de s'engager depuis juillet 2019 encore plus fortement dans une réflexion collective globale en collaboration avec les représentants de l'employeur. Ce fonctionnement se manifeste à l'échelle des instances académiques que sont le conseil d'institut, le CRDF (Conseil des Responsables de Formations) ou le COSP (Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique) au sein desquels les discussions et décisions impliquent l'ensemble des partenaires. Les conseils de perfectionnement des différentes mentions et parcours fonctionnent sur le même principe et sont actuellement au centre d'une réflexion qui associe les équipes des différents champs disciplinaires et des groupes de travail contributeurs pour l'intégralité des questions transversales. Par ailleurs, le projet de rapprochement de certaines des universités du site au sein d'un établissement cible et en son sein la création d'un pôle de formation et de recherche centré sur les questions d'éducation et de sport ouvre également des pistes intéressantes en terme de structuration du paysage universitaire local. Dans le cadre de cette construction, les réflexions actuellement en cours en matière de thématiques communes recherche et de construction d'une offre de formation cohérente devraient permettre de renforcer davantage encore les démarches collectives à la condition de ne pas écarter les établissements moins directement impliqués dans le projet d'université cible.

Nous reprenons ci-dessous de façon plus précise certains points soulevés par le rapport d'expertise :

Concernant la question du pilotage :

Un conseil de perfectionnement de la mention PIF a été créé dans le respect de l'Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations. Ce dernier s'est pour l'instant fixé deux missions : a) l'évaluation des trois parcours de formation et des enseignements afin de prendre en compte l'avis des étudiant.e.s ; b) la modularisation et l'individualisation des différents parcours. Ce conseil de perfectionnement interagit avec les 10 conseils de perfectionnement déjà en place pour les autres formations de master MEEF de l'académie et avec le conseil des responsables de formation.

Concernant L'approche par compétences :

Si la remarque du rapport sur ce point ne pourra être prise en compte dans la configuration actuelle du diplôme, elle le sera dans les modifications qui interviendront dans le cadre de la réforme de la formation des enseignant.e.s. L'Inspé de l'Académie de Lyon, s'est en effet engagé dans l'élaboration de nouvelles maquettes de master ancrées dans l'approche par compétences dès la parution de l'arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF. L'université Lyon1, via son service de Formation continue, accompagne d'ailleurs depuis Septembre 2019 les différentes équipes pour l'élaboration de maquettes de formation fondée sur l'approche par compétences. Pour les 3 parcours de la mention PIF cette approche s'appuiera notamment sur différents référentiels métiers comme les référentiels employeur Formateur et Enseignant Spécialisé ou différents référentiels de formation comme les référentiels de compétences en promotion de la santé et éducation pour la santé.

Concernant les conditions d'accès et l'absence de formation en M1 :

L'accès, pour les 3 parcours de la mention PIF que nous portons, se fait directement en Master 2, les candidat.e.s doivent être titulaires d'un Master 1 et justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation ou de l'éducation et assimilés. Pour les personnes non titulaires d'un Master 1, l'accès se fait par la validation des expériences professionnelles et des acquis personnels après examen par une commission du dossier du/de la candidat.e voire entretien afin de s'assurer que le/la candidat.e répond bien aux exigences en matière de connaissances et compétences. Cette typologie d'accès à la formation s'explique essentiellement par la nature spécifique des publics visés par les trois parcours : des professionnels déjà en exercice, dont le temps disponible pour préparer ce diplôme est très compté. Elle explique également le fait que le diplôme se limite à l'année de M2 : la possibilité pour de professionnels en exercice de dégager deux années complètes pour pouvoir s'investir dans une formation exigeante et/ou obtenir, de la part de leur employeur les possibilités de le faire est actuellement très limitée d'où le choix, pour garantir l'accès de ces publics professionnels à la formation, d'en limiter le périmètre à la seconde année de master. C'est d'ailleurs, à notre connaissance, un dispositif relativement répandu dans les formations équivalentes à l'échelle nationale. Cette même question risque par ailleurs d'être soulevée dans le cadre de l'actuelle réforme des masters MEEF pour les autres mentions : le fait de placer le concours en fin de master 2 posera vraisemblablement des problèmes d'accès à la formation pour des publics en reconversion professionnelle non titulaires d'un M1 puisqu'ils devront alors se mobiliser sur deux années au lieu d'une avant réussite au concours.

Concernant les dispositifs d'accompagnement et le suivi des cohortes :

La plupart des diplômes de masters MEEF sur l'académie de Lyon souffrent effectivement d'un déficit de suivi de cohortes organisé à l'échelle académique. Le suivi des étudiant.e.s est réalisé dans les faits par les responsables de formation, notamment pour les diplômés à faible effectifs tels que les masters

PIF. Un travail est donc à mener sur ce point dans le cadre de la refonte des diplômes, qui rejoint le travail à conduire sur l'évaluation des formations par les étudiant.e.s déjà entamé.

Concernant les contenus pédagogiques et la dimension internationale :

Les contenus pédagogiques de la formation se sont affinés au cours des 5 années de fonctionnement ce qui a abouti notamment à la faible prise en compte des dimensions RH, management et budget dans la formation MFEA aux détriment d'éventuels publics « chefs d'établissement ». Cette évolution est directement liée au fait que la formation de ces publics est directement prise en charge par l'employeur en partie en marge du système universitaire. La réforme globale de la formation initiale et de la formation continue 2019-2022 devrait permettre de réinterroger cette question.

La spécificité des publics explique également la dimension internationale limitée en lien avec la difficulté, pour ces publics à dégager parmi leurs obligations professionnelles le temps nécessaire à une mobilité. Des dispositifs ont cependant été envisagés, notamment dans le cadre du parcours MFEA accessible pour les personnels d'encadrement stagiaires l'année suivant leur réussite au concours.

Master STAPS : activité physique adaptée et santé :

- Une stratégie de communication a été établie dès cette année entre les responsables du Master et le responsable de la L3 APAS pour informer les étudiants de L3 sur le Master IGAPAS et leur permettre d'anticiper sur leur projet de poursuite d'étude. A la rentrée prochaine, une conférence est programmée dès le premier semestre sur les dynamiques professionnelles et sociales en APA. Elle sera l'occasion de présenter la position du Master lyonnais.
- Une diversification de l'offre de formation par l'introduction de cours optionnels est actuellement en travail pour permettre de répondre à des attentes diversifiées (compétences de développement et gestion de projet versus compétences d'évaluation approfondie).
- Des supports de communication sur la formation du Master APA-S sont en cours de réalisation. Ils devraient permettre d'augmenter les flux de VAE/VAP. En outre une communication en anglais via des sociétés savantes internationales dont les membres de l'équipe de formation sont membres, est en cours de réflexion.

Master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive : (master co-accrédité)

Néant.

Master STAPS : management du sport :

Positionnement dans l'environnement: le lien avec la licence STAPS - Management du Sport de Lyon 1 est naturel, aussi bien en terme de gestion et de coordination qu'en terme de complémentarité de l'offre de formation. Pilotage: les noms des intervenants professionnels les plus réguliers sont présentés sur notre site internet: <http://sportmanagement.univ-lyon1.fr/equipe-pedagogique/>. Le taux de 8% d'intervenants professionnels en M2 ne prend pas en compte les enseignements réalisés par notre Enseignant Associé (ex PAST) dans 3 Unités d'Enseignement, qui a été considéré comme un enseignant universitaire dans le calcul. En intégrant ses enseignements, nous atteignons le chiffre de 24%. De plus, ce taux n'intègre pas les interventions ponctuelles non rémunérées de professionnels, les événements partenaires et les visites sur sites.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)